

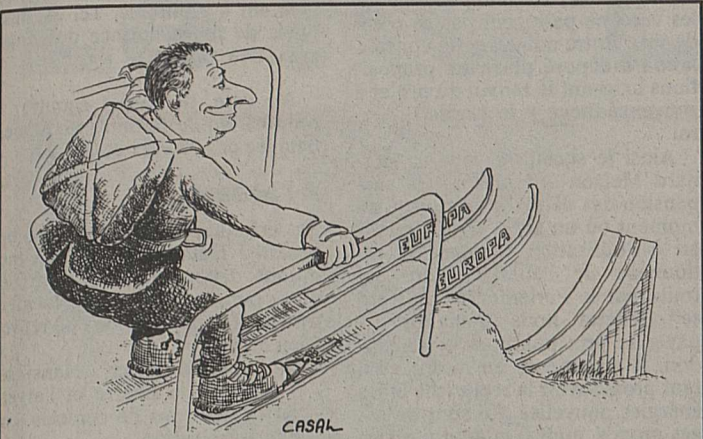
MA
 QUOTIDIEN
 ☎ (027) 23 30 51
 Service des abonnements:
 ☎ (027) 23 43 55 - 23 43 56
 Publicité: Publicitas Sion
 ☎ (027) 21 21 11 **1 fr. 20**

BOUTIQUE

Piti Môme
 Passage Supersaxo - SION

CANALI
 MILANO
Ferrero Itf
 MODE MASCULINE
 Place du Midi, Sion

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais



L'heure de vérité pour l'AELE

La semaine prochaine, les six pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) tiennent une réunion «au sommet» à Oslo. Les six chefs de gouvernement - dont le président de la Confédération M. Delamuraz - doivent répondre aux propositions formulées à mi-janvier par M. Jacques Delors, président de la commission des communautés européennes. Celui-ci s'interrogeait sur la direction que prenait «l'espace économique européen». Va-t-on vers une vaste zone de libre-échange? Ou doit-on «rechercher une nouvelle forme d'association, plus structurée, avec des or-

ganes de décision et de gestion afin d'accroître l'efficacité de notre action?» On pourrait, dans cette optique, envisager une coopération entre l'AELE et la communauté non seulement dans le domaine du libre-échange, mais aussi de la coopération économique, sociale, financière, voire culturelle. Nous examinons dans ce numéro les domaines où la coopération existe déjà entre les deux entités européennes, avant de rendre compte, la semaine prochaine, de ce qui pourrait constituer une étape décisive, sur le plan politique, de la construction européenne. (47)

Alusuisse

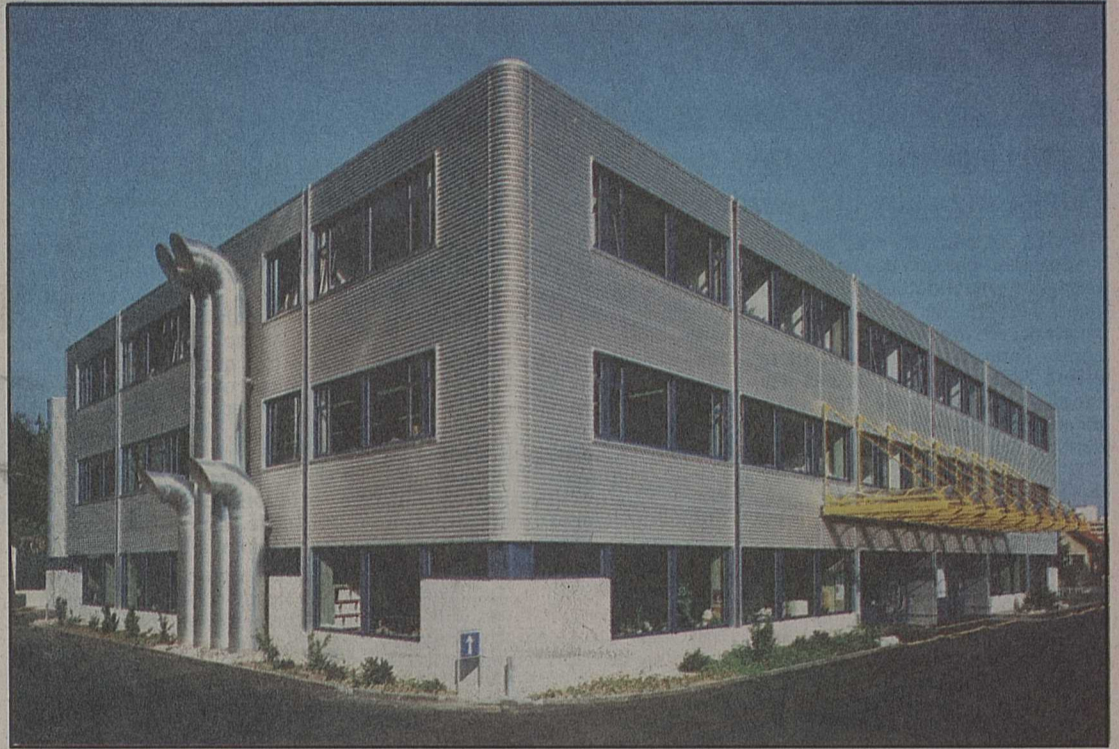
La pleine forme du centenaire

Nouvelle structure valaisanne

Trois facteurs se conjuguent à la base de l'excellent bulletin de santé du groupe Alusuisse qui présentait, hier, son bilan 1988. Une meilleure demande d'aluminium sur le marché mondial, une restructuration drastique qui porte ses fruits, une nouvelle orientation stratégique vers les produits à haute valeur ajoutée. Trois raisons de fêter dignement le centenaire de ce groupe industriel qui est en train d'effacer le souvenir des années difficiles.

Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 17,9% (il atteint presque les six milliards) au cours du dernier exercice qui boucle par un bénéfice de 317 millions. La société mère affiche, elle, un bonus de 86 millions, ce qui va permettre le versement d'un dividende assorti d'un cadeau du centenaire aux actionnaires qui n'avaient rien vu depuis 1985.

Les usines valaisannes jouent un rôle important dans ce résultat: elles ont réalisé un bénéfice de 37 millions en 1988. Cela grâce à une reconversion vers des fabrications haut de gamme. Le secteur de la construction a progressé de



Le centre PTT de Berne, exemple des nouvelles utilisations de l'aluminium.

44% et celui des transports de 19%, ces deux secteurs confirmant la justesse des orientations techniques prises ces deux dernières années. L'Europe de 1993, qui sera celle du transport des marchandises, est favorable à l'aluminium, ainsi que tous les marchés où joue la relation prix-qualité-longévité.

Alors que l'usine de Steg a tourné à plein régime, le métal sorti des presses de Sierre a augmenté de 10000 tonnes en 1988. La productivité des usi-

nes valaisannes au sein du groupe s'est nettement améliorée malgré les handicaps que représentent la distance et un niveau élevé des salaires. Le choix d'un axe de développement des marchés les plus proches - Suisse, France, Italie, Allemagne - par rapport aux grands débouchés mondiaux, s'est avéré payant.

Au moment de fêter leur quatre-vingtième anniversaire, les usines valaisannes vont trouver une autre structure sous le contrôle du holding

Alusuisse-Lonza. En 1990, elles formeront une nouvelle société anonyme avec siège valaisan, comprenant tout l'appareil de production, de vente et de gestion. La S.A. gardera le nom d'Alusuisse et aura son propre conseil d'administration. Cette restructuration capitale pour le Valais permettra une plus grande transparence sur les activités de chacun des éléments qui composent cet important groupe industriel. (2)

F. Dayer



Mongrain se présente seul devant l'excellent Scheibli, certainement l'un des meilleurs joueurs hier soir sur la glace d'Octodure. Le Martignerain ne réussira pas à tromper sa vigilance. AP

Hockey: folle soirée à Martigny **Gagnon égalise à vingt secondes de la fin!**

Une nouvelle fois, Martigny a joué un bon match face au leader Zurich - déjà promu - et a réussi l'égalisation à l'arraché. En effet, Gagnon, à vingt secondes de la fin, pouvait éviter la défaite à son équipe. Hélas! cela ne suffit pas pour décrocher cette promotion tant attendue. Néanmoins, une petite chance subsiste. Pour cela, il faudra s'imposer dans la dernière confrontation, samedi à Ajoie, et espérer que Zurich battra Coire. Ainsi, un match de barrage serait nécessaire entre Ajoie et Martigny pour désigner le second promu... (6)

Camp polysportif à Champéry

Vivre en groupe, découvrir les multiples facettes des sports d'hiver, appréhender le tourisme dans le cœur même d'une station: telles sont les idées directrices d'un programme de camp polysportif ouvert à tous les cycles d'orientation du Valais. Expérimentant cette formule sur les hauteurs de Champéry, quinze élèves de 2^e année du collège de la Tuilerie de Saint-Maurice ont vécu une semaine riche d'enseignements et de satisfactions, à la découverte de soi-même, en partage avec les autres, affrontant de surcroît une nature sujette à tous les caprices. (25)

Record à battre **Les cheveux en quatre...**

Cette ascète indienne, âgée de 74 ans, s'est retirée dans une ville du centre de l'Inde pour y faire retraite.

Jusqu'à rien de bien étonnant. Cependant, ce qui fait la particularité de Mata Jagadamba, c'est qu'elle n'a jamais coupé sa chevelure.

Aujourd'hui ses mèches atteignent six mètres quarante...

Malgré son détachement des biens de ce monde, Mata postule pour être inscrite au livre Guinness des records.

Las, cette publication incontestable affirme que le record de la longueur des cheveux appartient à un Indien swami. Ce brave homme possédait une toison de sept mètres nonante-deux. Longueur enregistrée en 1949!

Souhaitons une bonne croissance capillaire à Mata Jagadamba afin que cet agaçant précédent soit effacé...



Election du Conseil d'Etat

Second tour

A défaut d'élection tacite...

L'opinion du président du parti majoritaire

(45)

WBS

Willy Bühler S.A.
 Chanöine-Berchtold 9, Sion
 Tél. 027/22 65 82
 Lave-linge - Séchoir
KENWOOD
 Service officiel après vente

Paul Schmidhalter

« La voie de la raison! »

BERNE. — D'après le conseiller national valaisan Paul Schmidhalter, s'acquiescer d'une facture de 350 millions de francs pour l'abandon de Kaiseraugst est une solution parfaitement raisonnable.

Le démocrate-chrétien est catégorique: «La société promotrice a engagé 1,3 milliard dans l'aventure. En toute bonne foi. Or, 1,3 milliard, cela signifie une charge d'intérêts qui se monte à approximativement 180 000 francs par jour! Plus on tarde à voter l'arrêté, plus on risque de mettre en péril le règlement à l'amiable du dossier.» Perdant chaque jour davantage d'argent, les promoteurs pourraient en effet se tourner vers la voie judiciaire. Autant dire l'inconnu en ce qui concerne la durée de l'affaire comme le montant de l'indemnité.

Par ailleurs, Paul Schmidhalter souligne que la Confédération ne paiera les 350 millions que si le dommage, pour la société promotrice, dépasse le milliard, et cela quel que soit le montant du dépassement. Dans le cas contraire — fort peu probable il est vrai — l'indemnité serait renvoyée à la baisse. Bref, «l'arrêté est vraiment un acte unique pour régler l'affaire à l'amiable», professe le conseiller national valaisan.

B.-O. S.

Session des Chambres fédérales

Conseil national

Les derniers feux de Kaiseraugst...

Trois cent cinquante millions de francs: c'est le prix de la mise à mort du projet de centrale nucléaire de Kaiseraugst. Mais la gauche, les indépendants et les verts ne l'entendent pas de cette oreille...

BERNE. — Energie suite mais pas fin... Le Conseil national a entamé hier l'examen de l'arrêté fédéral relatif à une convention réglant l'abandon du projet de centrale nucléaire de Kaiseraugst. Suite du débat aujourd'hui.

Rappel. Au fil des ans, le projet

argovien était devenu le symbole de la lutte antinucléaire en Suisse. Pensant détendre l'atmosphère et décrier la politique énergétique, s'appuyant également sur des considérations économiques — une rentabilité aléatoire à cause du retard pris — quelques caciques du camp bourgeois avaient déposé l'an passé une motion réclamant à la fois l'arrêt du projet, l'indemnisation des promoteurs et la sauvegarde de l'option atomique.

L'accord

Il n'en fallait guère plus pour pousser le Conseil fédéral à agir, c'est-à-dire à prendre contact avec la société promotrice afin de régler les contingences financières préjudiciables à l'abandon. Le 7 novembre dernier, les deux parties parvenaient à un accord: le versement par la Confédération d'une contribution forfaitaire de 350 millions de francs au titre des dépenses que les promoteurs ont faites et des engagements qu'ils ont contractés de bonne foi en vue d'obtenir les autorisations requises et de réaliser le projet.

Reste que le versement de cette somme nécessite une base légale, laquelle n'existe pas à l'heure actuelle. D'où l'arrêté précité, que le Conseil des Etats a approuvé sans coup férir en décembre.

La division

Au tour, maintenant, du Conseil national... Les esprits, une fois de plus, sont divisés. La droite estime qu'il faut en finir rapidement, elle est prête à voter l'arrêté.

La gauche, les indépendants et les verts ne partagent pas ce point de vue. Entre autres, cette constellation a déposé plusieurs propositions exigeant le renvoi du projet à son expéditeur — le Conseil fédéral.

Ainsi le socialiste vaudois Bernard Meizoz qui préchait la suspension des délibérations jusqu'au moment où un autre arrêté, relatif à l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie, aura été traité par le Parlement: «Le Conseil fédéral nous demande de payer le prix politique de l'abandon. Il argumente en disant qu'il faut promouvoir la recherche et les énergies nouvelles. Ce sont de sages propos, mais il ne faut pas être dupe, la substance de ce discours n'a pas encore pénétré le tissu de notre politique énergétique. On continue à privilégier le nucléaire. Il y a donc de bonnes raisons pour que la minorité de la commission fasse de l'adoption de mesures d'économie d'énergie la condition préalable au versement d'une indemnité à Kaiseraugst S.A. Nous ne voulons pas courir le risque de nous retrouver dans quelques mois avec un arrêté sur les économies d'énergie vidé de son contenu. Nous refusons de signer un chèque en blanc aujourd'hui sans savoir s'il sera honoré demain.»

La facture s'alourdit

Le démocrate-chrétien valaisan

Paul Schmidhalter et la radicale bernoise Geneviève Aubry s'insurgent. Selon eux, le problème est ailleurs: c'est le facteur temps. Chaque jour, la facture devient plus lourde. Temporiser revient à diminuer les chances d'un règlement à l'amiable. Tel est aussi l'avis de notre «prince des finances», Otto Stich.

Au vote, ils seront écoutés: la proposition de Bernard Meizoz est balayée par 97 voix contre 42.

A l'assaut!

Pas échaudés pour un sou, les opposants! Dame, leur soute à munitions déborde... Dans la foulée de ce premier échec, ils présentent trois autres propositions de renvoi. Rien moins.

— Le vert argovien Hanspeter Thür veut le beurre et l'argent du beurre: pas de centrale, pas d'indemnisation...

— L'indépendant saint-gallois Franz Jäger aimerait que le Conseil fédéral engage de nouveaux pourparlers avec Kaiseraugst S.A. dans le but d'obtenir une solution plus favorable à la Confédération. D'après lui, le gouvernement n'a pas vérifié la véracité des chiffres avancés par la société promotrice.

— Représentante de l'extrême-gauche bâloise, Anita Fetz invite elle aussi le Conseil fédéral à renégocier, mais pour une indemnité symbolique de un franc: «Nous n'avons besoin que d'un cerceuil en sapin, les dures sont superflues!»

Suite des passes d'armes aujourd'hui.

B.-O. S.

Déclaration de Cologne

La «déclaration de Cologne» par laquelle un certain nombre de théologiens, surtout moralistes s'élèvent contre le pape Jean Paul II, son mode de diriger l'Eglise et sa doctrine, suscite l'émoi profond de nombreux croyants.

Ceux-ci ne comprennent pas ou n'admettent pas que des personnes engagées et mandatées par l'Eglise pour l'œuvre de l'enseignement puissent se dresser ouvertement contre l'autorité suprême de cette même Eglise. Ne sont-ils pas des saboteurs agissant de l'intérieur même de l'institution qu'ils prétendent représenter et défendre?

Il convient d'abord de relativiser le conflit en remarquant que l'Eglise a sans cesse connu des tensions parfois très vives entre le pouvoir central de Rome et les Eglises locales prétendant à une toujours plus large autonomie; entre les autorités ecclésiastiques et les théologiens, surtout aux époques de transition, de mutation. Saint Thomas lui-même fut condamné par l'évêque de Paris en 1278 et par celui de Cantorbéry en 1279. Cet exemple, comme beaucoup d'autres, démontre que la vérité n'est pas toujours du côté de l'autorité...

Il convient également de relativiser l'importance de la déclaration en constatant qu'elle est soutenue par un assez grand nombre de théologiens de deuxième ou troisième zone qui lèvent la matze par bravade, y trouvant l'occasion rêvée de sortir de l'anonymat pénible où ils végètent. Déjà tout temps, on a relevé «l'orgueil des théologiens».

De plus, on peut toujours critiquer le mode d'austérité d'une personne. Les critiques négatives ont toujours une part de justification, à condition qu'elles soient conscientes de leurs propres limites.

Au-delà de ses aspects trop humains, la déclaration fait apparaître des positions profondément divergentes et par là inquiétantes.

La morale traditionnelle, élaborée principalement par Saint Thomas et reprise par Jean Paul II considère l'homme comme un être de nature. Chaque individu est participant d'une nature commune qui lui impose ses lois, ses exigences, sa finalité. Il se situe dans un ordre qui le dépasse, auquel il doit se conformer sous peine de se perdre et de se corrompre. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'un conformisme passif par simple mode d'imitation, mais d'une conformité active par mode de dépassement de soi et

nature, dont les constituants sont connus par recherche intellectuelle. Elle est association arbitraire d'individus autonomes déterminant souverainement par décret la loi qui les régit. Cette loi peut être constamment modifiée; elle ne comporte aucune prescription absolue s'imposant à toutes les époques, à toutes les sociétés, à tous les hommes, par le fait que c'est la loi elle-même et elle seule qui fait le droit et non la nature humaine immuable.

Ces deux positions, objectivistes et subjectivistes, s'opposent dramatiquement et paraissent inconciliables. Et il ne s'agit pas d'une simple opposition théorique.

Si l'on met la volonté individuelle au fondement du droit, tout devient moralement bon du moment que la loi l'autorise, même l'acte le plus crapuleux, tel le blanchiment d'argent sale.

On doit se demander avec inquiétude comment des théologiens-moralistes peuvent perdre le sens d'une morale objective. Le blanchiment d'argent sale n'est pas immoral parce que la loi le condamne. Il est en soi immoral et par là même doit être condamné par la loi, sous peine pour celle-ci de devenir immorale. Son immoralité relève d'une exigence liée à la nature humaine ou à l'ordre humain, fondement de la loi.

Jusqu'où va se creuser le fossé au sein même de l'Eglise?

Un journaliste parlait à ce sujet de «la dérive des continents».

A. Fontannaz

vivre en église

d'accession à un surplus d'être dans la ligne d'une vocation strictement personnelle.

La délimitation de l'ordre moral est essentiellement affaire de raison à laquelle la volonté doit se soumettre.

Face à cette vision objectiviste, les contestataires proposent une conception subjectiviste: l'individu n'est par participant d'une nature commune, il n'est pas orienté vers une finalité «humaine», vers un bien objectif. Il est autonome, livré à sa propre volonté qui devient pour lui fondement du droit: j'ai «droit de», j'ai «droit à».

La société n'est plus un fait de

Bilan réjouissant pour le groupe Alusuisse

Le centenaire se porte mieux

Le centième exercice du groupe Alusuisse coïncide heureusement avec un triple constat de satisfaction. L'année 1988 a été très bonne pour le groupe, pour la maison mère et pour les usines valaisannes. Cet excellent résultat tient lui-même à trois facteurs: la reprise économique mondiale, la restructuration entreprise en 1986 et la reconversion vers des productions haut de gamme. Après les années difficiles qu'il vient de traverser, le grand groupe industriel de l'aluminium peut souffler un peu et distribuer un dividende assorti d'une prime du centenaire. Ces bonnes nouvelles faisaient l'objet de la conférence de presse donnée hier à Zurich.

La forte progression 1988 touche aussi bien le chiffre d'affaires global que le bénéfice. Le premier approche les six milliards (5978 millions, presque un milliard de mieux qu'en 1987) alors que le résultat net de l'exercice offre un bonus net de 317 millions. L'amélioration du cash-flow est particulièrement impressionnante. Elle est de 54%. Cette bonne situation a permis de réduire les dettes du groupe.

La société mère (la branche helvétique du groupe) présente un bénéfice de 86 millions qui iront pour moitié au dividende et pour moitié aux réserves, améliorant ainsi sérieusement les fonds propres.

Valais: une bonne affaire

Quant aux usines valaisannes, elles participent de la manière la plus active à ces excellents résultats puisque le gain réalisé dans le canton se situe à 37 millions. Le changement d'orientation stratégique imposé depuis la restructuration entre pour une part décisive dans ce bulletin de santé

positif. Pour la direction valaisanne d'Alusuisse, ce succès est à mettre au compte de trois facteurs: les prix favorables de l'année 1988, la productivité améliorée et le volume atteint dans les secteurs nouvellement ouverts sur le marché.

La production globale de Chippis, Steg et Sierre a augmenté de 10 000 tonnes en 1988. Elle est passée à 140 000 tonnes. Cette progression s'est faite sur la base de métal d'importation, le potentiel d'électrolyse de Steg étant utilisé au maximum. La vogue de l'aluminium dans des secteurs très porteurs comme la construction (44% de volume de plus) et les transports (19%) a confirmé et même dépassé les espoirs mis sur ces activités nouvelles. L'Europe de 1993 attirera une importance toujours plus grande au domaine des transports, domaine dans lequel Alusuisse a su se montrer compétitif avec des nouveaux produits.

«N'oublions pas que nous sommes confrontés, chez nous, à des désavantages structurels dus aux distances et aux salaires les

plus élevés d'Europe. Cela implique de la part de nos cadres et de nos collaborateurs, une productivité supérieure, ce que chacun a fort bien compris et ce qui nous permet d'afficher ces résultats», nous confie le directeur des usines valaisannes, M. Gerd Springe.

68 emplois de plus

Grâce à des modifications de structure annoncées hier à Zurich et à Chippis simultanément, la société holding Alusuisse-Lonza n'aura plus désormais qu'un rôle faïtér. Les usines valaisannes, sous le nom d'Alusuisse, vont composer leur propre société anonyme contrôlée par la holding, avec leur propre conseil d'administration. Pour le Valais, cette nouvelle est d'importance. Elle confirme la confiance du groupe dans l'avenir et va permettre de dégager une plus grande transparence sur les activités des trois unités de production.

Côté personnel, après le resserrement que l'on a connu en 1986 et 1987, la dernière année aura permis la création de 68

nouvelles places. L'effectif global des trois usines a passé de 2014 personnes au creux de la vague à 2069 à la fin de 1988. En tout, forces motrices comprises, Alusuisse offre en ce moment quelque 2065 emplois.

Le personnel, qui se répartit entre Savièse et Zermatt pour la provenance, est d'une grande stabilité. Cette année du centenaire permettra d'ailleurs de récompenser cette fidélité par une gratification substantielle que l'on peut globalement chiffrer à quatre millions et demi. Un versement qui intéressera vivement l'économie régionale.

La restructuration a permis de

diminuer le nombre des emplois sans qualification professionnelle pour augmenter la proportion de main-d'œuvre qualifiée. Les soucis des responsables de l'entreprise sont toujours de trouver des cadres techniques du niveau des ingénieurs, mais ils sont également orientés vers la difficulté, nouvelle, de trouver la relève dans les professions du niveau CFC, particulièrement de mécaniciens, d'électriciens ou de serruriers. La reconnaissance d'un nouveau métier, celui de conducteur de machines, devrait intervenir bientôt pour répondre aux besoins d'une technologie de plus en plus précise.

F.D.

Emballages: reprise de deux entreprises françaises

(com). — Par la reprise de deux entreprises d'emballages françaises, Alusuisse continue d'affermir sa position dans ce secteur. Il y a quelques jours, Alusuisse France S.A. a acquis à 100% le capital-actions de Charvettes S.A. et celui de Cerlive S.A. Ces deux entreprises, renommées pour leurs produits de haute qualité, travaillent en étroite collaboration et sont toutes deux établies à Saint-Maur-des-Fosses, près de Paris. Avec des effectifs de nonante collaborateurs, elles ont réalisé, en 1988, un chiffre d'affaires équivalant à 35 millions de francs suisses.

Charvettes occupe une position dirigeante en France dans la production d'emballages flexibles pour l'industrie pharmaceutique, tandis que Cerlive produit des cylindres pour l'impression d'emballages.

Le management compétent de Charvettes et de Cerlive continuera d'assumer ses fonctions dans le cadre de la sous-division Alusuisse Packaging.

En 1988, cette sous-division d'Alusuisse a réalisé — notamment dans les secteurs denrées alimentaires, produits pharmaceutiques et produits cosmétiques — un chiffre d'affaires mondial de 750 millions de francs suisses. Par ces nouvelles reprises, Alusuisse renforce encore sa position dans le secteur de marché important des emballages pour l'industrie pharmaceutique.

augmentation du prix du sucre conduite à un nouveau référendum. Car les écologistes entendent faire payer aux consommateurs les frais supplémentaires résultant de ces importations. Mais ils ont pris leurs précautions et les fédérations des consommateurs consultées se sont dites prêtes à accepter une augmentation du prix du sucre de l'ordre de 10 centimes. Les oppositions de M. Delamuraz ont donc été balayées par un Parlement sur lequel a soufflé un vent tiers-mondiste.

Le nouvel arrêté sur le sucre a largement tenu compte de l'échec en votation populaire du projet de 1985. Il limite notamment la production de betteraves sucrières à 850 000 tonnes. La nature ayant ses caprices, une production excédentaire ne peut jamais être totalement exclue. Afin de la décourager, l'arrêté prévoit que les quantités supplémentaires ne seront payées qu'à 60% du prix de base.

Lorsqu'il a examiné cet arrêté, le Conseil des Etats a proposé de verser 70% du prix de base pour les productions excédentaires. La majorité de la commission du Conseil national suivait cette proposition, alors qu'une minorité, emmenée par les écologistes et les socialistes, estimait que c'était trahir la volonté populaire et encourager la surproduction. Le vote final, très serré, a été le reflet du débat sur des opinions très partagées: par 68 voix contre 67, la proposition de la minorité et donc des 60% l'a emporté.

Autre sujet fortement discuté, la contribution des producteurs au fonds de compensation. Celui-ci est alimenté par les consommateurs, la Confédération et les producteurs. Dans l'ancien arrêté, la part de ces derniers était uniforme. Elle sera dorénavant échelonnée en fonction de la surface de production. Et les grands planteurs paieront un peu plus que les petits. Mais la différence entre eux sera moindre que ce que le Conseil fédéral aurait souhaité: par 79 voix contre 75, le Conseil national a en effet décidé de rétrécir le barème, suivant le Conseil des Etats.

Conseil des Etats

TOYOTA

Exposition permanente
Ouvert tous les jours de 8 h à 19 h
Samedi de 9 h à 17 h

TOYOTA Emil Frey SA SUBARU JAGUAR

Rue de la Dixence 83 - 1950 SION

sports

Nouvelliste

Le HC Lugano en Berne!



Duel très dur entre Tessinois et Bernois, qui a tourné à l'avantage de ces derniers qui mènent 2 à 1 avant la rencontre de demain. Ici le Bernois Wyssen est aux prises avec le Luganais Jaks.

AP

4 6

Les huitièmes de finale de la coupe de Suisse sonneront le rappel des troupes. Dimanche, les équipes de ligue nationale, après trois mois de pause officielle plus ou moins bien acceptée, reprendront le chemin des stades.

Attendue, la reprise crée un climat d'inquiétude, d'insécurité. Présidents, entraîneurs, joueurs et public nourrissent la même crainte. Tous se demandent de quoi demain sera fait. La longue pause d'hiver a été mise à profit par certaines équipes pour corriger quelques lacunes au niveau des contingents. Les trois mois passés au coin du feu ou sous de lointaines latitudes ont également modifié certaines ambitions.

Accolées au tour final pour le titre, les unes rêvent déjà

de titre national. Au pire de coupes d'Europe. Ce sera le lot des huit formations de LNA qualifiées pour le tour final à la fin décembre.

Rattachées aux poules de

prise, tous s'accordent également pour réclamer enfin un football de qualité. Privé de beau jeu en automne, en raison, entre autres, des obligations imposées par une for-

donner satisfaction aux spectateurs.

Conscients des manquements, les entraîneurs sont prêts à se rallier à la bonne cause. Tous savent qu'ils ne peuvent décemment continuer de se moquer du public sans prendre le risque de l'irriter. Ce qui aurait comme principale et fâcheuse conséquence de l'inciter à désertier encore plus des stades froids comme des glaciers. C'est là, en vérité, que se situe le véritable enjeu de la reprise. Le négliger consisterait à mettre en péril un sport qui conserve momentanément toujours l'appui de la masse. Et cela, personne ne le souhaite.

G. Lons

réflexion

Le véritable enjeu

promotion-relégation, les autres limiteront leurs ambitions. La lutte contre la relégation prendra pour elles le pas sur une hypothétique promotion.

A quelques jours de la re-

mule de championnat de plus en plus contestée et contestable, le public réclame à cor et à cris du football spectacle. La réunion des meilleures équipes de LNA dans une même poule devrait enfin

... et encore

Football

Trois matches de qualification

14

Hippisme

Des Valaisans à l'honneur

17



L'interview du mois
Le nouveau défi de Peter Pazmandy

24

Ski alpin

Dernières épreuves de coupe du monde pour Ingo...

14



**Le trophée des clubs
C'est parti**

Trois organisations faitières du sport suisse, le Comité olympique, l'Association suisse de sport, et la fondation Aide sportive suisse, ainsi que quatre firmes (Diners Club, Voyages Kuoni, Meubles Pfister et Crédit Suisse), sont animées, au travers du trophée des clubs, d'une même idée. Elles entendent promouvoir le sport au sein des associations et, pour ce faire, récompenser les idées novatrices ainsi que la continuité dans le travail de base.

Ces prochaines années, huit prix seront attribués dans deux catégories. Car, tant dans le sport de loisirs ou pour adultes que dans le sport pour la jeunesse et la promotion des talents, le travail des fonctionnaires à la base est essentiel. Leur travail constitue le fondement pour l'épanouissement d'une discipline sportive et pour l'obtention de succès au sein de l'élite.

Dans le trophée des clubs, ce ne sont pourtant pas les succès qui sont prépondérants, mais des projets exceptionnels et des prestations exemplaires de clubs dans le domaine de la promotion sportive et de l'animation. C'est pourquoi ce ne sont pas seulement les clubs de sports populaires ou les grandes associations qui possèdent une chance de gagner. Il se trouve également dans des sports moins populaires ou au sein de petits clubs des projets qui méritent d'être récompensés.

Des projets exceptionnels, novateurs constituent la meilleure chance de gagner le trophée des clubs. Dans le questionnaire qui été adressé aux clubs, il s'agit de décrire les projets ainsi que certains critères généraux de pratique du sport, d'une manière courte et précise. Il est donc simple de gagner.

Jusqu'à la fin mars, les clubs recevront toutes les informations nécessaires avec les questionnaires. Les clubs qui n'auraient pas reçu cette documentation peuvent la commander à l'adresse suivante: Trophée des clubs, Maison des sports, Laubeggstrasse 70, 3000 Berne 32.

**Calendrier
du trophée des clubs**

Mi-mars 1989: envoi des questionnaires aux clubs;
30 juin: date limite d'inscription;
Automne 1989: désignation des 16 premiers lauréats du trophée des clubs.

Boxe

**Un championnat
du monde**

L'Américain Hector Camacho, ancien champion du monde des super-plume et des légers (version WBC), s'est adjugé le titre mondial des super-légers (WBO) en battant son compatriote Ray Mancini aux points en douze reprises, à Reno. Ancien champion du monde des légers (WBA), Mancini (28 ans) remontait sur le ring pour la première fois depuis quatre ans. Le titre des super-légers de la WBO était vacant.

**Les réunions
à l'étranger**

PARIS. Pavillon Baltard. Lourds-légers (8 x 3): Taoufik Belbouli (Fr) bat Jack Johnson (EU) arrêté 1er. Welters (10 x 3): Tyrone Trice (EU) bat Dexter Smith (EU) aux points.

**Nouvelle chance
pour Gianfranco Rosi**

L'Italien Gianfranco Rosi, ancien champion du monde des super-welters (WBC), aura une nouvelle chance mondiale le 22 avril à Atlantic City, pour le titre IBF, face au frappeur américain Darrin Van Horn.

Rosi, qui vient d'effectuer une convaincante rentrée en battant l'Américain Darry Anthony (k.o. 3e), sera soumis à rude épreuve contre Van Horn, champion du monde (version IBF) depuis son succès aux points sur son compatriote Robert Hines, le 5 février dernier à Atlantic City.

En cas de victoire, le titre de Rosi ne sera toutefois pas reconnu par la fédération italienne, qui a récemment mis hors la loi tout championnat organisé sous l'égide de l'IBF International Boxing Federation et de la WBO (World Boxing Organisation).

Hockey: pour le titre, Lugano - Berne 3-4 (1-4 1-0 1-0)

Le match de jeudi décisif?

Resega. 7500 spectateurs. Arbitres: Moreno, Chies - Bernard Kunz. Buts: 2e Rieffel 1-0. 8e Ruotsalainen 1-1. 8e Bärtschi (Rauch) 1-2. 11e Martin (Triulzi) 1-3. 19e Bärtschi (Haworth, Ruotsalainen, à 5 contre 3) 1-4. 36e Johansson (Domeniconi, à 4 contre 5) 2-4. 56e Johansson (Lüthi, à 5 contre 4) 3-4. Pénalités: 5 x 2' plus 2 x 5' (Eberle, Vrabcic) plus 10' Bertaggia plus pénalité de match (Eloranta) contre Lugano, 9 x 2' plus 5' (Martin) contre Berne.

Lugano: Räber; Massy, Eloranta; Bertaggia, Rogger; Domeniconi; Ton, Johansson, Eberle; Walder, Lüthi, Vrabcic; Jaks, Egimann, Rieffel.

Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; Leuenberger, Beutler; Rutschi, Wyssen; Bärtschi, Haworth, Hotz; Martin, Triulzi, Dekumbis; Mattioni, Nuspliger, Howald.

**Berne - Lugano
sur écran géant**

La quatrième rencontre de la finale des play-offs entre Berne et Lugano, jeudi soir à l'Allmend, se disputera à guichets fermés. Afin

**La finale
à la télévision**

La Télévision suisse (SSR) retransmettra jeudi soir en direct la quatrième rencontre de la finale du championnat opposant Lugano à Berne. Ce match sera diffusé dès 20 h 45 sur la chaîne tessinoise. Si un cinquième match est nécessaire ce samedi, il fera également l'objet d'une retransmission en direct à partir de 20 h 45 sur le canal tessinois.

de «consoler» leurs supporters qui n'auraient pas pu se procurer un billet, les dirigeants bernois ont

décidé de diffuser ce match en direct sur un écran géant à la Festhalle, une salle d'une capacité

de 4000 places, située à quelques mètres de la patinoire. Le prix d'entrée sera de 5 francs.



Le Bernois Hotz clame sa joie, son équipe, par Ruotsalainen, vient d'égaliser. On connaît la suite... AP

Cyclisme: Paris - Nice, deuxième étape

De Wilde irrésistible

Le Belge Etienne De Wilde, deux fois vainqueur en deux jours, a endossé le maillot blanc de leader de Paris-Nice, au terme de la deuxième étape, Moulins - Saint-Etienne (207 km), marquée par l'abandon du Français Laurent Fignon, malade.

Déjà victorieux au sprint de la première étape, De Wilde (31 ans) s'est imposé pour la neuvième fois de la saison, aux dépens cette fois de l'Italien Adriano Baffi et de l'Allemand de l'Ouest Andreas Kappes. Le Gantois a revêtu également le maillot blanc au bénéfice des 10' de bonification allouées au vainqueur de l'étape, à la veille du contre-la-montre par équipes de 58 kilomètres à Vergèze, qu'il abordera avec 7' d'avance sur l'ancien leader, le Français Thierry Marie.

L'échappée la plus sérieuse a été menée par un groupe de treize coureurs, comprenant notamment Thierry Marie, son compatriote Eric Boyer, l'Irlandais Stephen

Roche et l'Espagnol Julian Gorospe, en tête de la course durant une quarantaine de kilomètres. Mais les fuyards, victimes de leur mésestimation tout autant que d'un fort vent latéral, ont été rejoints à 29 kilomètres de l'arrivée, avant que le Belge Michel Vermote, puis le Suisse Thomas Wegmüller ne tentent leur chance à leur tour.

Fignon abandonne

Laurent Fignon, souffrant de douleurs intestinales, a abandonné au 150e kilomètre alors qu'il comptait déjà plus de 3' de retard sur le peloton, après avoir été distancé dès l'ascension du col de Saint-Thomas (106e km). «Il souffre d'une



Gagné. De Wilde lève les bras en signe de victoire. AP

gastro-entérite», a expliqué le Dr Nicolet, qui a soigné le Parisien. «Dans un à deux jours il sera sur pied. Mais il a mal dormi et surtout il n'a pu s'alimenter pour cette étape. Il s'est retrouvé sans forces.»

L'ancien vainqueur du Tour de France, qui occupait la troisième place au départ de l'étape, a prévu de rentrer à Paris et de se soigner pour préparer, selon la méthode qui lui a réussi l'an dernier, Milan-San Remo (18 mars). Son retrait place en première ligne Stephen Roche, dont les propos très prudents cachent la vive satisfaction de suivre l'allure, voire... de l'imprimer.

Zimmermann attardé

Outre Fignon, l'une des principales victimes de la journée a été le Suisse Urs Zimmermann. Au terme de cette étape pourtant sans grande difficulté, le Soleurois a concédé deux minutes et demie au peloton, franchissant la ligne en 82e position. Au classement général, où il est le moins bon des Helvètes, «Zimmi» n'est que 75e à 3' du leader.

Paris-Nice. Deuxième étape, Moulins - Saint-Etienne: 1. Etienne De Wilde (Be), les 207 km en 5 h 40'26" (bon. 10") (moyenne: 37,012 km/h). 2. Adriano Baffi (It) (5"). 3. Andreas Kappes (RFA) (2"). 4. Frank Hoste (Be). 5. Louis De Koning (Ho). 6. Sammy Moreels (Be). 7. Thierry Lavainne (Fr). 8. Jean-Claude Colotti (Fr). 9. Ettore Pastorelli (It). 10. Peter Roes (Be). Puis les autres Suisses: 13. Alfred Achermann. 17. Arno Küttel. 41. Thomas Wegmüller, tous m.t. 82. Urs Zimmermann à 2'34".

Classement général: 1. Etienne De Wilde (Be) 10 h 29'30". 2. Thierry Marie (Fr) à 7". 3. Miguel Indurain (Esp) à 8". 4. Stephen Roche (Ir) à 10". 5. Giuseppe Peitoto (It) à 14". 6. Christophe Lavainne (Fr) à 15". 7. Francis Moreau (Fr) à 16". 8. Julian Gorospe (Esp) à 18". 9. Laurent Biondi (Fr) à 18". 10. Eric Boyer (Fr) à 18". Puis les autres Suisses: 13. Thomas Wegmüller à 19". 52. Küttel à 39". 60. Alfred Achermann à 45". 75. Urs Zimmermann à 3'02".

Le Tour de Campanie à Rabottini

L'Italien Luciano Rabottini (31 ans) a remporté au sprint la 57e édition du Tour de Campanie, disputée à Caserte sur 225 kilomètres. Classement: 1. Luciano Rabottini (It) 225 km en 5 h 59'14" (37,681 km/h). 2. Franco Ballerini (It). 3. Alberto Volpi (It). 4. Camillo Passera (It). 5. Eddie Sallas (It). 6. Maurizio Fondriest (It), tous même temps, suivis du peloton.

Hockey sur glace

**A deux pas
du titre!**

Le CP Berne est bien parti pour réaliser LA sensation! En s'imposant hier par 4-3 à Lugano, dans cette patinoire de la Resega où il s'était incliné 6-2 cinq jours plus tôt - ce qui lui permet de mener 2-1 dans la finale des play-offs de LNA au meilleur des cinq - l'équipe de Bill Gilligan a semble-t-il fait le plus dur. Une nouvelle victoire, demain soir à l'Allmend devant 16500 spectateurs acquis à sa cause, et le club de la capitale aura réussi l'exploit que l'on croyait impossible: priver les Tessinois d'une quatrième consécration consécutive. Dix ans après, les Bernois renoueront-ils avec le titre de champion suisse?

Dans le tour de promotion-relégation, Ajoie a désormais de très bonnes chances de conserver sa place en LNA: les Jurasais, qui l'ont emporté de haute lutte à Davos (5-4), n'auront besoin de d'un point face à Martigny, qu'ils affronteront samedi lors de l'ultime ronde et qu'ils précèdent de deux longueurs, pour demeurer dans l'élite du hockey helvétique. Quant aux Valaisans, ils devront impérativement s'imposer à Porrentruy pour espérer disputer un match d'appui. Mais si Coire gagnait dans le même temps à Langnau, ce sont les Grisons (au bénéfice d'une meilleure différence de buts) qui affronteraient Ajoie en barrage.

En ce qui concerne la poule de relégation en LNB, il est désormais acquis qu'un Romand accompagnera Büllach en 1re ligue. Alors que Rapperswil, Herisau et Uzwil ont acquis définitivement la certitude du maintien, Sierre, qui s'est incliné 5-1 chez les Appenzellois, et Genève Servette, écrasé par les Saint-Gallois au Lido (9-2), devront trembler jusqu'au bout. Un point sépare les deux équipes, à l'avantage des Valaisans. Samedi, ceux-ci recevront Rapperswil, alors que les Genevois se déplaceront à Uzwil.

**Promotion-relégation
LNA-LNB**

Résultats
Davos - Ajoie 4-5 (1-0 3-4 0-1)
Langnau - Coire 5-6 (2-3 1-2 2-1)
Martigny - Zurich 4-4 (2-2 0-1 2-1)

Classement

1. Zurich	9	5	3	1	47-31	13
2. Ajoie	9	5	1	3	42-33	11
3. Coire	9	4	1	4	49-46	9
4. Martigny	9	4	1	4	31-36	9
5. Langnau	9	3	1	5	34-50	7
6. Davos	9	2	1	6	36-43	5

Samedi prochain

20.00 Ajoie - Martigny
Coire - Zurich
Langnau - Davos

LNB relégation

Résultats
Büllach - Uzwil 4-11 (1-4 1-4 2-3)
R.-Jona - Servette 9-2 (3-1 4-0 2-1)
Herisau - Sierre 5-1 (0-1 4-0 1-0)

Classement

1. Rapperswil-Jona	9	7	0	2	52-32	30
2. Uzwil	9	5	1	3	48-44	29
3. Herisau	9	5	0	4	40-34	29
4. Sierre	9	4	2	3	52-38	27
5. Servette	9	3	2	4	37-46	26
6. Büllach	9	0	1	8	30-65	9

Samedi prochain

20.00 Büllach - Herisau
Sierre - Rapperswil
Uzwil - GE Servette

**Tour final
de 1^{re} ligue**

Résultats
Chx-Fds - Lausanne 6-6 (3-3 1-3 2-0)
Dübendorf - Wil 9-2 (1-0 6-1 2-1)
Wiki - Lyss 4-5 (0-0 2-3 2-2)

Classement

1. Lyss	5	4	1	0	24-10	9
2. Wiki-Münsingen	5	4	0	1	31-19	8
3. Dübendorf	5	1	2	2	23-22	4
4. Lausanne	5	1	2	2	20-24	4
5. Chaux-de-Fonds	5	1	1	3	23-34	3
6. Wil	5	1	0	4	15-27	2

Football

**NE Xamax engage
un Brésilien**

Après le Yougoslave Admir Smajic et le Danois Carsten Nielsen, Neuchâtel Xamax a engagé un troisième étranger, un attaquant brésilien de 21 ans à peine en provenance de Fluminense. De son véritable nom José Maria da Silva, il se fait appeler Ze Maria sur les terrains de football. Le Sud-Américain, qui peut jouer aussi bien à l'aile gauche qu'à l'aile droite, a signé un contrat portant jusqu'à la fin de la saison. Le montant du transfert n'a pas été révélé.

● Match amical: Meyrin - UGS 3-3 (2-2).

**élégance
NUPTIALE**

Le clin d'oeil
d'une mode spontanée,
originale, insolente!



coup de coeur
à tous les prix.

**BEL-AIR
Métropole**
LAUSANNE
021 20 16 80

Méthode Aimé Venel
International
ATELIER JEAN-LUC BARBIER



COURS DESSIN ET PEINTURE
pour adultes et enfants
Inscription à tout moment

NOUVELLE ADRESSE
Rue de Loèche 6 - Sion
Tél. (027) 22 67 27

**Atelier de polissage sur
métaux et vernissage
incolore au four, près de
Bussigny**

Spécialisé pour brunir laiton + cuivre et
poncer - brosser - meuler: laiton - inox -
cuivre et aluminium.
Delli Gatti, Del Sordo & Cie
Croix-du-Péage
1029 Villars-Sainte-Croix
Tél. (021) 635 64 15.

22-579875



**RESTAURANT
LA FARGE**

SAINT-MAURICE, TÉL. 025-65.13.60

FERMÉ MARDI SOIR ET MERCREDI

HIOB

Grande brocantes
occasions

Cour de la gare 31 - SION
Tél. (027) 22 06 53

Léman 35 - Martigny
Tél. (026) 22 38 83

Ouvert tous les après-midi.

**RÉVISION ET ASSAINISSEMENT
DE CITERNES + NOUVELLES
INSTALLATIONS**

J.-PAUL MEYNET **citernex**
Tél. (027) 88 18 17
1997 HAUTE-NENDA

RÉPARE-VITE

Un dépanneur tou-
jours à votre ser-
vice, entretient,
rénove, répare tout dans la mai-
son.

RÉPARE-VITE
Av. de France 7 - 1870 MONTHEY
Tél. (025) 71 38 12.

36-5698

Les intemporelles du temps

Montre à quartz pour hommes 199.- Multifonctions: calendrier, jour et date, phases lunaires. Boîtier doré. Etanche. Verre minéral. Bracelet en cuir. **Montre sport pour hommes 149.-** Mouvement à quartz. Boîtier et bracelet bicolores. Etanche. **Montre classique pour dames 99.-** Mouvement à quartz. Boîtier doré. Verre minéral. Bracelet en cuir. **Montre-bijou pour dames 179.-** Mouvement à quartz. Boîtier et bracelet rigide dorés.



M-W 89/10

Sion Place du Midi, Tél. 22 90 35 ☑ 1h gratuite dès Fr. 20.- d'achat



Coop City



Coop City

Grands magasins d'actualité - Place du Midi - Sion

La galerie alimentaire



**Les économies
de la semaine**

**Poisson frais
prêt à cuire**

tous les jeudis et vendredis!
MANGER... du POISSON, c'est la santé!

FILETS DE CARRELET LE KILO 22.- **19.-**

TRUITES vidées LE KILO 16.- **12.50**

TRANCHES DE SAUMON LE KILO 39.50 **34.-**



Hockey sur glace**Télégrammes****DAVOS - AJOIE 4-5**
(1-0 3-4 0-1)

Davos: Buriola; Egli, Mazzoleni; Griga, Simonet; Häller, Jäger; Larmer, Roulston, Brodmann; Lang, Sergio Soguel, Batt; Häslar, Jacques Soguel, Richter.

Ajoie: Wahl; Bourquin, Campbell; Bächler, Princi; Sembinelli; Jolidon, Terry, Berdat; Meier, Guido Egli, Schüpbach; Brüttsch, Lechenne, Grand.

Patinoire de Davos. 999 spectateurs. Arbitres: Vögtlin, Marti-Zingg. **Buts:** 6e Brodmann (Egli, à 5 contre 4) 1-0. 21e Brodmann (Larmer) 2-0. 23e Grand (Lechenne) 2-1. 26e Campbell (Terry, à 5 contre 4) 2-2. 29e Terry (Campbell, à 4 contre 4) 2-3. 31e Roulston 3-3. 32e Terry (Berdat, à 5 contre 4) 3-4. 35e Larmer (Sergio Soguel) 4-4. 45e Princi (Jolidon) 4-5. **Pénalités:** 6 × 2' contre Davos, 3 × 2' contre Ajoie.**LANGNAU - COIRE 5-6**
(2-3 1-2 2-1)

Langnau: Grubauer; Bosshardt, Probst; Hepp, Balmer; Fankhauser, Urs Hirschi; Walker, Liniger, Horak; Huttmacher, Moser, Geddes; Ryser, Malinowski, Markus Hirschi.

Coire: Bösch; Young, Kessler; Keller, Jeuch; Locher, Bleiker; Laczko, Stebler, Poltera; Alex Wittmann, Lavoie, Theo Wittmann; Kalser, Enzler, Gredig.

Ilfis. 3540 spectateurs. Arbitres: Ehrensperger, Ardüser - Gobbi. **Buts:** 8e Poltera (Young, à 5 contre 4) 0-1. 11e Liniger (Horak) 1-1. 12e Geddes (Moser) 2-1. 14e Kalser 2-2. 20e Stebler (Laczko, à 4 contre 5) 2-3. 29e Jeuch (Lavoie) 2-4. 34e Laczko (Jeuch) 2-5. 39e Malinowski (Balmer) 3-5. 47e Markus Hirschi (Huttmacher, Hepp) 4-5. 57e Malinowski (Balmer) 5-5. 60e Laczko (Stebler) 5-6. **Pénalités:** 2 × 2' plus 10' (Fankhauser) contre Langnau, 6 × 2' contre Coire.**RAPPERSWIL - JONA - GE SERVETTE 9-2**
(3-1 4-0 2-1)Lido. 3000 spectateurs. Arbitres: Voillat, Höhl - Rechsteiner. **Buts:** 6e Schneller (Stocker, Castellani) 1-0. 7e Ollson 2-0. 7e Fransioli (Boucher) 2-1. 19e Patrizio Morger (Schneller, Castellani) 3-1. 27e Schneller (Hills) 4-1. 27e Patrizio Morger (Schneller) 5-1. 28e Ollson (Christoffel) 6-1. 40e Christoffel (Castellani) 7-1. 43e Schneller (Bachmann) 8-1. 44e Rechsteiner (Girardin) 8-2. 58e Amsler (Castellani) 9-2. **Pénalités:** 2 × 2' plus 10' (Klaus) contre Rapperswil, 4 × 2' plus 5' (Mercier) contre Genève Servette.**BÜLACH - UZWIL 4-11**
(1-4 1-4 2-3)Hirslen. 500 spectateurs. Arbitres: Reist, Biollay - Progin. **Buts:** 14e Taylor (Baier) 0-1. 14e Thomas Studer (Thomas Peter) 1-1. 18e Ammann (Hagmann, Widmer) 1-2. 18e Fiala (Stucki) 1-3. 20e Widmer (Morgenthaler) 1-4. 28e Burkard (Taylor) 1-5. 31e Taylor (Stucki) 1-6. 34e Yaremchuk (Taylor, Fiala) 1-7. 36e Rüger 2-7. 40e Taylor (Yaremchuk) 2-8. 45e Baier 2-9. 50e Hofacker (Yaremchuk) 2-10. 52e Johnsto 3-10. 53e Frischknecht (Koeff) 4-10. 59e Widmer 4-11. **Pénalités:** 2 × 2' contre Bülach, 1 × 2' contre Uzwil.**DÜBENDORF - WIL 9-2**
(1-0 6-1 2-1)Im Chreis. 550 spectateurs. Arbitres: Kovaric, Vacchini - Suter. **Buts:** 19e Ursprung (Bayer) 1-0. 25e Bayer (Ursprung) 2-0. 25e Kossmann (Wunderli) 3-0. 32e Imholz (Ghillioni) 4-0. 32e Hasler (Schöneberg) 4-1. 33e Speck 5-1. 38e König (Maag) 6-1. 39e Ursprung (Kossmann) 7-1. 45e Bünzli (Speck) 8-1. 50e Equilino 8-2. 58e Lüthi 9-2. **Pénalités:** 7 × 2' plus 10' (Kossmann) contre Dübendorf, 11 × 2' plus 5' (Schöneberg) plus 10' (Erni) contre Wil.**WIKI - LYSS 4-5**
(0-0 2-3 2-2)Patinoire de Lyss. 1450 spectateurs. Arbitres: Ballmann, Paul Hofer - Jürg Hofer. **Buts:** 21e Laczko 0-1. 25e Egli (Lappert) 0-2. 30e Stettler (Glauser) 1-2. 34e Laczko 1-3. 40e Bärtschi (Stettler) 2-3. 47e Zum Wald (Noël Gerber) 2-4. 49e Hans Lüthi 3-4. 53e Bachofner (Egli) 3-5. 57e Wüthrich (Daniel Bucher) 4-5. **Pénalités:** 7 × 2' contre Wiki, 4 × 2' contre Lyss.**LA CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE 6-6**
(3-3 1-3 2-0)Les Mèlèzes. 1400 spectateurs. Arbitres: Biedermann, Chedelat - Büchi. **Buts:** 3e Rohrbach (Näf) 1-0. 4e Weber (Leuenberger) 1-1. 9e Ecœur (Morel) 1-2. 15e Courvoisier 1-3. 16e Siegrist (Tschanz) 2-3. 17e Fuchs (Bergamo) 3-3. 27e Weber 3-4. 28e Näf (Rohrbach) 4-4. 36e Dessarzin (Ecœur, Meylan) 4-5. 40e Heughebaert (Ecœur) 4-6. 41e Fuchs 5-6. 47e Rohrbach (Fuchs, Tschanz) 6-6. **Pénalités:** 1 × 2' contre La Chaux-de-Fonds, 5 × 2' contre Lausanne.**Promotion - relégation: Martigny - Zurich 4-4 (2-2 0-1 2-1)****Le steak à une face!****Martigny a failli. Seulement failli. Il a joué... sans trop marquer. Comme souvent. Talon d'Achille!**

Presque cuites, les carottes! Presque finis, les haricots! Le HC Martigny ne célébrera vraisemblablement pas son cinquantième anniversaire par une historique promotion en ligue nationale A. On a voulu y croire jusqu'au bout et on n'aura pas la malhonnêteté d'écrire que les protégés de l'entraîneur Dubé ont triché hier soir. Non. Les Valaisans ont fait leur match, joué le tout pour le tout, dominé souvent les débats, mais ils ont terminé leur saison en établissant une dernière fois le point névralgique, le nerf de la «guéguerre», le talon d'Achille. On veut dire par là une incapacité chronique, presque malade, de profiter des nombreuses occasions qu'ils se créent. Incroyable mais vrai, incroyablement mais bien réel. Martigny presse, compresse, harcèle, puis

pèche par précipitation et manque de lucidité. Mathématiquement, c'est vrai, il reste une chance aussi mince qu'un steak à une face de se hisser parmi l'élite. Pour ce faire, une victoire à Ajoie est nécessaire;

Par Christian Michelod

et une défaite de Coire face à Zurich; et une victoire valaisanne face aux Jurassiens dans un match de barrage. Ça fait un peu beaucoup, non? Bon, d'accord.

Course-poursuite

Toujours est-il que Martigny n'a pas maté le promu zurichois. Qu'il a parfois très bien joué, qu'il s'est parfois découragé, qu'il s'est sou-

**Une fois de plus, le gardien zurichois Scheibli veillait. Les attaquants martigneraïns Pleschberger et Robert n'ont pas réussi à trouver la faille dans la défense.****Devant 2800 spectateurs****Martigny:** Meuwly; Gagnon, J.-L. Locher; Mauron, Heiniger; Robert, Mongrain, Aebersold; Pleschberger, Moret, Lüthi; Baumann, Zimmermann, R. Locher; Nussberger. **Coach:** Dubé.**Zurich:** Scheibli; Gruth, Eberhard; Bünzli, Faic; P. Meier, Jost; Vollmer, Christ, Geiger; Cadisch, R. Meier, Tschudin; Zbinden, Marti, Cahenzli; Schonhaar, Hohl. **Coach:** Nicholson.**Buts:** 3'38 Christ (Hohl) 0-1; 9'21 Bünzli (Faic) 0-2; 12'28 Moret 1-2; 15'18 Gagnon (R. Locher) 2-2 (Martigny à 5 contre 4, pénalité de Christ); 24'22 R. Meier (Cadisch) 2-3; 47'12 Lüthi 3-3; 51'20 Bünzli (R. Meier) 3-4 (Zurich à 5 contre 4, pénalité de Gagnon); 59'40 Gagnon 4-4.**Notes:** Forum d'Octodure. 2800 spectateurs. Arbitre: Tschanz, assisté de MM. Ramseier et Zimmermann. Martigny au complet; Zurich sans Tambellini (déchirure des ligaments) mais avec le Polonais Christ.**Pénalités:** 5 × 2' contre Martigny (R. Locher, Mongrain, Aebersold); 9 × 2' contre Zurich (Cadisch, Christ, Gruth, 2 × Vollmer, Bünzli).**Faits spéciaux:** 42'37 à la suite d'un choc avec Jost, Roland Locher, «sonné», doit quitter la glace. La coupe de champion de LNB est remise au CP Zurich par André Gauthier, représentant de la ligue suisse.**Herisau - Sierre 5-1 (0-1 4-0 1-0)****Le cœur n'a pas suffi!****Sierre a fait illusion pendant un tiers. Courageux, les Valaisans, trop limités dans leur expression et peut-être desservis par l'arbitrage, ont toutefois fini par céder. Suite et fin au dernier numéro...**

Ainsi, le HC Sierre devra attendre samedi, et sa rencontre à Graben face à Rapperswil, pour être définitivement fixé sur son sort. Certes, la bande à Tamminen semble jouer d'une position de force (Genève Servette s'en ira guerroyer à Uzwil et les Genevois possèdent un passif insurmontable à la différence de buts), mais il n'empêche que l'incertitude et le doute planeront bel et bien jusqu'à cette ultime rencontre. En clair, et même si tout semble précher en leur faveur, on aurait donc préféré que les Valaisans se mettent à l'abri en Appenzell déjà. Hélas, la mission s'est soldée par un échec. Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Oui, hier soir, les Sierrois se sont vaillamment battus au centre des sports d'Herisau. Avec les moyens tenus qu'on leur connaît à l'extérieur, mais avec un cœur gros «comme ça». Un tiers durant, ils semblèrent même en mesure de mener à bien leur projet. Malheureusement, dès que la

ligne de parade appenzelloise - Nater, Nethery, Lauber - eut trouvé son rythme de croisière, le rêve fondit comme neige au soleil.

Bataille des premières lignes

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Il suffit d'ailleurs de consulter la liste

De notre envoyé spécial Christian Rappaz

des marqueurs pour s'en convaincre: trois buts et un assist pour la première tripléte alémanique contre «rien» à la ligne de choc valaisanne. En perdant cette bataille des individualités, Sierre ne pouvait décemment espérer tirer de grandes satisfactions de son lointain déplacement. On peut toutefois regretter cette implacable issue dès lors que Glowa et ses ca-

marades avaient superbement empoigné la rencontre. Appliqués, concentrés, volontaires et surtout bien organisés collectivement, les «rouge et jaune» imprimèrent de surcroît un rythme élevé au cours des premières minutes. Conséquence de ce départ canon, Locher, au terme d'un puissant débordement sur le flanc gauche, allumait logiquement le tableau d'affichage consécutivement à un tir précis dans la lucarne de Bachschmied. On crut alors les Sierrois placés sur une bonne rampe de lancement. Erismann, parfait et la défense bien à son affaire, renforçait encore ce sen-

timent. Bien sûr, Herisau tenta bien de réagir mais rien de très dangeureux venait cependant troubler la quiétude du portier valaisan.

Pénalités fatales

Rien, sauf une pénalité sévèrement sanctionnée par M. Tam à l'endroit de Zenhäusern et qui, malheureusement, coïncida avec le déclin des visiteurs. Heureux de l'aubaine, les Appenzellois rétablissaient en effet la parité au terme d'une action de rupture amorcée par Morrison et conclue par Nater. Ebranlé par ce coup du

sort, Sierre se mit alors à balbutier. Pire, alors que Eugster pourtant chauffait le banc d'infamie, Lauber, au terme d'un solo que Nethery développa sans être inquiété, donnait l'avantage à ses couleurs. Moins de cinq minutes plus tard, Morrison, bien lancé par Nethery, sonnait le glas des espoirs valaisans. La messe était dite. Car même s'ils ne furent jamais résignés, ceux-ci n'allèrent plus parvenir à retrouver le rythme du tiers initial. D'autant qu'avec la confiance revenue, Herisau imposa dès lors sa manière. Sierre tenta bien de s'y opposer mais son cœur, seul, n'y suffit pas. Dommage...

**Nethery (à droite) fut avec Morisson le meilleur élément sur la glace et a assuré le succès d'Herisau (à gauche Lötscher).**

Arch. Remo

Communiqué N° 28

Calendrier printemps 1989

Samedi 1^{er} avril 1989

Juniors B - 1^{er} degré
 Monthey 2 - Conthey
 Sion 3 - Sierre 2
 Visp - Martigny 2

Juniors B - 2^e degré
 Noble-Contrée - Chalais
 Termen - Raron
 Varen - Turtmann
 Arbaz - Ayent
 Leytron - ES Nendaz

Vétroz - Granges
 La Combe - Saint-Gingolph
 Saint-Maurice - Martigny 3

Juniors C - 1^{er} degré
 Conthey - Lens
 Leuk-Susten - Steg
 ES Nendaz - Grimsuat
 St-Niklaus - Sierre 2
 Chamoson - USCM
 Martigny 3 - Erde
 Monthey 2 - La Combe
 Sierre 3 - Orsières

Juniors C - 2^e degré
 Ayent - Grône
 Evolène - Savièse
 Hérémence - Miège
 Saint-Léonard - Bramois 2

Dimanche 2 avril 1989

Juniors A - 1^{er} degré
 Bramois - Fully
 Châteauaueuf - Sierre
 Conthey - Salgesch
 Martigny 2 - Naters
 Savièse - Brig

Juniors A - 2^e degré
 Chippis - Termen
 Leuk-Susten - Lalden
 Saint-Léonard - Steg
 Visp - Montana-Crans

Juniors B - 1^{er} degré
 USCM - Leuk-Susten
 Orsières - Bramois 2

Juniors B - 2^e degré
 Naters - St-Niklaus
 Chermignon - Savièse
 Riddes - Châteauaueuf
 Troistorrents - Fully
 Vernayaz - Vionnaz

Samedi 8 avril 1989

Juniors B - 1^{er} degré
 Leuk-Susten - Visp
 Martigny 2 - Monthey 2

Juniors B - 2^e degré
 Raron - Noble-Contrée
 St-Niklaus - Varen
 Turtmann - Termen

Ayent - Vétroz
 Granges - Leytron
 ES Nendaz - Riddes
 Liddes - La Combe
 Martigny 3 - Troistorrents
 Vionnaz - Saint-Maurice

Juniors C - 1^{er} degré
 US ASV - ES Nendaz
 Grimsuat - Conthey
 Lens - St-Niklaus
 Sierre 2 - Leuk-Susten

USCM - Monthey 2
 La Combe - Martigny 3
 Orsières - Chamoson

Juniors C - 2^e degré
 Bramois 2 - Hérémence
 Grône - Evolène
 Miège - Ayent
 Montana-Crans - Saint-Léonard

Juniors D - 1^{er} degré
 Chippis - Visp
 Raron 2 - Steg
 St-Niklaus - Salgesch

Chalais - Vétroz
 Châteauaueuf - Sion 2
 Conthey - Montana-Crans
 Martigny 3 - La Combe
 Saint-Maurice - USCM
 Vernayaz - Châteauaueuf 2

Juniors D - 2^e degré
 Brig - Termen
 Naters - Saas-Fee
 Raron - St-Niklaus 2
 Steg 2 - Leuk-Susten
 Turtmann - Sierre

Lens - Grône
 Sierre 2 - Noble-Contrée
 Ayent - Bramois
 Grimsuat - Saint-Léonard

Bramois 2 - Conthey 2
 Erde - Savièse 2
 Vétroz 2 - ES Nendaz

Chamoson - Martigny 2
 Fully - Saillon
 Saxon - Riddes
 Evionnaz-Collonges - Orsières
 Massongex - Bagnes
 Monthey 3 - Vollèges

USCM 2 - Saint-Gingolph
 Monthey 2 - Martigny 4

Juniors E - 1^{er} degré
 Leuk-Susten - Visp 2
 Naters - Sierre
 Raron - Salgesch

US ASV - Naters 2
 Ayent - Montana-Crans
 Brig 2 - Chalais

Bagnes - Vétroz
 Châteauaueuf - Sion 4
 Conthey - Fully

USCM - Vionnaz
 La Combe - Saint-Maurice
 Orsières - Saint-Gingolph

Juniors E - 2^e degré
 St-Niklaus - Raron 2
 Termen - Naters 3
 Visp - Brig 3

Brig - Raron 3
 St-Niklaus 2 - Steg

Agarn - Leuk-Susten 2
 Steg 2 - Turtmann
 Chermignon - Noble-Contrée
 Chippis - Miège

Lens - Evolène
 Saint-Léonard - Bramois
 Sierre 2 - Ayent 2

Bramois 2 - Savièse
 Granges - Hérémence
 Grimsuat - Grône

Bramois 3 - Grimsuat 2
 Conthey 2 - Erde
 ES Nendaz - Châteauaueuf 2

Aproz - Vétroz 2
 Chamoson - Sion 3
 Châteauaueuf 3 - ES Nendaz 2

Chamoson 2 - Saillon
 Fully 2 - Riddes
 Leytron - Martigny 4

Bagnes 2 - La Combe 2
 Liddes - Martigny 5

Evionnaz-Collonges - Martigny 3
 Orsières 2 - Vernayaz
 Monthey 3 - Massongex
 Saint-Maurice 2 - Troistorrents

Juniors F - 1^{er} degré
 Brig - Visp 2
 Raron - Varen
 Sion 2 - Steg

US ASV - Sion 3
 Ayent - Saint-Léonard
 Conthey - Lens

USCM - Vétroz
 Martigny 2 - Monthey
 Sion - Orsières

Juniors F - 2^e degré
 Brig 2 - Visp
 Lalden 2 - Termen 2
 Naters - St-Niklaus

Raron 2 - Naters 2
 St-Niklaus 2 - Lalden
 Termen - Brig 3

Agarn - Chippis
 Leuk-Susten - Salgesch
 Lens 2 - Granges
 Montana-Crans - Chermignon
 Saint-Léonard 2 - Chalais

Bramois - Hérémence
 Erde 2 - Grône
 Evolène - Grimsuat

Aproz - Sion 4
 Châteauaueuf - ES Nendaz
 Conthey 2 - Erde

Chamoson - Vétroz 3
 Fully - Saxon
 Martigny - Saillon

Orsières 2 - Martigny 3
 Saxon 2 - La Combe
 Vétroz 2 - Fully 2

Massongex - Monthey 2
 Saint-Gingolph - Saint-Maurice
 Vouvy - Troistorrents

Dimanche 9 avril 1989

Juniors A - 1^{er} degré
 Brig - Châteauaueuf
 Fully - Conthey
 Naters - Savièse
 Salgesch - Martigny 2
 Sierre - Bramois

Chamoson - Vétroz 3
 Fully - Saxon
 Martigny - Saillon

Orsières 2 - Martigny 3
 Saxon 2 - La Combe
 Vétroz 2 - Fully 2

Massongex - Monthey 2
 Saint-Gingolph - Saint-Maurice
 Vouvy - Troistorrents

Juniors A - 2^e degré
 Chalais - Visp
 Montana-Crans - Chippis
 Steg - Leuk-Susten
 Termen - Saint-Léonard

Juniors B - 1^{er} degré
 Bramois 2 - Sion 3
 Conthey - Orsières
 Sierre 2 - USCM

Juniors B - 2^e degré
 Brig 2 - Naters
 Châteauaueuf - Chermignon
 Savièse - Arbaz
 Saint-Gingolph - Vernayaz

Juniors C - 1^{er} degré
 Bagnes - Sierre 3

Samedi 15 avril 1989

Juniors A - 2^e degré
 Grimsuat - Ayent
 Saillon - Bagnes

Juniors B - 1^{er} degré
 Conthey - Sion 3
 Leuk-Susten - Monthey 2

Juniors B - 2^e degré
 Raron - Chalais
 Raron - St-Niklaus 2
 Turtmann - Noble-Contrée

Ayent - Leytron
 Chermignon - Arbaz
 Granges - Riddes

Saint-Gingolph - Saint-Maurice
 Vionnaz - Troistorrents

Juniors C - 1^{er} degré
 US ASV - Conthey
 Grimsuat - St-Niklaus
 Lens - Leuk-Susten
 Sierre 2 - Steg

USCM - Martigny 3
 La Combe - Erde
 Orsières - Monthey 2

Juniors C - 2^e degré
 Agarn - Anniviers
 Chippis - Naters 2
 Lalden - Visp
 Saas-Fee - Varen

Bramois 2 - Ayent
 Grône - Savièse
 Miège - Evolène
 Montana-Crans - Hérémence

Chalais - Châteauaueuf
 Sion 2 - Conthey

Vétroz - Montana-Crans
 Châteauaueuf 2 - La Combe
 USCM - Martigny 3
 Vernayaz - Saint-Maurice

Juniors D - 2^e degré
 Brig - Naters
 Saas-Fee - Raron
 Termen - St-Niklaus 2

Leuk-Susten - Brig 2
 Sierre - Steg 2

Grône - Anniviers
 Noble-Contrée - Lens

Bramois - Grimsuat
 Saint-Léonard - Savièse

Bramois 2 - Erde
 Conthey 2 - ES Nendaz
 Savièse 2 - Vétroz 2

Chamoson - Fully
 Martigny 2 - Riddes
 Saillon - Saxon

Monthey 3 - Evionnaz-Collonges
 Orsières - Massongex
 Vollèges - Bagnes

Martigny 4 - USCM 2
 Saint-Gingolph - Troistorrents

Juniors E - 1^{er} degré
 Leuk-Susten - Naters
 Sierre - Raron
 Visp 2 - Salgesch

US ASV - Ayent
 Montana-Crans - Brig 2
 Naters 2 - Chalais

Bagnes - Châteauaueuf
 Sion 4 - Conthey
 Vétroz - Fully

Ayent - Montana-Crans
 Evolène - Bramois 2
 Hérémence - Saint-Léonard
 Savièse - Miège

Aproz - Sion 3
 Ardon - Riddes
 Châteauaueuf - Fully
 Vétroz - Leytron

Massongex - Evionnaz-Collonges
 Orsières 2 - Martigny 2
 Vionnaz - Vernayaz
 Vouvy - Troistorrents

Juniors E - 2^e degré
 Brig 3 - Raron 2
 Naters 3 - St-Niklaus
 Visp - Termen

Raron 3 - St-Niklaus 2
 Steg - Termen 2

Leuk-Susten 2 - Steg 2
 Turtmann - Varen

Noble-Contrée - Chippis
 Sierre 3 - Miège

Ayent 2 - Evolène
 Bramois - Lens
 Conthey 2 - Saint-Léonard

Bramois 2 - Granges
 Hérémence - Grimsuat
 Savièse - Grône

Bramois 3 - ES Nendaz
 Châteauaueuf 2 - Conthey 2
 Grimsuat 2 - Erde

Aproz - Chamoson
 Sion 3 - Châteauaueuf 3
 Vétroz 2 - ES Nendaz 2

Chamoson 2 - Fully 2
 Riddes - Leytron
 Saillon - Martigny 4

La Combe 2 - Liddes
 Martigny 5 - Saxon
 Martigny 3 - Orsières 2
 Vernayaz - Vollèges

Massongex - Saint-Maurice 2
 Troistorrents - Vouvy

Juniors F - 1^{er} degré
 Brig - Raron
 Varen - Sion 2
 Visp 2 - Steg

US ASV - Ayent
 Saint-Léonard - Conthey
 Sion 3 - Lens

USCM - Martigny 2
 Monthey - Sion
 Vétroz - Orsières

Juniors F - 2^e degré
 Brig 2 - Lalden 2
 Termen 2 - Naters
 Visp - St-Niklaus

Brig 3 - Naters 2
 Lalden - Raron 2
 Termen - St-Niklaus 2

Chippis - Leuk-Susten
 Salgesch - Turtmann

Chalais - Granges
 Chermignon - Lens 2
 Saint-Léonard 2 - Montana-Crans

Bramois - Erde 2
 Grône - Evolène
 Hérémence - Grimsuat

Aproz - Châteauaueuf
 ES Nendaz - Conthey 2
 Sion 4 - Erde

Chamoson - Fully
 Saxon - Martigny
 Vétroz 3 - Saillon

Fully 2 - Martigny 3
 La Combe - Orsières 2
 Vétroz 2 - Saxon 2

Massongex - Vouvy
 Monthey 2 - Saint-Maurice
 Troistorrents - Saint-Gingolph

Juniors C - 1^{er} degré
 Bagnes - Chamoson

Samedi 22 avril 1989

Juniors A - 2^e degré
 Ayent - Saillon
 Saint-Maurice - Ardon

Juniors B - 1^{er} degré
 Monthey 2 - Visp
 Sierre 2 - Conthey
 Sion 3 - Martigny 2

Juniors B - 2^e degré
 Chalais - Turtmann
 Noble-Contrée - St-Niklaus

ES Nendaz - Chermignon
 Riddes - Ayent
 Vétroz - Arbaz

Saint-Maurice - Liddes
 Troistorrents - Saint-Gingolph

Juniors C - 1^{er} degré
 Conthey - ES Nendaz
 Leuk-Susten - Grimsuat
 St-Niklaus - US ASV
 Steg - Lens

Chamoson - Sierre 3
 Erde - USCM
 Martigny 3 - Orsières

Juniors C - 2^e degré
 Naters 2 - Anniviers
 Saas-Fee - Agarn
 Varen - Lalden
 Visp - Chippis

Ayent - Montana-Crans
 Evolène - Bramois 2
 Hérémence - Saint-Léonard
 Savièse - Miège

Aproz - Sion 3
 Ardon - Riddes
 Châteauaueuf - Fully
 Vétroz - Leytron

Massongex - Evionnaz-Collonges
 Orsières 2 - Martigny 2
 Vionnaz - Vernayaz
 Vouvy - Troistorrents

Juniors D - 1^{er} degré
 Raron 2 - Visp
 St-Niklaus - Chippis
 Salgesch - Steg

Châteauaueuf - Vétroz
 Conthey - Chalais
 Montana-Crans - Sion 2

La Combe - USCM
 Martigny 3 - Vernayaz
 Saint-Maurice - Châteauaueuf 2

Juniors D - 2^e degré
 Naters - Termen
 Raron - Brig
 St-Niklaus 2 - Saas-Fee

Brig 2 - Sierre
 Steg 2 - Turtmann

Anniviers - Noble-Contrée
 Lens - Sierre 2

Grimsuat - Ayent
 Savièse - Bramois

Erde - Conthey 2
 ES Nendaz - Savièse 2
 Vétroz 2 - Bramois 2

Fully - Martigny 2
 Riddes - Saillon
 Saxon - Chamoson

Bagnes - Orsières
 Evionnaz-Collonges - Vollèges
 Massongex - Monthey 3

USCM 2 - Monthey 2
 Troistorrents - Martigny 4

Juniors E - 1^{er} degré
 Naters - Visp 2
 Raron - Leuk-Susten
 Salgesch - Sierre

Ayent - Naters 2
 Brig 2 - US ASV
 Chalais - Montana-Crans

Châteauaueuf - Vétroz
 Conthey - Bagnes
 Fully - Sion 4

La Combe - Vionnaz
 Orsières - USCM
 Saint-Gingolph - Saint-Maurice

Juniors E - 2^e degré
 Raron 2 - Naters 3
 St-Niklaus - Visp
 Termen - Brig 3

St-Niklaus 2 - Brig
 Termen 2 - Raron 3

Steg 2 - Agarn
 Varen - Leuk-Susten 2

Chermignon - Sierre 3
 Miège - Noble-Contrée

Evolène - Bramois
 Lens - Sierre 2
 Saint-Léonard - Ayent 2

Granges - Savièse
 Grimsuat - Bramois 2
 Grône - Hérémence

Conthey 2 - Bramois 3
 Erde - Châteauaueuf 2
 ES Nendaz - Grimsuat 2

Chamoson - Vétroz 2
 Châteauaueuf 3 - Aproz
 ES Nendaz 2 - Sion 3

Fully 2 - Saillon
 Leytron - Chamoson 2
 Martigny 4 - Riddes

Liddes - Bagnes 2
 Saxon - La Combe 2

Orsières 2 - Evionnaz-Collonges
 Vollèges - Martigny 3

Juniors F - 2^e degré
 Lalden 2 - Visp
 Naters - Brig 2
 St-Niklaus - Termen 2

Naters 2 - Lalden
 Raron 2 - Termen
 St-Niklaus 2 - Brig 3

Leuk-Susten - Agarn
 Turtmann - Chippis

Granges - Chermignon
 Lens 2 - Saint-Léonard 2
 Montana-Crans - Chalais

Erde 2 - Hérémence
 Evolène - Bramois
 Grimsuat - Grône

Châteauaueuf - Sion 4
 Conthey 2 - Aproz
 Erde - ES Nendaz

Fully - Vétroz 3
 Martigny - Chamoson
 Saillon - Saxon

Martigny 3 - La Combe
 Orsières 2 - Vétroz 2
 Saxon 2 - Fully 2

Saint-Gingolph - Massongex
 Saint-Maurice - Troistorrents
 Vouvy - Monthey 2

Dimanche 23 avril 1989

Juniors A - 1^{er} degré
 Brig - Salgesch
 Conthey - Bramois
 Martigny 2 - Sierre
 Naters - Châteauaueuf
 Savièse - Fully

Juniors A - 2^e degré
 Chippis - Visp
 Lalden - Termen
 Leuk-Susten - Montana-Crans
 Saint-Léonard - Chalais

Bagnes - Aproz
 USCM - Grimsuat

Juniors B - 1^{er} degré
 Bramois 2 - USCM
 Orsières - Leuk-Susten

Juniors B - 2^e degré
 Termen - Brig 2
 Varen - Naters

Châteauaueuf - Granges
 Leytron - Savièse
 Fully - Vionnaz
 Vernayaz - La Combe

Juniors C - 1^{er} degré
 Monthey 2 - Bagnes

Mercredi 26 avril 1989

Juniors

VOUVRY

Salle A.-Parchet

Samedi 11 mars
  20 h 15

- Salle climatis e
- Salle r serv e aux non-fumeurs

Panneau d'affichage  lectrique des num ros

LOTO

16 000

en faveur du Groupe SCOUTS

Bonne chance   tous!

Abonnements:

- 1 carte Fr. 30.-
- 2 cartes Fr. 50.-
- 3 cartes Fr. 60.-
- 4 cartes Fr. 70.-
- 5 cartes Fr. 80.-

(  jouer par la m me personne)

Au porteur d'abonnement, la carte suppl mentaire Fr. 1.-

Transport par Th o Bailly, Torgon - T l. (025) 81 29 53

- offert par l'organisateur
- 18 h 40 Martigny, gare CFF
 - 18 h 50 Vernayaz, b timent PTT
 - 18 h 55 Evionnaz, b timent PTT
 - 19 h 00 Saint-Maurice, gare CFF
 - 19 h 10 Bex, place du March 
 - 19 h 15 Massongex,  glise
 - 19 h 20 Monthey, place Centrale
 - 19 h 25 Collombey, maison comm.
 - 19 h 30 Muraz, parc Dzeron
 - 19 h 35 Vionnaz, arr t bus

Service de car gratuit. Aller et retour (places r serv es)

- 18 h 50 Vevey, place du March 
- 18 h 55 Tour-de-Peilz, stat. Agip
- 19 h 00 Clarens, b timent SRE
- 19 h 05 Montreux, place March 
- 19 h 10 Territet, Grand-H tel
- 19 h 15 Villeneuve, gare CFF
- 19 h 20 Rennaz, laiterie
- 19 h 25 Roche, coll ge
- 19 h 30 Aigle, gare CFF
- 19 h 40 Vionnaz, arr t bus

AFFAIRES IMMOBILI RES



IMMEUBLE ADMINISTRATIF
COMMERCIAL ET LOCATIF

Rue du Torrent N  1 - VEVEY

- Appartement duplex de 180 m²
- Bureaux de 65 et 130 m²
- Surface commerciale de 130 m²

d s le
1er mai 1989



COFIDECO SA
Agence immobili re
Rue de Lausanne 17 1800 Vevey (Suisse)

T l. 021/921 82 31-34

Villars

VILLARS-CENTRE

A saisir:
les deux derniers appartements 4 p. en attique, 2 baigns, chemin es, SUD-EST et SUD-OUEST, balcons 17 m², vue superbe sur les Alpes. Tranquillit . Fr. 440 000.-, garage Fr. 19 000.-.

VILLARS - CHESI RES

En construction:
du studio au 4-p. de Fr. 135 000.-   Fr. 460 000.-, garage Fr. 19 000.-. Construction artisanale, belle exposition SUD-EST-OUEST.

Autorisation pour  trangers

Vente directe du constructeur pour visiter, sans engagement:

TRIANGLE D'AZUR
T l. (025) 35 26 64
Fax (025) 35 26 15

22-160926

A vendre   Sion, Grand-Pont,

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE STANDING

220 m², 5 1/2 pi ces, balcon, cour int rieure, avec beaucoup de cachet. Id al pour cabinet m dical,  tude d'avocat, bureau, etc. Fr. 635'000.-



G.M. DEBONVILLE
Route de l'Arsenal • 1892 Lavey-Village
T l. 025 / 65 18 50 • Fax 025 / 65 18 15

On cherche   acheter   Sion immeuble locatif

bonne situation.
Maximum Fr. 6 000 000.-
Interm diaire s'abstenir.

Ecrire sous chiffre Q 36-300379, Publicitas, 1951 Sion.

036-300379

A LOUER

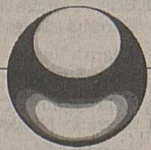
VOUVRY

2 appartements de 3 1/2 pi ces

Libres d s le 1er avril 1989.
Fr. 790.- + charges.

LIVIT

LIVIT S.A. R GIE IMMOBILI RE
RUE SAINT-PIERRE 4
1003 LAUSANNE T L. (021) 22 28 15



SPHERE MANAGEMENT

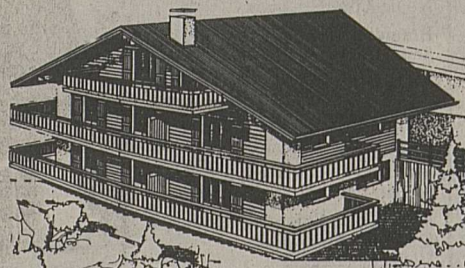
A VENDRE   Chesi res (VD)

superbe chalet

- 7 chambres   coucher
- 2 cuisines
- 2 salles d'eau

T l. 025/ 71 10 56

PLACE TUBINGEN 5, 1870 MONTHEY



Renseignements et visites:
t l. (025) 77 15 80

Val-d'Illicz - Les Crosets (VS)

Au c ur des Portes-du-Soleil
R sidence VAL'DY
(face aux Dents-du-Midi)

A vendre

studios + 2 et 3 pi ces

  partir de Fr. 145 000.-
Vente directe des constructeurs.

36-526967

Je cherche chalet ou maison villageoise

r gion Martigny, Entremont, Bagnes,  vent. Val-Ferret.
Prix maximum: Fr. 250 000.-.
D cision rapide si convenance.

Ecrire sous chiffre P 36-90264, Publicitas, rue Etraz 4, 1002 Lausanne.

036-090264

A vendre   Ardon

appartement 4 1/2 pi ces duplex 140 m²

garage, cave, buanderie, pelouse priv e, terrasse   l' tage. R sidentiel de 3 appartements.

T l. (027) 86 17 33
86 22 72.

036-528415

A louer   Bramois

rue du Paradis magnifique studio neuf

1   2 personnes, meubl  ou non, selon entente. Libre tout de suite.

T l. (027) 55 22 73, d s 20 heures, ou case postale 474, 3960 Sierre.

036-072843

A remettre

caf -restaurant

dans le Bas-Valais.

T l. (025) 81 36 97.

036-072850

A vendre   Saillon

terrain agricole

6400 m². Ecrire sous chiffre Z 36-072811, Publicitas, 1951 Sion.

036-072811

A louer

  Sierre, rue de Botire 27 A magnifique studio meubl 

1 ou 2 personnes, avec ou sans place de parc couverte, selon entente. Libre d s le 1er avril 1989.

T l.(027) 55 22 73, d s 20 heures ou case postale 474, 3960 Sierre.

036-072844

A louer au centre des affaires de Monthey

surface commerciale

tr s attrayante de 120 m² ainsi que 50 m² en sous-sol.

2 vitrines

disponible d s le 1er avril 1990.

Ecrire sous chiffre P 36-100186, Publicitas, 1870 Monthey.

036-100186

A vendre   Collombey,   15 minutes de Montreux,

villa

style moderne, finitions soign es. Comprendant:
grand salon, chemin e, cuisine, 2 salles d'eau, r duit, 4 chambres, balcon, 2 terrasses, buanderie, cave, garage. Surface habitable: 160 m². Terrain: 750 m². Taxes comprises. Fr. 480 000.-.

T l. (025) 71 43 50, vente du constructeur.

036-100133

A louer   AIGLE,   150 m de la gare,   partir du 1er Juin 1989

SPLENDIDES APPARTEMENTS

DE 2 PI CES (57 m²) d s Fr. 670.- + charges
DE 3 PI CES TRAVERSANT (89 m²) d s Fr. 920.- + charges.

Pour renseignements et visites:



G RANCE IMMOBILI RE FREYMOND

Succ. Fran ois Schneeberger

(025) 26 17 87/26 17 88
Rue Farel 3, 1860 Aigle

A louer   Sierre

local commercial 25 m²

avec vitrine et place de parc.

Libre tout de suite.

T l. (027) 55 65 26.

036-528571

A louer   Sierre, route de Bottire 34

petit studio meubl 

Libre tout de suite ou   convenir.
Fr. 500.- par mois, charges comprises.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser   la

R gie Immobili re Ren  Antille
Rue Rainer-Maria-Rilke 4 - 3960 Sierre. T l. (027) 55 88 33.

036-528306

A louer   Sion

studio meubl 

centre ville. Situation calme.
Loyer: Fr. 650.-, charges comprises.
Libre: d s le 15 mars 1989.

bernard roduit g rances

LICENCIE SC.ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL.027/ 22 34 64-22 90 02

On cherche

villa ou maison individuelle

  Sion ou environs imm diats.

T l. (027) 23 44 31

036-300393

Monthey, Outre-Vi ze. A louer

magnifique villa jumel e

de 5   6 pi ces, chemin e de salon, 2 salles d'eau, W.-C. s par , cave, grenier, garage 2 places de parc   disposition. Loyer mensuel: Fr. 1600.-. Libre: 1er ao t 1989.

T l. (025) 71 84 35, heures des repas. 036-425131

Marendeux-Monthey

Magnifique villa jumel e

comprendant: sous-sol: buanderie, cave, garage. Rez-de-chauss e: s jour avec chemin e, cuisine agenc e, coin   manger, douche + W.-C., terrasse. Etage: 3 chambres, salle de bains + W.-C., bureau. Parcelle de 660 m².

Prix: Fr. 490 000.-
Rens. et visites: Agence immobili re D. Bussien S.A. T l. (025) 71 42 84. 036-527991

CANTON DU VALAIS

Propri taires d'immeubles cette annonce vous concerne

Nous cherchons   acqu rir des

immeubles locatifs de 6   48 appartements

- Bonnes constructions ou   r novier.
- Enti rement lou s.
- En nom ou en S.I.

Nous ne sommes par des interm diaires. Chaque objet sera trait  avec discr tion et rapidit .

Ne nous tenez par rigueur de rester momentan ment sous chiffre et contactez-nous sans h sitez sous chiffre 1 Y 22-576218   Publicitas, 1002 Lausanne.

GROUPE GECO l'immobilier en Romandie

Votre immeuble vous co te.

Votre capital immobilier s'effrite:

Que faire?

Nous avons une solution concr te   proposer: contactez-nous sans tarder.

Plus efficaces...

... parce que nous sommes une  quipe de professionnels de l'immobilier qui ne faisons que de la g rance:   chacun son m tier!

Plus efficaces!

Nos succ s proviennent d'un engagement personnel direct et en permanence aux c t s de nos clients, partout en Romandie.

Plus efficaces!

Nous vous le prouverons en vous donnant plusieurs exemples concrets o  nous sommes parvenus   redresser la situation et   s curiser parfois de mani re importante le capital immobilier de nos clients.

Vos techniques de gestion immobili re m'int ressent et je souhaite en discuter avec vous sans aucun engagement.

Nom: Pr nom:
Rue: NPA/Localit :
T l.: (priv ) (prof.)

Adressez ce coupon au membre du GROUPE GECO le plus proche, ou   GECO G rance et courtage SA 19, av. du Chamossaire 1860 Aigle

GECO G RANCE ET COURTAGE SA 14 CHAUX-DE-FONDS

REGICO NEUCH TEL SA NEUCH TEL

GESTIMME SA FRIBOURG

R GIE BULLE SA BULLE

GECO G RANCE ET COURTAGE SA LAUSANNE

GECO G RANCE ET COURTAGE SA AIGLE

BVG G RANCE ET COURTAGE SA GEN VE

des vérités dures à avaler...

Taches de rouille? Cernes autour de la baignoire? Lessive terne? Peau rêche? Vaisselle sans éclat? Factures exorbitantes pour l'eau et le chauffage? L'EAU DURE VOUS REND LA VIE DURE. Un système de traitement de l'eau CULLIGAN élimine tous ces problèmes.

Contactez-nous maintenant.

CULLIGAN VALAIS

Place de la Gare 2 - 1950 Sion

Tél. 027/23.16.57

Culligan®

Pour votre sécurité... jusqu'à 18 m de hauteur et 12 m de profondeur 135.- fr./h

Biollay 025 / 71 85 41
MASSONGEX - BEX - LAUSANNE

Sauvez vos cheveux!

- TRAITEMENT CAPILLAIRE BIOLOGIQUE PERSONNALISÉ (formules déposées auprès de l'Office fédéral de la santé publique)
- TOUTS SYSTÈMES DE PROTHÈSES CAPILLAIRES Resserrages et entretien de toutes prothèses
- LA SOLUTION DÉFINITIVE DE LA CALVITIE PAR TRAITEMENT CHIRURGICAL MODERNE

NOMBREUSES RÉFÉRENCES À DISPOSITION
Consultation gratuite sur rendez-vous sans engagement

INSTITUTS CAPILLAIRES - EIENBERGER
GENÈVE - rue de Lyon 75 (022) 44 55 55
FRIBOURG - rue de Romont 12 (037) 23 12 33
NEUCHÂTEL - Hôpital 4 (038) 24 07 30
SION - Rue Lausanne 54 (027) 23 40 70

le véritable café expresso

CHICCO DORO

L'arôme
La couleur
La saveur

CHICCO DORO

EREDI RINO VALSANGIACOMO S.A. - CHIASSO (BAERNA)

Plein de chocolat au prix de gros!

Œufs Suchard

Finesse	pièce 470 g	18.90
Sérénade	pièce 370 g	16.50
Rocher Kirsch	pièce 330 g	13.20
La-do-ré	pièce 290 g	13.30

Œufs Caillers

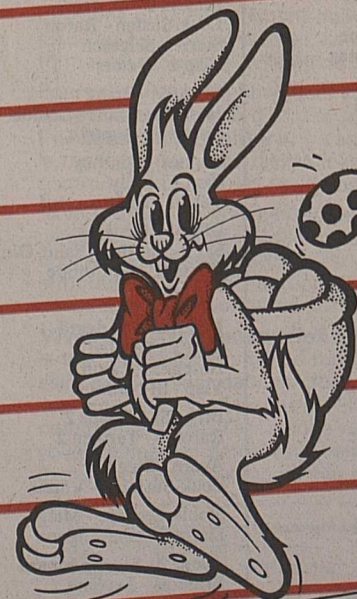
Fémina	pièce 449 g	19.50
Party	pièce 250 g	11.50
Fémina	pièce 855 g	38.90
Frigor	pièce 427 g	16.50

Œufs Lindt

Lindor	pièce 310 g	13.90
Élégance	pièce 410 g	17.50
Chantal	pièce 495 g	22.50
Connaisseur	pièce 380 g	16.90

Chocolat Bernrain

Canard lait	pièce 150 g	3.70
Lapin	pièce 350 g	4.80
Petits œufs	sachet 500 g	8.90



Joyeuses Pâques

BANCOMAT

CENTRE COMMERCIAL **MAGRO**

P gratuit

UVRIER - MARTIGNY - ROCHE - COURENDLIN

La révolution de la technologie des couches!

innovation

Ultra Pampers

DÜNN + TROCKENER
SOTTILE + PIÙ ASCIUTTO
MINCE + PLUS AU SEC
DÜN + DROGER



Même mouillés, ils sont superbement secs!

16.90

au lieu de 21.90
Fr. 5.- moins cher avec bon

BON valeur Fr. 5.-

A l'achat d'un paquet de Pampers et contre remise de ce bon, vous recevrez une réduction de Fr. 5.-.

Nom du client:
Valable dans nos magasins

BON valeur Fr. 5.-

A l'achat d'un paquet de Pampers et contre remise de ce bon, vous recevrez une réduction de Fr. 5.-.

Nom du client:
Valable dans nos magasins

Contre remise des 2 bons, vous recevrez un paquet de Pampers économique au prix de seul. 32.90 au lieu de 42.90

91002



aux emplettes ou en visite, sur bicyclette ça va plus vite

Pourquoi ne feriez-vous pas un peu de vélo?

C'est très raisonnable et de plus excellent pour la forme. A plus forte raison, avec

une offre si avantageuse! Consultez notre prix courant ou demandez votre conseiller Siegfried Agro.

Fongicide viticole

Polyram-DF

Une différence qui saute aux yeux: un feuillage sain et en pleine forme, grâce au Métirame de Zinc.

Efficacité hors du commun sur:

- le rougeot, le mildiou et l'excoriose.

Sous forme de microgranulé à disperser dans l'eau, sans poussière et sans mousse!

Classe de toxicité 4. Observer la mise en garde sur l'emballage. © Marque enregistrée de BASF, Ludwigshafen, RFA

SIEGFRIED AGRO
4800 ZOFINGEN TEL. 062 50 22 93

Super
notre **SUPERMARCHÉ**

Côtelette de porc le kg **10.90**

Fromage à raclette le kg «Marenda» **13.90**

Une baguette de 250 g offerte à la remise de ce bon, du mercredi 8 au samedi 11 mars.

→ seulement valable à **PLACETTE SION**

Accès direct au parking 240 places

PLACETTE SION

ANNONCES DIVERSES

KEITA
voyant médium, spécialiste des travaux occultes, résout les problèmes les plus préoccupants de votre vie dans les plus brefs délais: retour d'affection, chance, amour, protection, désenvoûtement, amaigrissement. Paiement après résultats.
0 (0033) 50 35 00 27.
18-303292

Mr Gisse
grand voyant, médium africain international, résout vos problèmes, amour, affection, chance, protection, désenvoûtement, fidélité, concours, retour immédiat au foyer de la personne que vous aimez. Résultats immédiats. Travail sérieux et efficace. Paiement après résultats.
Tél. (023) ou (0033) 50 92 32 50.
18-605390

Prêts
dès Fr. 3000.- pour vos besoins personnels, pour acquérir un logement, etc. B.A.P. Rue du Château 2, 1870 Monthey.
Tél. (025) 71 58 03.
036-836102

Déménagements
Anken Daniel, Sierre
Tél. (027) 55 47 83.
Rapides, efficaces, avantageux.

Brocante
Av. Platanes 3
lu 9 h 30 - 12 h, sa 13 h 30 - 17 h.
36-435318

MARIAGES

Dame trentaine
cherche compagnon aimant le cheval, pour amitié puis mariage si entente.
Ecrire sous chiffre R 36-300378, Publicitas, 1951 Sion.
036-300378

simplex !
papiers !
ordinateur !
3052 Zollikofen 031 57 33 33

EDUCATION - ENSEIGNEMENT

EPRE ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'ÉLECTRONIQUE S.A.
Avenue du Tribunal-Fédéral 31
1005 LAUSANNE

L'école dispense des cours d'électronique et de télécommunications tant techniques que pratique avec diplômes

- d'électronicien
- de technicien électronicien
- d'ingénieur technicien en électronique.

Nos diplômes sont reconnus par l'INDUSTRIE tant en Suisse qu'à l'étranger. Membre de la Fédération européenne des écoles.

Nombreuses références. Documentation au secrétariat: tél. (021) 22 16 19.

ENSEIGNEMENT
Ecole d'accordéon de piano
soifège et harmonie
à Monthey.
Bernadette Bourqui, tél. (025) 71 92 63.
036-425124

Cours d'été d'allemand à Grans
Pour filles:
- du 25 juin au 15 juillet 1989 à raison de 6 h de cours par jour
- du 6 au 26 août 1989, s'il y a suffisamment d'inscriptions.
Pour garçons:
- du 16 juillet au 5 août 1989.
Prix: Fr. 950.- tout compris.
Renseignements et inscriptions au Foyer de la Jeune Fille, rue de Gravelone 2 à Sion, (027) 22 24 51.
036-523094

SOS DETTES
consultez-nous
GESTIFIN sa ME...IERES
021 903 24 45

027 21 21 11

A donner jeune **chat noir**
+ tache blanche, 5 à 6 mois, trouvé à Sierre/Swiss Plage.
Tél. (027) 55 76 92.



L'«Assessment Center» pour entrer à l'école des battants.

L'assurance est devenue une activité complexe et en pleine expansion. Les gens qui s'en occupent doivent se remettre en question en allant jusqu'au bout d'eux-mêmes. Ils doivent se soumettre à la rigueur d'une formation professionnelle étendue et faire preuve de beaucoup d'allant.

Pour reconnaître les candidats «à l'école des battants», l'ELVIA Vie adapte à la mentalité d'ici une méthode qui fait autorité à l'étranger: l'«Assessment Center». Il s'agit d'une journée d'auto-analyse dont le menu se compose d'exercices de créativité, de simulations et de confrontations avec les multiples facettes de l'activité professionnelle.

Si vous éprouvez la nécessité de vous remettre en question et d'aller jusqu'au bout de vous-même, vous poserez votre candidature pour un «Assessment Center». En un seul jour d'intense activité, frais remboursés comme il se doit, vous aurez l'occasion unique d'en savoir davantage sur vous-même.

Vivre un «Assessment Center», c'est évaluer votre capacité d'assimiler le très large programme de formation qui vous donnera l'aisance nécessaire pour évoluer dans un domaine complexe et en pleine expansion: l'assurance. Et si, d'aventure, l'ELVIA Vie découvrirait qu'une carrière commerciale dans l'assurance n'est pas une voie souhaitable pour vous, vous n'aurez pas perdu votre temps. Vous en ressortirez enrichi d'une expérience assez extraordinaire pour qu'elle vous rende service toute vie durant, quoi que vous entrepreniez.

Demandez le dossier de l'Assessment Center à l'ELVIA Vie, Division marketing, 2, avenue du Bouchet, 1209 Genève

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
N° postal: _____
Localité: _____

... si vous êtes pressé, demandez-le par téléphone en appelant le (027) 23 50 61.

Votre avenir plaide en notre faveur

ELVIA
VIE · LEBEN · VITA

Agence générale, Jean-Claude LAGGER, Pratifiori 8, 1951 SION

Express CREDIT
avec une limite maximale dans les 24 heures
Montant élevé, faibles mensualités, également pour crédits en cours!
056/2725 45

Votre liste de mariage?

LA BOUTIQUE DU CADEAU

RISTOURNE 10% en faveur des fiancés

CENTRE MAGRO Mme Suzy Perolo
UVRIER (027) 33 11 61
ROCHE (VD) (021) 960 32 21

Bon pour une documentation

Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N° _____
Tél. _____
NP/Localité: _____
Date: _____
Signature: _____

Sylviane Rencontres, Eglise-Catholique 1 1820 Montreux

(021) 963 45 11
Pas sérieux s'abstenir!

**POUR LES GOURMETS
LE RESTAURANTEUR**



Crevettes géantes tigrées
6 variantes des plus
exquises, royalement
présentées

du 10 au 27 mars 1989

RELAIS DU CHADLAIS
YVORNE N°9
MÖVENPICK
Tél. Ouest 025/26 51 66
Tél. Est 025/26 56 16
C'est chouette - les crevettes!

MARYLINE
vous attend tous les soirs
dans une ambiance
chaleureuse au

BAR AMÉRICAIN
de l'Hôtel du Port
à Villeneuve
Tél. (021) 960 14 46
22-16796

**SPORTS
EQUIPEMENT**

**SAUNAS
SOLARIUMS
MUSCULATION**
Engins pour familles et profess.

VÊTEMENTS
sociétés + clubs
027 / 23 50 86



Je suis
donneur de sang!



**Bien dans votre peau...
avec CTR et Biozone.**

Perdre du poids en retrouvant la forme?
affirmatif!

Améliorer le système éliminatoire afin
de perdre plus rapidement?
affirmatif!

Éliminer la cellulite et améliorer
la circulation sanguine?
affirmatif!

Raffermer les tissus, plus svelte?
affirmatif!

Ne tardez plus à venir nous voir pour
une **analyse gratuite** de votre silhouette.

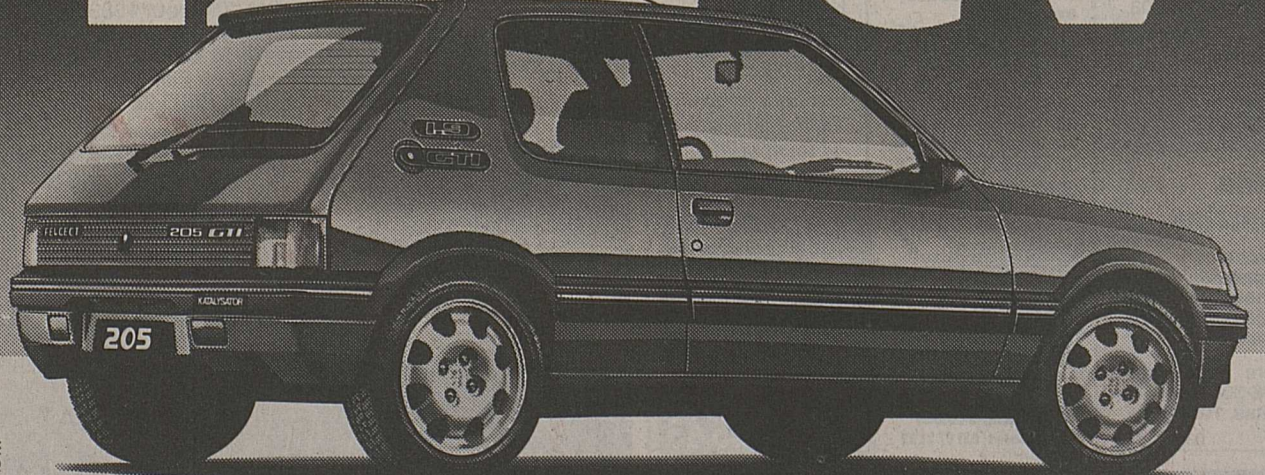
Garantie de remboursement par écrit.

Filligne 

Du lundi au jeudi: 9 h - 20 h
Vendredi: 9 h - 17 h

Route du Sex 45, 1950 Sion
Tél. (027) 22 33 68
Av. du Casino 36, 1820 Montreux
Tél. (021) 963 77 31

**La Peugeot 205 GTI:
122 cv**



HDM

Une Peugeot 205 GTI plus vélocité que jamais: 1905 cm³, injection électronique Bosch-Motronic et 122 cv, 0 à 100 km en 8,5 secondes, plus de 200 km/h chrono.

Train de roulement abaissé, pneus taille basse montés sur jantes alu, 4 freins à disques assistés (ventilés de l'intérieur à l'avant). Sièges baquet bordés cuir,

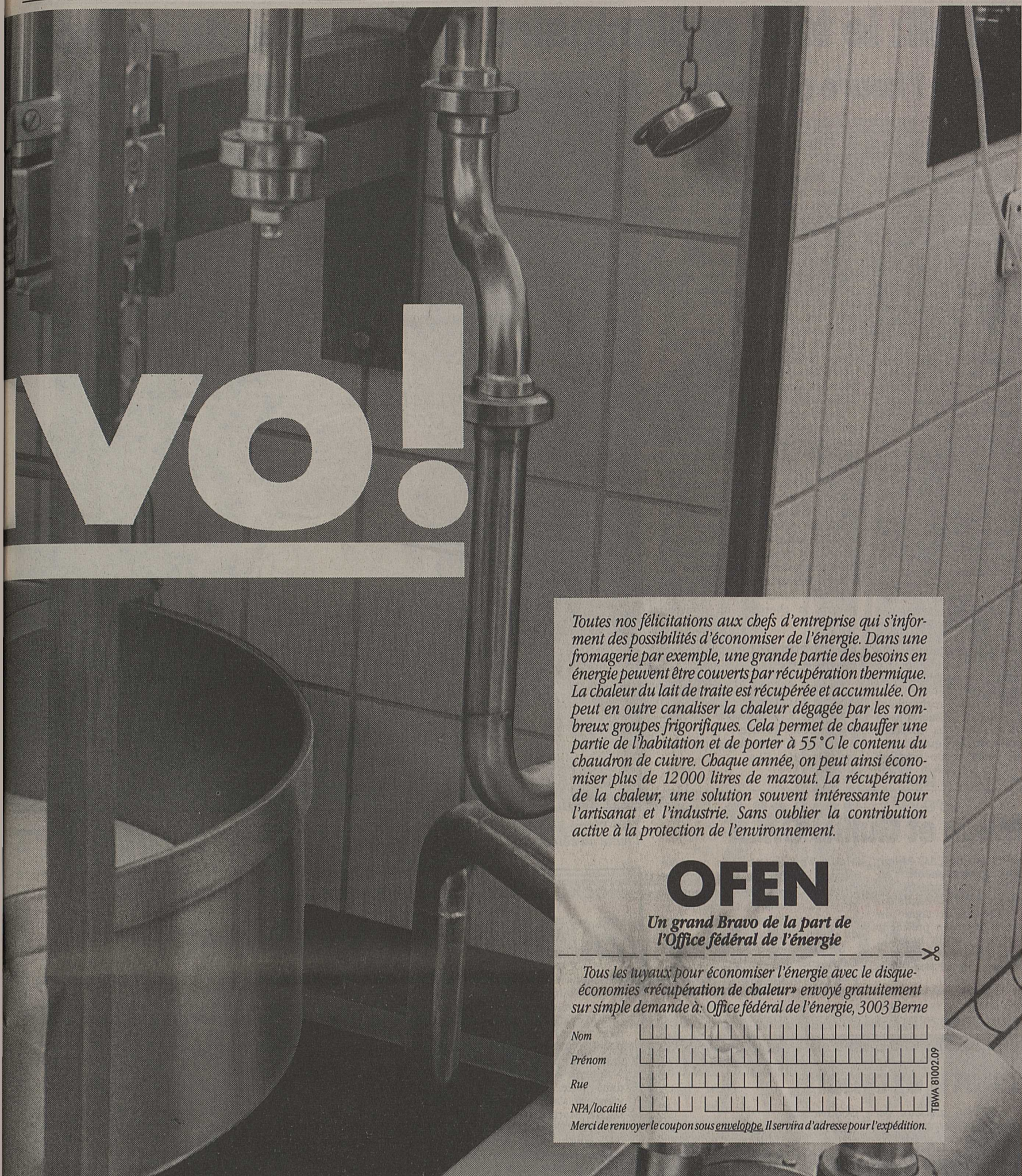
volant sport gainé cuir. Spoiler avec projecteurs longue portée intégrés et bien d'autres choses encore. Votre agent Peugeot Talbot vous attend pour un essai routier.

Peugeot 205 GTI, **Fr. 21 650.-.**
Financement et leasing avantageux par Peugeot Credit.



PEUGEOT. SUR LES AILES DU SUCCÈS.

PEUGEOT 205 GTI
UN SACRÉ NUMÉRO.



Bravo!

Toutes nos félicitations aux chefs d'entreprise qui s'informent des possibilités d'économiser de l'énergie. Dans une fromagerie par exemple, une grande partie des besoins en énergie peuvent être couverts par récupération thermique. La chaleur du lait de traite est récupérée et accumulée. On peut en outre canaliser la chaleur dégagée par les nombreux groupes frigorifiques. Cela permet de chauffer une partie de l'habitation et de porter à 55 °C le contenu du chaudron de cuivre. Chaque année, on peut ainsi économiser plus de 12 000 litres de mazout. La récupération de la chaleur, une solution souvent intéressante pour l'artisanat et l'industrie. Sans oublier la contribution active à la protection de l'environnement.

OFEN

Un grand Bravo de la part de l'Office fédéral de l'énergie

Tous les tuyaux pour économiser l'énergie avec le disque-économies «récupération de chaleur» envoyé gratuitement sur simple demande à: Office fédéral de l'énergie, 3003 Berne

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____

TBWA 81002.09

Merci de renvoyer le coupon sous enveloppe. Il servira d'adresse pour l'expédition.

FUST
Ing.dipl.

- Durée de location min. 4 mois*
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Electroménager Cuisines Luminaires

Petit app. électroménagers
Machines à café, fers à repasser, ra-soirs, sèche-cheveux, robots ménagers, mixers, grille-pain, friteuses, grils, humidificateurs, radiateurs électriques, machines à coudre ...

Par exemple:

Rotel Mini
Machine espresso, vapeur et eau chaude, réservoir 1,6 l, puissance 1200 W
Prix vedette FUST (ou 3x 55.-) **159.-**

Braun Micron
2 positions, avec tondeuse, sur secteur, 220/110 V
Prix choc FUST **89.-**

JURA 365-B
Modèle de pointe, 2 positions de vapeur, coupe-circuit automatique, Thermo-stop, indicateur de niveau
Prix FUST avantageux (ou 3x 60.-) **175.-**
Prix net Fust **175.-**

Une machine à coudre à sensation!

Brother 845
Offre de reprise, entièrement électr., 20 points différents, 2 ans de garantie, simple à utiliser, droit d'échange
Prix choc FUST Loc/droit d'achat 33.-/m* **799.-**
Prix net Fust **799.-**

Plus de 2000 appareils d'exposition des appareils d'occasion de tous types et de toutes marques à des prix réduits.

Siège, av. de Tourbillon 47	027 / 22 77 33
Brig-Gamsen, Alte Landstrasse in	028 / 24 25 25
Ottos Warenposten	021/960 26 55
Villeneuve, Centre Riviera	021/921 70 51
Vevey, rue de la Madeleine 37	021 / 20 77 33
Lausanne, rue Haldimand 12	021 / 22 33 37
Lausanne, place Centrale 1	021 / 20 10 10
Réparation rapide toutes marques	021 / 22 33 37
Service de commande par tél.	

A vendre à moitié prix

fût de chêne

de 225 litres (bariques françaises), utilisé une seule fois, état de neuf.

Tél. (027) 55 02 96.

036-836387

INTERCRÉDIT

Crédit rapide jusqu'à Fr. 50 000.- et plus.

Frontaliers, permis A acceptés sous conditions

Tél. (038) 31 22 95

jusqu'à 19 h 30

Charmettes 38, 2006 Neuchâtel 28-587145

Hotel de France ★ Immense plage! Mer propre ★ dégagée et sans récif! ★ Un rêve pour les enfants!

I-47037 RIMINI / Adria
Via Margherita 48, Tél. 0039 / 541 / 373410

Hôtel de premier ordre donnant directement sur la plage. Tout le luxe d'un confort moderne! Piscine, parking couvert. Chaque repas comprend cinq plats! La demi-pension dès Fr. 44.60

Saint-Tropez
au bord de mer
mobihome
tout confort, à louer.
Tél. (021) 881 24 78.
22-350568

Natel B
avec valise et numéro.
Tél. (022) 97 15 29.
18-304346

A vendre
50 stères foyard
Tél. (021) 36 23 28, le soir.
22-350878

Crédit personnel
Rapide et discret. Conseil à domicile.
Tél. (027) 31 29 43.
036-836393

100% préparation à l'EXAMEN théorique
BATEAU VS
(025) 81 21 48
jeux: TOTO
Temps: 5 x 30 minutes
EXAMEN réussi ou ★ REMBOURSE! ★

A U C O N S E I L D ' É T A T

la différence

... C'EST SE PRÉSENTER AVEC UN BILAN ET DES RÉALISATIONS CONCRÈTES, POUR QUE LE PEUPLE PUISSE JUGER SUR PIÈCES.

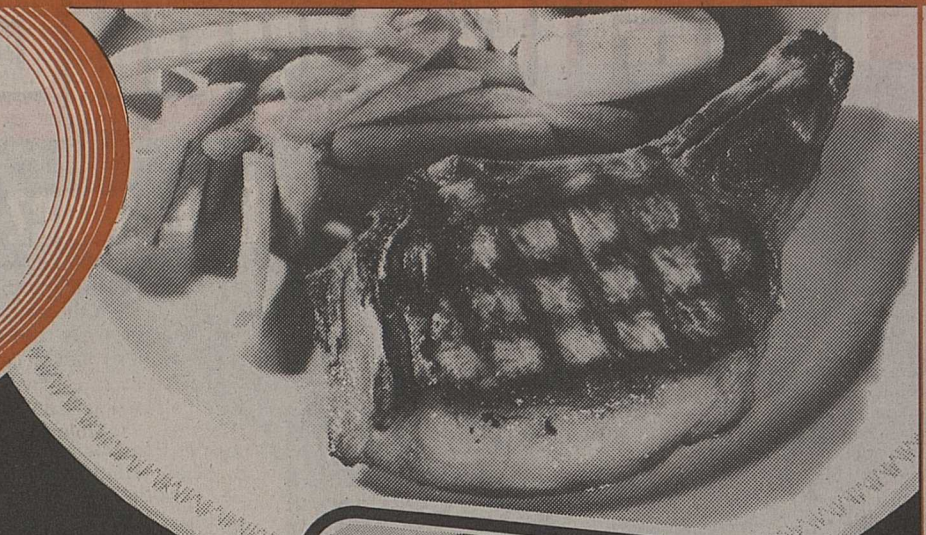
BERNARD COMBY

PRD
Parti radical-démocratique

ACTIONS
DU 8 AU 11.03.89

CÔTELETTES
DE PORC Kg **12.-**

FILET MIGNON
DE PORC kg **36.-**



Fromage de montagne
GRUYERE DE L'ETIVAZ
meule ou conditionné kg **15.-**

MIGROS PRODUCTION
POIRES "CONFERENCE"
du Valais kg **2.50**

DANS NOS POISSONNERIES
MONTHEY-MARTIGNY-SION-SIERRE
FILET DE PLIE
frais, gros kg **14.-**

MIGROS VALAIS

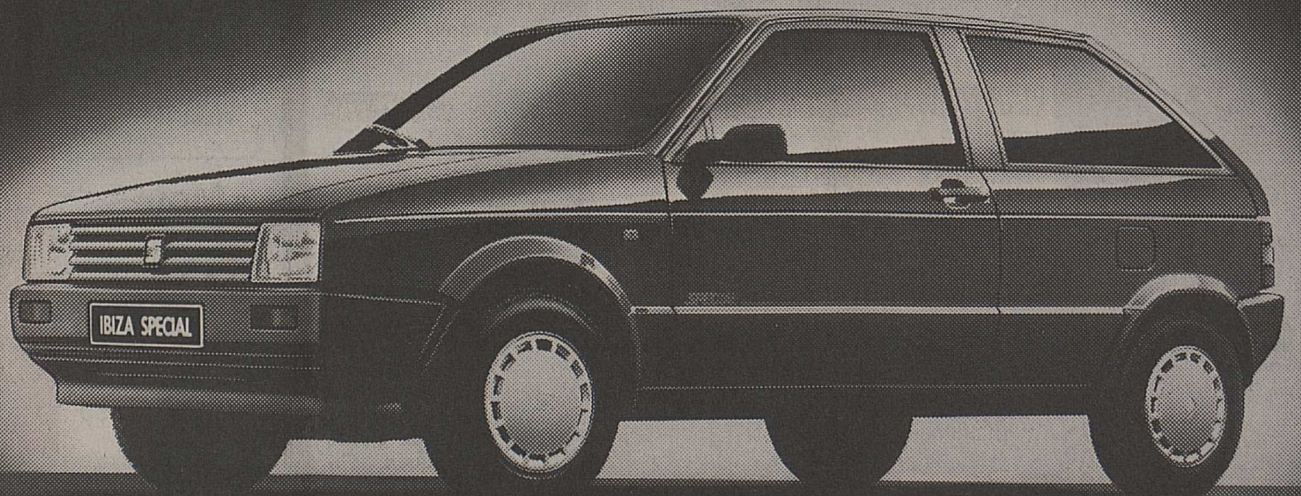
SOCIETE COOPERATIVE MIGROS VALAIS



LA SEAT IBIZA
EXTRA
EST LÀ...
EXPOSÉ POUR VOUS CHEZ
VOTRE CONCESSIONNAIRE SEAT

LA SEAT IBIZA EXTRA

IBIZA SPECIAL, 3 PORTES, 90 CH, FR. 13 450.-



Lorsque Giugiaro, Porsche et Karmann s'associent, il ne peut en résulter qu'un véhicule parfait d'un pare-chocs à l'autre: voici la SEAT IBIZA EXTRA. Une automobile parfaitement inédite, tant sur le plan de la technique que du design.

- Superbe ligne moderne tracée par Giugiaro
- Puissant moteur «System Porsche» de 90 ch
- Carrosserie de sécurité réalisée par Karmann
- Equipement complet
- Vaste habitacle malgré des dimensions extérieures compactes

Vous devez absolument faire la connaissance de la nouvelle SEAT IBIZA EXTRA. Venez donc l'essayer!



UNE ENTREPRISE DU GROUPE VW

Je désirerais en savoir davantage sur la nouvelle SEAT IBIZA EXTRA:

Nom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

SPANCAR Automobiles SA, Bahnhofstrasse 32, 8107 Buchs 36001

Prestation spéciale du constructeur ainsi que de l'importateur, Spancar Automobiles SA, Buchs: 6 ans de garantie contre les perforations par corrosion. 2 ans de garantie voyages Intertours-Winterthur inclus dans le prix. 1 année de garantie sans limitation de kilométrage.

...L'OFFRE LA PLUS ALLÉCHANTE DE SUISSE

Glis/Brig: Walter Seematter, 028/23 28 07 • Martigny: Garage Facchinetti, 026/2 69 94 • Muraz/Monthey: Garage Oppliger Frères SA, 025/71 77 66 • Pont de la Morge/Sion: Garage du Mont d'Orge, 027/36 37 00 • Veyras/Sierre: Autoval SA, 027/55 26 16 • Crans-Lens: Garage «La Dellege», 027/43 27 37 • Salgesch: Garage Brunner, 027/55 37 13 • Visp: Garage Moderne AG, 028/46 43 33

Quelle image !

Essayez le Super-VHS et gagnez des super-prix !

VHS

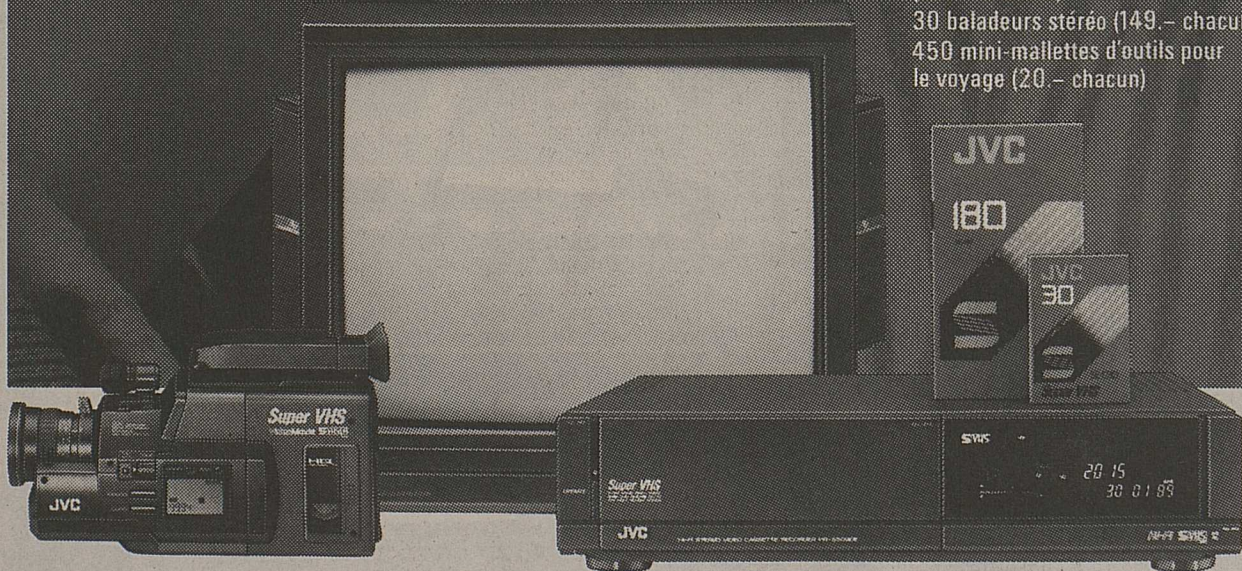
VHS

Concours: fr. 55.000.- à gagner

1^{er} prix: Extrême-Orient 22 jours 11'500.- 2^e prix: Brésil 16 jours 9'000.-
3^e prix: Turquie 14 jours 5'000.- 4^e-10^e prix: Vols flâneurs 4/5 jours
2'000.- chacun

Des voyages de rêve pour deux personnes

10 chaînes CD portables (590.- chacun)
30 baladeurs stéréo (149.- chacun)
450 mini-mallettes d'outils pour le voyage (20.- chacun)



HR-S5000 Magnéscope S-VHS/VHS. Le meilleur au monde: classé premier dans tous les tests comparatifs. Résolution d'image supérieure à 400 lignes! Fr. 2595.- (Pal/Secam + 300.-). **GR-S77 Caméscope S-VHS/VHS.** Qualité professionnelle en format compact. Avec zoom 8x et titrage. Fr. 3595.-. **AV-S250/280 TV couleur 63/70 cm** avec prise S-VHS. Image brillante et à haute résolution. Superbe son stéréo. 48 programmes. Télétext. Fr. 1'995.-/2'395.- (Pal/Secam + 300.-). **Cassettes S-VHS.** La garantie d'une qualité maximale pour les enregistrements S-VHS et VHS. Durée: 30, 60, 120 ou 180 minutes.

Coupon de participation au concours SUPER-VHS

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

NP/localité _____

1^{er} question:

qui est l'inventeur de VHS et de Super-VHS? _____

2^e question: à combien de lignes se chiffre la résolution des équipements Super-VHS? A plus de _____ lignes

3^e question: dans quel magasin avez-vous testé la qualité d'image du Super-VHS?

Nom/localité _____

Conditions de participation: chaque participant ne peut renvoyer qu'un seul coupon. Celui-ci doit être glissé dans l'urne prévue à cet effet chez les revendeurs dont la liste figure ci-contre jusqu'au 15 avril 1989 au plus tard. Les gagnants seront tirés au sort par devant notaire et seront avisés personnellement. Ce concours ne peut faire l'objet d'aucune correspondance. Le recours devant les tribunaux est exclu. Les collaborateurs de JVC ne peuvent participer à ce concours. JVC/Spitzer Electronic AG, 4104 Oberwil

Vous trouverez des bulletins supplémentaires chez tous les revendeurs listés.

Il y a douze ans, JVC inventait le système vidéo VHS – désormais un must mondial. Aujourd'hui, JVC ouvre la voie à la vidéo des années 90 avec SUPER-VHS, le dernier cri de la technologie vidéo. Une qualité d'image de loin supérieure à celle que vous captez sur les chaînes TV, et la garantie de pouvoir visionner vos cassettes existantes, chaque magnéscope et chaque caméra Super-VHS étant aussi, bien entendu, un super-appareil VHS. Venez vous en convaincre chez votre spécialiste audio/vidéo et jugez de l'extraordinaire qualité de l'image Super-VHS.

JVC

La marque des inventeurs

Après de ces spécialistes audio/vidéo vous pouvez tester le Super-VHS et participer au concours:

Brig

RTV STEINER SA,
Sebastianplatz 1

Granges

FRANÇOIS VENETZ,
Halle Commerciale de Chable

Martigny

DELAY SA,
Rue de la Moya 2
NOELE TV SA,
Av. de la Gare 46
RTV STEINER SA,
Rue de la Poste 12

Montana

DEPREZ PHOTO,
Avenue de la Gare

Monthey

MAFIOLY SA,
Av. de la Gare 20
NOELE TV SA,
Av. de la Gare 42
GRANDS MAGASINS
LA PLACETTE
MONTHEY SA,
Avenue de l'Europe 21

Sierre

ARNOLD GRAND,
Rue de Sion 6

Sion

ELECTRA SA,
Rue Portes Neuves 11
E. NICOLAS & CIE. SA,
Av. de Tourbillon 43
NOELE TV SA,
Rue du Midi 14
REDIFFUSION SA,
Rue du Rhône 25
RTV STEINER SA,
Place du Midi 27

St-Léonard

NOEL DESSIMOZ,
Centre Commercial
Magro

Visp

FOTO ROLI, Kaufplatz

CONTHEY

8.3.89

JUMBO

OBIRAMA UVRIER

**Perceuse-frappeuse
2 vitesses**

BLACK & DECKER BD 504

Rotation droite/gauche.
400 watts. Mandrin 10 mm.
Réglage électronique
de la vitesse.



AU PRIX
INCROYABLE DE

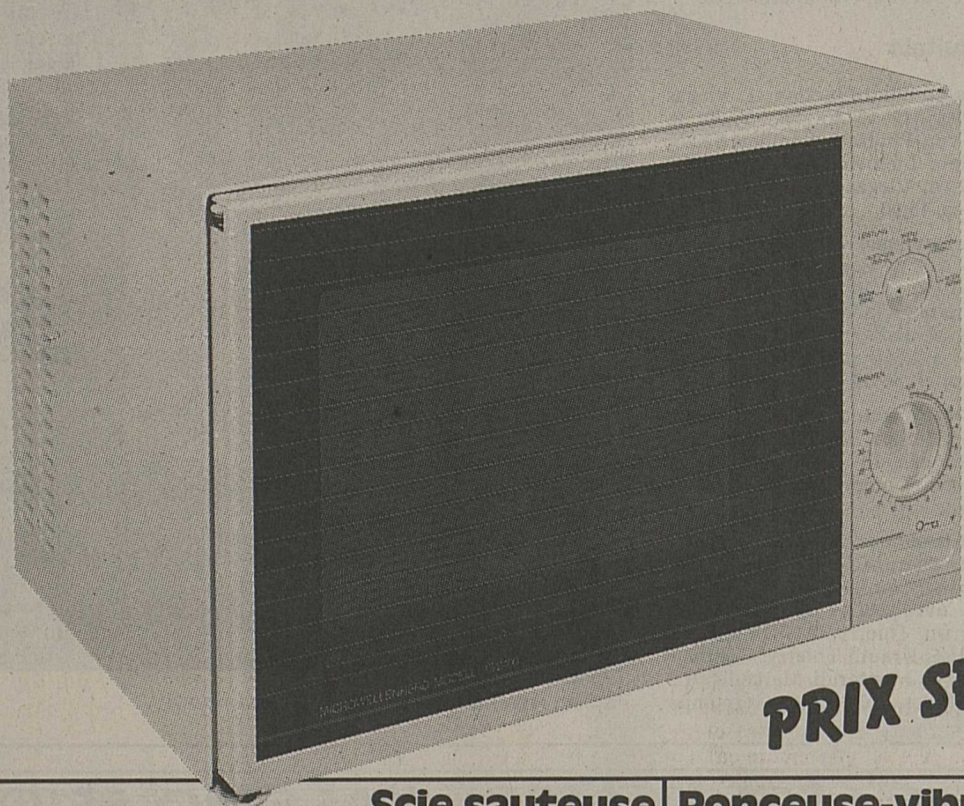
49.-

Four micro-ondes

Avec plat en verre tournant
Chaleur réglable.
50-500 watts.
Minuterie 35 minutes.
18 litres.
Hauteur 32,8 cm,
longueur 46,2 cm,
profondeur 31 cm.

199.-

PRIX SENSATIONNEL!



Scie sauteuse

BLACK & DECKER BD 530
Profondeur de coupe max. 50 mm.
Plateau réglable jusqu'à 45°.

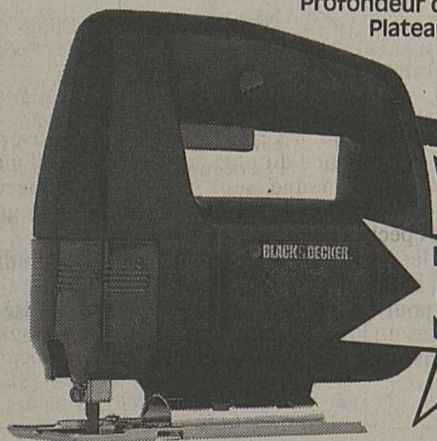
Ponceuse-vibreuse

BLACK & DECKER BD 170

Surface
de ponçage
90 x 187 mm.
135 watts.

Scie circulaire Bosch PKS 40

550 watts. Profondeur de coupe
jusqu'à 40 mm. Lame renforcée
de métal dur.



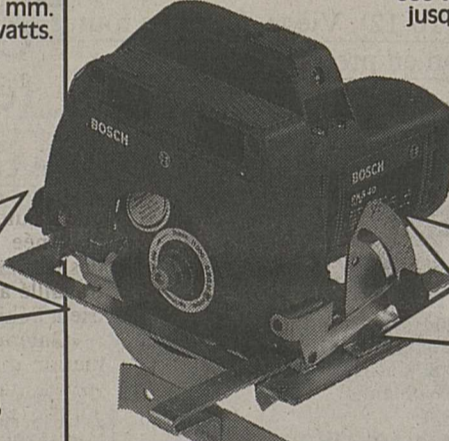
PRIX FOU!

39.-



PRIX FOU!

39.-



PRIX FOU!

89.-

Perceuse-frappeuse 2 vitesses

BLACK & DECKER 9013
A accu.
Rotation droite/gauche.
Mandrin 10 mm.
Chargeur rapide
inclu.

Scie à ruban

DE WALT DW 100

300 watts. Largeur
de bande
passante 330 mm.
Hauteur de
coupe 100 mm.

Lames d'épicéa

Bois massif. Qualité B.
96 x 12,5 mm.
Longueur 210, 240, 270,
330 et 360 cm.



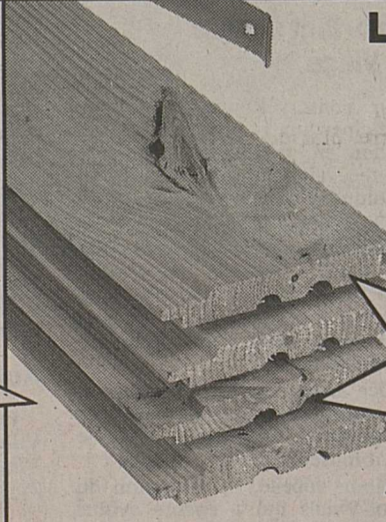
89.-

PRIX FOU!



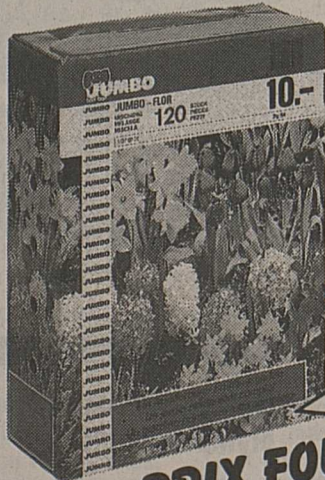
PRIX FOU!

390.-



PRIX FOU!

8.⁹⁰ m²



120 oignons à fleurs
Excellent mélange: glaéuls,
dahlias, anémones etc.

10.-

PRIX FOU!

3 ballots de tourbe

3 x 165 litres.



PRIX FOU!

20.-

Cloche-serre

En plastique ondulé.
Translucide.
110 x 110 cm.

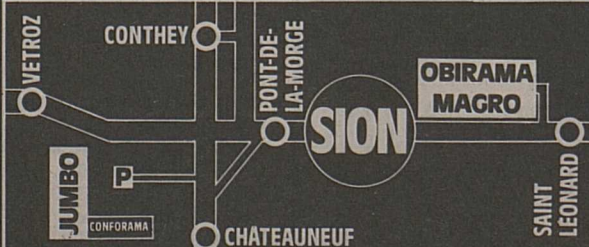
PRIX FOU!

16.⁹⁰

JUMBO-CONTHEY

À CÔTÉ DE CONFORAMA

HORAIRE D'HIVER
LUNDI 13.30-18.30 h
MA-VE 08.00-12.00 h et 13.30-18.30 h
SAMEDI 08.00-17.00 h NONSTOP



Les offres de cette publicité se trouvent également chez

OBIRAMA UVRIER

AU CENTRE MAGRO

(sauf camping, autoshop, plantes)

OUVERT: LUNDI 13.30-18.30h, MA-VE 08.00-12.00h et 13.30-18.30h, SA 08.00-12.00 et 13.30-17.00h

Le cycle d'orientation de Saint-Maurice à Champéry

Polysportivement vôtre!

Sport, loisirs et éducation, des thèmes chers à l'association Jeunesse et Sport. La formule des camps polysportifs a été soumise aux responsables des écoles. Une centaine d'élèves du cycle d'orientation de la Tuilerie de Saint-Maurice en ont fait l'expérience à Champéry.

reportage



La photo souvenir.

Prévu dans le programme scolaire mais organisé au bon vouloir des directeurs de cycles et des responsables d'éducation physique, le camp polysportif se veut expérience enrichissante pour la jeunesse valaisanne encore en âge de scolarité obligatoire. Soutenu par l'association Jeunesse et Sport, il permet aux adolescents de nos cycles de s'initier et de se perfectionner dans divers sports, de participer activement à la vie d'un camp et surtout d'être et se reconnaître au travers des autres.

En route vers Champéry

Quittant leur cocon familial, 115 élèves du CO de Saint-Maurice ont donc mis le cap sur Cham-

péry, station des Portes-du-Soleil offrant les garanties optimales pour le succès d'une telle opération. Ajoutez-y l'expérience préalable de deux camps de ski aux Marécottes et d'un premier camp polysportif l'an dernier à Champéry et l'on comprendra que l'organisation mise sur pied par Dominique Baillefard, maître de sport à la Tuilerie, se soit montrée à la hauteur des attentes et des buts proposés.

Vivre en groupe nécessite tout d'abord une saine gestion du temps que tous les élèves se doivent d'assimiler. Réveil à 7 heures, sport la matinée et l'après-midi, collation à midi, souper à 18 heures, activités récréatives et

autres animations dès 19 h 30, extinction des feux à 21 h 30, ont rythmé un horaire imposé en douceur par le responsable de service transformé du coup en sergent-major. Et Dominique Baillefard de préciser: «Il faut dire que l'excitation du premier jour a laissé place à une bonne fatigue due aux multiples activités sportives du jour. Les élèves n'ont pas manqué d'autre part d'être responsabilisés par certains choix personnels, répartition en chambre ou dans les groupes de ski, garant par la suite d'un excellent engagement dans leur rôle d'aide de cuisine ou de bonne à tout faire.»

Confortablement accueillis

dans une station riche en installations sportives, les jeunes du CO ont abondamment profité des pistes de ski, de la patinoire et du centre fitness de Champéry. Répartis en quinze groupes de ski de huit personnes, les jeunes adolescents ont bénéficié en outre des conseils judicieux de treize moniteurs diplômés Jeunesse et Sport complétant le groupe d'accompagnants formé de cinq professeurs du cycle. Inutile de préciser que la présence d'un Raphy Frossard, récent vainqueur de la Patrouille des Glaciers, a su motiver des élèves tant dans le domaine du ski alpin que de la randonnée nordique. Précisons également que les caprices de la météo ont soumis les skieurs à tous les types de temps. Bourrasque, tempête ou vent impétueux ont constitué certes une expérience insolite, mais à laquelle on renonce volontiers lorsque le caractère obligatoire de l'école disparaît. Quant aux autres activités sportives à options - curling, natation, musculation, hockey - elles ravissaient de nombreux intéressés satisfaits de connaître les joies parfois insoupçonnées de sports souvent méconnus.

Animation garantie

La réussite d'un tel camp passe naturellement par la mise en place d'un programme d'animation varié et attractif. Les diffé-

rents thèmes de la semaine - jouer, créer, se produire, chanter et danser - ont permis au travers de jeux d'équipe, jeux de chiffres et de lettres, mimes et expression musicale, d'approcher plus en détail le monde du ski (hygiène en montagne, utilisation du Barivox, prévention des accidents, etc.). Ces mêmes thèmes permettaient aux élèves d'afficher tous leurs talents de dessinateur, de comédien et de chanteur ou danseur émérite. Il faut dire à ce sujet que la spontanéité ne faisait pas défaut, illustrée aussi bien par les qualités humoristiques de Dominique Baillefard que par la fantaisie de quelques élèves assurant la diane... en trompette.

Les adolescents du CO de Saint-Maurice ont retrouvé leurs classes, vivifiés d'un excellent séjour en montagne. Ils se connaissent dorénavant mieux, ont établi des contacts plus personnalisés avec leurs enseignants, ont acquis une meilleure image d'eux-mêmes. La formule du camp polysportif a porté ses fruits, mettant en valeur le sport scolaire qui, comme le soulignait Dominique Baillefard, «doit se différencier du sport de compétition, s'il veut être éducatif». Loisirs, évasion, découverte sous toutes ses formes: l'idée est à retenir, pour le plus grand bien des élèves valaisans, goûtant au vrai plaisir du sport dans un cadre de partage, d'amitié et de camaraderie.

Léon Maillard ■

forum

Etabli à Saint-Maurice depuis six ans, Dominique Studer a décidé de laisser tomber son métier de décorateur, il y a un an, et de se consacrer entièrement à la peinture. Aujourd'hui, il se sent libre de créer comme il le désire et, surtout, de réaliser un rêve d'enfant qui lui est cher. Dénuée d'un style bien déterminé, sa peinture s'inspire pourtant de l'expressionnisme. Il présente actuellement sa première exposition à la Casabaud, à Saint-Maurice.

- Avez-vous des proches dans le milieu de la peinture?

- Non, pas du tout. Je suis le premier de la famille à vivre de ma peinture. Mais je crée parallèlement des affiches et je fais de la mosaïque en pierre naturelle sur des villas.

- Quand vous avez décidé de faire de la peinture votre métier, n'avez-vous pas été rejeté par votre entourage?

- Tout le monde a très bien accepté ma volonté de me plonger dans cette nouvelle voie. Je viens d'une famille de musiciens. Mon père et ma mère chantent. Mes frères et moi-même avons, par ailleurs, tous appris à jouer d'un instrument quand nous étions jeu-

même surpris que ça transparaisse aussi bien.

- Pourquoi cette envie d'exprimer ce que vous ressentez sur la toile?

- Il ne s'agit pas vraiment d'exprimer. C'est simplement un rêve d'enfant que je réalise maintenant, à 26 ans. Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

- Plus particulièrement, vous peignez des vaches, est-ce justement en raison de souvenirs de votre enfance?

- Pas du tout. J'avais fait des photos de vaches il y a quelques années et j'ai eu envie de les transposer sur la toile. J'ai réalisé cette transposition sur grand format, ce qui m'a permis de travailler avec mon corps a contra-



Dominique Studer

« Réaliser un rêve d'enfant »

nes. Cette démarche suit donc tout à fait la même ligne de conduite que la mienne, celle de l'art.

- Comment définissez-vous votre style de peinture?

- C'est aux autres de le définir. Moi, je n'ai pas véritablement un style bien déterminé. Je ne recherche pas à être classé. Si j'ai été inspiré au début par l'expressionnisme, actuellement je tends plutôt vers l'abstrait. Je peins et c'est tout...

- Quels sont vos thèmes préférés?

- La femme, parce que c'est esthétiquement très beau, mais surtout les bêtes, parce que j'y vois quelque chose d'humain. Je veux y faire passer des expressions humaines et plus particulièrement les miennes. Je me reconnais à travers les animaux, surtout en revoyant mes toiles exposées. J'ai été

rio des petits tableaux qu'on fait à la main. C'est plus sensuel, on peut mieux se laisser aller et on est moins limité.

- Y a-t-il un moment précis où vous créez?

- Selon mon humeur. Il est difficile de se forcer à peindre quand on en n'a pas envie! On risque de rater beaucoup de choses. Le problème de la création est de savoir quand c'est le bon moment, mais en général, on le sent tout de suite.

- Votre exposition à la Casabaud est une première. Allez-vous continuer sur votre lancée?

- Plusieurs galeries de la région m'ont déjà demandé d'exposer. Je n'ai encore rien prévu, mais ça va venir. Il faut me laisser le temps de refaire une «provision» de tableaux.

Entretien Evelyne Emeri ■

Cambriolages à Monthey
Ça continue

27

Les évêques suisses à Sion

39

Tribunal de Sierre Escroc condamné

41

Les foot-passeurs

Un épisode, un de plus, de la tentative des «Sudistes» pour venir s'installer sur les territoires des «Nordistes». Il a eu lieu en France, la semaine passée, à l'occasion de la coupe d'Europe des clubs champions. Monaco recevait un club d'Istanbul, Galatasaray, le tombeur de Neuchâtel Xamax. Des candidats immigrants, se déclarant supporters de l'équipe turque, ont demandé un visa officiel ou en ont acheté un, faux, au marché noir. Une fois en France, ils se sont glissés dans les réseaux qui fournissent une main-d'œuvre d'appoint à des patrons peu scrupuleux. Les foot-passeurs, variété nouvelle de l'espèce très répandue des charognards, ont empoché, au passage, de juteuses commissions.

humeur

Ce n'est pas la première expédition du genre. Et déjà l'Allemagne, où se déroulera le match retour, a pris des mesures draconiennes pour éviter la répétition de ces transferts illégaux. Car souvent les «touristes» turcs profitent de semblables occasions pour demander l'asile politique, une fois sur place.

La Suisse connaît une situation similaire avec les mêmes ressortissants, passagers clandestins ou pas. Ils viennent chez nous chercher du travail, dans la majorité des cas. A tel point que le Gouvernement genevois a proposé de transformer ces faux requérants d'asile en saisonniers.

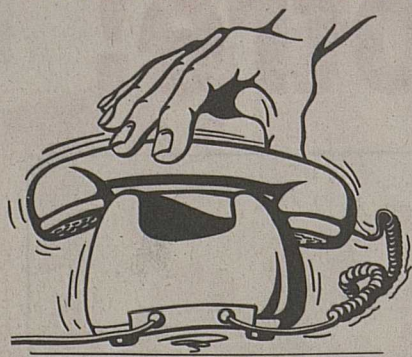
Cette mesure, combattue par la gauche, aurait le mérite de clarifier une situation détestable. En partie seulement. En effet, le droit à l'asile tel qu'il est prévu dans la loi est inapproprié lorsqu'il s'agit, en réalité, d'endiguer un flux migratoire économique allant du sud pauvre vers le nord riche.

Pour sortir de l'impasse, la Suisse devra proportionner le droit à l'asile à ses possibilités d'accueil et adopter une politique des migrations. La voie actuelle est sans issue. Pire, elle nous interdit de concentrer nos forces et nos moyens sur les vrais réfugiés, ceux qui croupissent dans des camps ou qui sont menacés d'extermination dans leurs pays d'origine.

Hermann Pellegrini ■



A la découverte du sport pour 115 élèves du CO de Saint-Maurice.

Exclusivement chablaisienne**Nouvelle ligne directe
(027) 23 33 67**

Ce nouveau numéro de téléphone, spécialement pour le Chablais, vous met en contact direct avec le service de publicité du

«NOUVELLISTE ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS»

Vous désirez connaître les tarifs, les délais de parution, les rabais accordés ?

Composez le (027) 23 33 67, Marie-Anne Trincherini vous renseignera volontiers

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

ANNONCES DIVERSES

Le Département de l'instruction publique de Genève

cherche, pour l'organisation de ses classes de neige, des établissements pouvant accueillir en pension complète des groupes d'enfants d'une capacité de 30 personnes, de janvier à mi-avril 1990.

Offres et renseignements au :
Service des loisirs de la jeunesse
Rue des Granges 7
Case postale 895
1211 Genève 3.

Tél. (022) 27 33 33.

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique:
Dominique Föllmi

18-603920

Café de la Place
Monthey

Réouverture jeudi matin 9 mars 1989

à 6 heures.

Le patron vous invite cordialement
à un apéritif flamboyant,
entre 19 et 20 heures.

036-100187

A vendre

installation d'arrosage

tuyau alu 2 x 6 m long, env. 200-250
ml. Prolonge 13 ml avec arroseurs.

Tél. (027) 22 31 43.

036-072845

Abonnez-vous dès ce jour au

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

au prix de Fr. 148.-

Nous vous offrons :

- le premier mois gratuit
- une annonce gratuite dans le marché du mardi, deux lignes.

Le soussigné souscrit à un abonnement dès ce jour et jusqu'au 31 décembre 1989.

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf, révocation écrite un mois avant l'échéance.

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA/Localité :

Date : Signature :

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du «Nouvelliste et FAV»,
rue de l'Industrie 13, 1951 Sion, ou abonnez-vous par téléphone au (027) 23 43 55
ou (027) 23 43 56.

Union de Banques Suisses

Les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire

le jeudi 13 avril 1989,
à 14 h 30 au
Hallenstadion
à Zurich-Oerlikon
Wallisellenstrasse 45,
entrée halle 4a
Ouverture des portes à 13 h 30

Ordre du jour

1. Rapport du Conseil d'administration, présentation des comptes annuels et du bilan au 31 décembre 1988
Rapport des contrôleurs
Affectation du bénéfice net
2. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction générale
3. Elections

Le rapport annuel - avec le compte de pertes et profits, le bilan, le rapport des contrôleurs, ainsi que la proposition du Conseil d'administration concernant l'affectation du bénéfice net - sera à la disposition des actionnaires à notre siège et dans nos succursales à partir du 30 mars 1989. Les actionnaires ayant déposé leurs titres chez nous recevront un bulletin leur permettant de commander la carte d'admission à l'Assemblée générale et le rapport annuel.

Les actionnaires nominatifs figurant sur le registre des actions en date du 7 mars 1989 peuvent demander la carte d'admission jusqu'au 10 avril 1989 à l'adresse suivante: Union de Banques Suisses, Registre des actions, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich. Du 8 mars au 14 avril 1989, aucune inscription ne sera faite sur le registre des actions.

Les actionnaires au porteur peuvent retirer la carte d'admission jusqu'au 10 avril 1989 à tous les guichets de notre banque ou par l'entremise d'une autre banque en Suisse, moyennant le dépôt des actions.

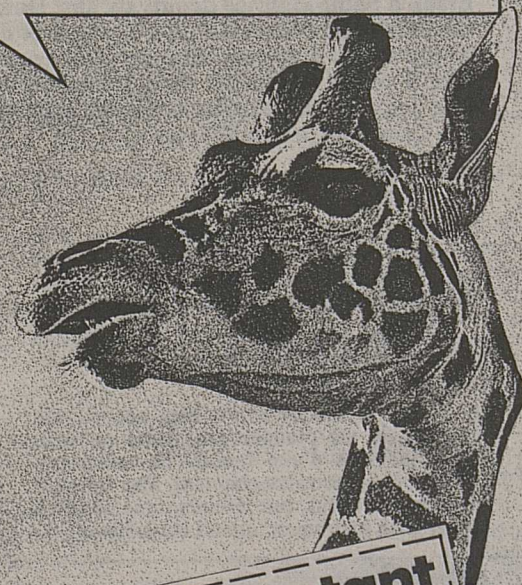
Zurich, le 23 février 1989

Union de Banques Suisses
Au nom du Conseil d'administration
Le président: N. Senn



21 21 11 PUBLICITAS 21 21 11

QUESTION ARGENT,
JE SUIS TRÈS À CHEVAL SUR LES COÛTS.



Argent comptant

Je désire un prêt-confiance de Fr. _____ remboursable par mensualités d'env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ N° _____ Localité _____

NPA _____ Tél. _____

A cette adresse depuis _____ Domicile précédent _____

Originaire de _____ Né le _____

Profession _____ même place depuis _____

cel./veuf/div. marié _____ Loyer mensuel Fr. _____

Nombre d'enfants mineurs _____ Revenu Fr. _____

Nationalité _____ Revenu de l'épouse Fr. _____

Permis _____ Signature _____

Date _____

Envoyez le coupon à: Banque Finalba, Case postale 103, 1820 Montreux

Prêt-confiance Finalba par: Banque Finalba,
Rue Igor Stravinsky, 1820 Montreux 2, tél. 021/963 53 46
(lu-ve 8.00-18.00 h sans interruption), par les
14 autres succursales Finalba en Suisse ou par
l'une des 200 succursales de la
Société de Banque Suisse.

Crédit

Leasing

Épargne

VISA-Card



Finalba

Banque Finalba, filiale de la Société de Banque Suisse.

Maison médicalisée pour la convalescence et le repos

- Soins paramédicaux pris en charge par un personnel diplômé
- Chambres individuelles dès Fr. 85.-
- Excellent cadre de changement en montagne
Les Perrons - 1925 Finhaut.
Tél. (026) 68 12 06.

036-090262

A vendre au plus offrant ordinateur Macintosh SE 20MB

avec imprimante Laserwriter II NT Postscript.
Sous garantie jusqu'à fin mai 1989.
Programmes MACPAINT, MACWRITE et MACDRAFT d'origine.
Tél. (027) 23 47 57, heures des repas.

Éparrage

bords de route et talus
débroussaillage

bords de forêts jusqu'à 7 m. Daniel Echenard, entr. de travaux agricoles, 1846 Chessel.

Tél. (025) 81 14 19.

036-836237

A vendre d'occasion

arceaux

galvanisés pour tunnels, haut. 2 m, larg. 2 m 40. A enlever à moitié prix, ainsi que

plastique

200 microns anti-UV, larg. 6 m 50.
Tél. (027) 31 28 05, h des repas.

036-300321

190 Granny Smith s/26

3 ans

180 Jersey mac s/26

220 Maigold s/9

Golden s/9 - 26

pruniers Fellenberg

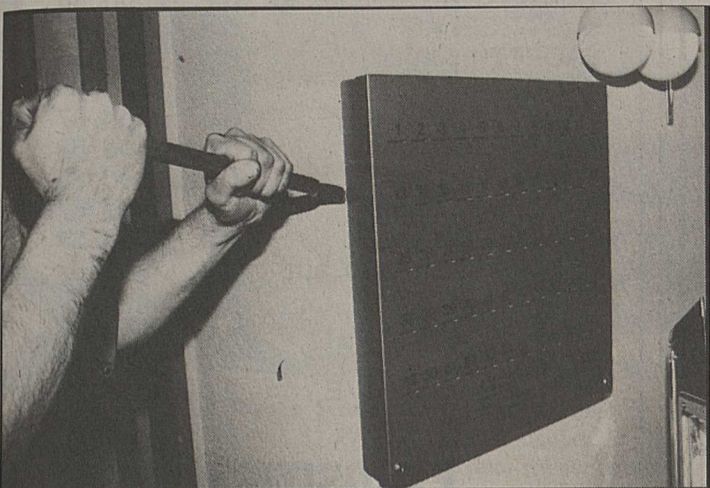
Albert Rudaz - Charrat

Tél. (026) 46 26 79.

036-072839

Cambriolages en ville de Monthey La série noire continue

Et de trois! Deux établissements publics et un kiosque viennent de recevoir la visite de cambrioleurs. La série noire continue à Monthey. Principales victimes, les cagnottes qui attirent les voleurs comme des mouches. Un bistrot a décidé de supprimer la sienne, les assurances ne voulant plus jouer à ce jeu trop souvent perdu d'avance.



Un geste qui se répète trop souvent à Monthey ces derniers mois.



Gilberte Hubert: «On cambriole mon kiosque en moyenne tous les six mois!»

MONTHEY. - La semaine passée, dans la nuit de mercredi à jeudi, deux établissements montheyens voyaient leurs cagnottes vidées de leur contenu. Aux Cheminots, les cambrioleurs ont brisé deux fenêtres pour pénétrer de nuit dans les lieux et ont forcé une porte pour s'enfuir. Non sans avoir descellé la cagnotte de son mur, vidé plusieurs tiroirs fermés à clé.

Le butin: une cagnotte emportée sous le bras et de la monnaie. «C'est la première fois que cela nous arrive depuis huit ans, commente la patronne. Au Pré-Ville, la même mésaventure s'était déjà produite à trois reprises. Toujours dans la nuit de mercredi à jeudi, la cagnotte a été vidée d'environ 3000 francs. Cette fois, la

patronne, Madeleine Varone, baisse les bras. La décision est prise: plus de cagnotte dans son établissement pour éviter d'autres pénibles surprises. Les nombreux sociétaires de cette caisse commune font les frais de ces fréquentes expéditions nocturnes.

Les assurances

Les assurances couvrent ce genre de vols. Mais il y a des limites. Un professionnel de la branche confirme: «Si l'incident se répète, les assurances refusent de continuer. Mais c'est le même cas pour des clients privés. Si un conducteur démolit sa voiture trois fois en deux ans, on ne lui fait plus de casco complète. C'est

compréhensible, puisque nous cherchons toujours à assainir les risques. Dans le cas contraire, si l'on continue à couvrir ce genre de choses, les primes prendraient l'ascenseur et augmenteraient de façon vertigineuse.»

Troisième victime de malandrins la semaine passée, le kiosque de la gare CFF. Sa gérante, Mme Gilberte Hubert découvrait dimanche une vitrine brisée. Tout en dénonçant ces événements avec philosophie, Mme Hubert se dit tout de même agacée: «Ils ont volé des cigarettes et des revues coquines, mais ils n'ont pas trouvé d'argent. Cela fait la cinquième fois en un peu plus de trois ans que cette mésaventure m'arrive. A chaque fois, il me faut procéder à un inventaire complet, ce qui, croyez-moi, n'est pas une mince affaire dans un kiosque.» G. Berreau

3^e Trophée relais des Dents-Blanches Avec les grands noms du ski de fond helvétique

CHAMPÉRY: GRAND SUCCÈS POUR LE PREMIER TROPHÉE DES DENTS-BLANCHES
Les gardes-frontière font un malheur



En sera-t-il de même cette année?

CHAMPÉRY. - Pour la troisième année consécutive, les Champérolains emmenés par le guide F. Berthoud, mettent sur pied le 3^e Trophée relais des Dents-Blanches de Champéry. Les deux premières éditions avaient rencontré un immense succès avec plus de 220 coureurs.

Des grands noms du ski de fond helvétique se sont déjà mesurés au fond du val d'Illeiez sur le magnifique tracé entre le Grand-Paradis et le col de Cou. Lors de ces épreuves, le plus prestigieux de tous a nom Daniel Hediger, sélectionné pour les derniers championnats du monde de Lahti, André Rey, premier vainqueur et révélation des championnats suisses 1989, Steve Maillardet, Emmanuel Buchs et Konrad Ga-

briel, des gardes-frontière, d'anciens champions suisses de relais, Octave Bellon, le régional, deux fois vainqueur de la Trans Mont-Blanc, l'ancien cycliste Mike Gutmann, le skieur de l'équipe suisse Christophe Berra, sans compter d'autres spécialistes du Trophée du Muveran et de la Patrouille des Glaciers.

Cette épreuve de formule attractive met aux prises trois coureurs de style bien différent, soit un fondeur, un randonneur et un descendeur.

C'est donc le 19 mars prochain que se déroulera ce troisième trophée. Les renseignements nécessaires peuvent être obtenus par l'intermédiaire du numéro (025) 79 16 94. Dernier délai d'inscription: 15 mars 1989.

42^e Trophée du Muveran

L'année des nouveautés...

BEX. - Le 42^e Trophée du Muveran, la plus ancienne des courses de patrouilles à skis disputées sans interruption depuis leur création, marquera cette année encore le couronnement de la saison pour quelques centaines de patrouilleurs militaires ou civils, hommes ou femmes. L'épreuve se courra le dimanche 30 avril, une date qui devrait permettre aux concurrents

de franchir le col du Pacheu, à 2720 m d'altitude, ce qui n'avait pas été possible l'année passée, en raison de fortes chutes de neige.

Les organisateurs ont limité à 250 le nombre des patrouilles qui se mesureront sur les deux tracés prévus. Le trophée du Muveran mesure 28 km sur la carte; mais la dénivellation totale du parcours est de 2380 m, ce qui donne, selon

le calcul en usage chez nous, environ 52 km/effort. Par la longueur et le profil, le «Muveran» correspond à une demi-Patrouille des Glaciers - dont la prochaine édition se disputera au printemps 1990. Le second tracé, long de 20 km (ou 33 km/effort) comporte une dénivellation de 1265 m; les concurrents luttent sur ce parcours pour l'attribution du trophée de Plan-Névé.

Une nouveauté, attendue par de nombreux patrouilleurs, a été introduite cette année: les classements tiendront compte, en effet, du matériel utilisé par les coureurs. Trois catégories «tourisme» (seniors, vétérans 1, et 2) ont été créées pour les patrouilles courant sur des skis de randonnée ou de piste; elles seront donc séparées des trois catégories «fond» qui utilisent des lattes étroites et plus légères (mais aussi moins résistantes). En revanche, le classement des concurrentes féminines se fera en bloc, sans distinction d'âge ou de matériel.

Les départs seront donnés en ligne aux Plans-sur-Bex entre 5 heures et 8 heures du matin (trophée du Muveran) et entre 6 heures et 8 heures à Pont-de-Nant (trophée de Plan-Névé); mais l'enregistrement des patrouilles, qui a lieu dans l'après-midi du samedi, est obligatoire. L'UPA 10 (l'Union des patrouilleurs alpins de la division de montagne 10, de la zone territoriale 10 et de la brigade de forteresse 10) qui organise cette compétition a fixé au mardi 18 avril le délai d'inscription.



Le Pacheu sera-t-il franchi? Réponse le 30 avril...

L'Union instrumentale de Bex Concert annuel fixé à samedi

BEX (ee). - Samedi prochain, les musiciens et musiciennes de l'Union instrumentale de Bex donneront leur concert annuel à la grande salle du Parc, à 20 h 30 précises.

Ce ne sont pas moins de dix morceaux très variés qui seront interprétés par la société bellerine, sous la baguette de M. Didier Moret, qui dirige aussi l'ensemble musical du Chablais Consonances, récemment créé. Outre ce pro-

gramme, les tambours, dirigés par M. Gilbert Champoud, se produiront en première partie du concert et juste après l'entracte.

La soirée sera suivie du traditionnel bal animé par l'orchestre Val-d'Ys.

Précisons encore que les réservations peuvent se faire dès aujourd'hui, à 16 heures, au magasin de tabac Monney, place du Marché.

RÉDACTION CENTRALE DU CHABLAIS (025) 71 12 38

Gabriel Ruchet (025) 65 26 24

Gilles Berreau (025) 71 61 56

Léon Maillard (025) 71 60 47

POUR LES SPORTS

Christian Rappaz (026) 8 45 84

Loi électorale vaudoise

Vote final reporté

LAUSANNE (ATS). - Le Grand Conseil vaudois a reporté hier à sa session de mai le troisième et définitif débat de la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP). Lors du deuxième débat, les députés ont remis en question, par 80 voix contre 77, l'une des deux seules innovations de cette miniréforme, soit la suppression des enveloppes de vote pour les élections.

Si les députés confirment, au

printemps, leur décision d'hier, le seul apport de la nouvelle loi restera donc la possibilité d'élire tacitement les syndicats lorsqu'il n'y a qu'un seul candidat. Plus ambitieuse au départ, la révision de la loi électorale s'est réduite comme peau de chagrin dans les diverses étapes de la procédure, jusqu'au plenum où, selon une expression utilisée à plusieurs reprises dans l'assemblée, «la montagne a accouché d'une fourmi».

500 000^e montée au télésiège Crosets II

M^{me} Yvonne Borlat, «élue» du jour



500 000^e remontée pour Crosets II, un événement teinté de bonne surprise pour trois heureux élus du jour.

LES CROSETS (elem). - Mis en service le 24 décembre dernier, le télésiège Crosets II, fleuron de la station valaisanne des Portes-du-Soleil, a fait hier le bonheur de trois skieurs empruntant - ô heureux hasard - cette installation lors des 499 999, 500 000^e et 500 001^e montées. Pour marquer l'événement, les responsables des remontées mécaniques organisaient une mini-réception au bas de la piste, histoire de féliciter et de récompenser les «élus» du jour ravis de cette bonne surprise matinale.

Un grand vainqueur et deux lots de consolation: le sort a ainsi désigné Mme Yvonne Borlat comme bénéficiaire du ca-

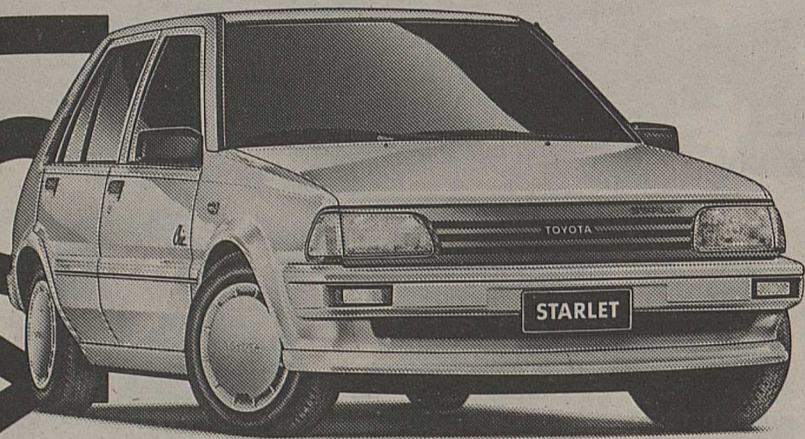
deau principal sous forme d'une montre et d'un abonnement de sept jours valable dans les Portes-du-Soleil. Il faut dire que Mme Borlat appréciera ce geste à sa juste valeur puisque, habitant Lausanne, elle fréquente la vallée d'Illeiez depuis plus de vingt ans, sa famille louant un appartement à l'année à Illeiez. Enchantée du cadre touristique et de la bonne ambiance régnant sur les hauteurs de Monthey, l'élue du jour a longtemps fréquenté le ski-club local, jetant résolument son dévolu sur le sport en général et la balade en montagne en particulier. A 58 ans, Mme Borlat affiche d'ailleurs une mine resplendissante, digne d'une passionnée de ski,

tout comme son mari Georges, deuxième chanceux du jour, récompensé par une montre à l'effigie des Portes-du-Soleil. Quant au troisième larron de la fête, il s'agit de Christian Perroud, jeune homme de 28 ans définitivement acquis au domaine skiable des Crosets.

Signalons en dernier lieu que l'installation Crosets II satisfait toutes les attentes, assurant jusqu'à aujourd'hui plus de 200 000 montées par mois. Les responsables de la station en demandent d'ailleurs plus: si le télésiège fonctionnant actuellement à 1800 remontées l'heure, il est prévu pour 2400 personnes. Crosets II attend à cet effet le feu vert de l'autorité fédérale.

VÉHICULES AUTOMOBILES

Toyota Starlet Chic:
une superbe série spéciale,
à l'équipement cosu.



La **Toyota Starlet Chic** série spéciale: 3 portes, 5 places, 1295 cm³, 53 kW (72 ch), 12 soupapes, 5 vitesses, équipement supplémentaire - radio-cassette stéréo, enjoliveurs de roue spéciaux, pare-chocs de la couleur de la carrosserie, à filet décoratif, console avant à vide-poches et bien plus encore, fr. 13 990.-; 5 portes, fr. 14 490.-. 6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

Agent principal:
AIGLE GACHNANG AUTOMOBILES (025) 26 30 91

Agents locaux:
Monthey Garage Bel-Air, F. Udrich & Fils (025) 71 26 63
Troistorrens Garage Saint-Christophe (025) 77 18 64
Le Bouveret Garage Bussien (025) 81 23 92
Bex Garage Le Rallye (025) 63 12 25
Villeneuve Garage du Viaduc (021) 960 35 44
Vouvry Garage de Vouvry, M. Bulliard (025) 81 19 16

<p>A vendre Audi Coupé GT 5 E octobre 1986, stéréo, 23 000 km, jantes alu, pneu hiver, Fr. 19 300.-</p> <p>Ford Escort RSi 1982 72 000 km, toit ouvrant, stéréo, pneus été-hiver, Fr. 12 800.-</p> <p>VW Passat Variant GL 5 S, 5 portes, 1982, 66 000 km, Fr. 8500.-. Voitures garanties et expertisées.</p> <p>Garage de la Losentze 1955 Chamoson. Tél. (027) 86 53 33. 036-836399</p>	<p>BMW 325i 1987, 17 500 km, nombreuses options, valeur à neuf Fr. 43 000.-, cédée à Fr. 28 500.-, à discuter. Tél. (025) 26 53 56, dès 12 heures. 036-425166</p> <p>Volvo 244 1978, exp., Fr. 4900.- ou Fr. 115.- p. mois. Tél. (037) 62 11 41. 17-658810</p> <p>Toyota Hiace Pick-Up, 1977. eg Fr. 5500.-. Tél. (028) 46 56 87. 036-528633</p>	<p>A vendre petit tracteur Fiat avec treuil pour la vigne. Tél. (027) 36 10 08. 036-528600</p> <p>A vendre transporter Aebi TP 50 avec autochargeuse et épandeur à fumier. Tél. (027) 36 10 08. 036-528601</p> <p>Toyota Tercel 4WD 1987, 50 000 km, parfait état. Tél. (027) 38 24 21. 036-300380</p> <p>A vendre de particulier Ford Sierra break 2,0 1984, très soignée, expertisée. Toit ouvrant, etc. Fr. 6500.- à discuter. Tél. (027) 36 13 60, heures des repas. 036-072841</p> <p>VW Pick-Up Fr. 4700.-. Tél. (028) 46 56 87. 036-528009</p>	<p>VW LT 28 bus, Fr. 6900.-. Tél. (028) 46 56 87. 036-528014</p>
---	---	---	---

NISSAN PATROL GR



PATROL Hardtop 4 x 4:
très confortable à conduire avec
d'excellentes aptitudes tout terrain.

Intérieur luxueux, verrouillage centralisé, lève-glaces électr., portes postérieures à battants, suspensions à ressorts hélicoïdaux, direction assistée, 5 places. Moteur turbo-diesel, 2.8 l, (84.5 kW/115 CV)

Version Deluxe (ill.): Fr. 37'500.-
Version Standard: Fr. 35'000.-

GARAGE DU CAMPING SA	CONTHEY 027/36 23 23
GARAGE DU MOULIN	ARDON 027/86 49 26
GARAGE DE VALERE	SION 027/31 20 64
GARAGE DE LA FORCLAZ	MARTIGNY 026/2 23 33
GARAGE DES SPORTS MONTHÉY SA	MONTHÉY 025/71 84 15
ANSERMET AUTOMOBILES SA	AIGLE 025/26 44 42



innovation

Service rideaux

**ACTUELLEMENT,
RABAIS DE 30%
SUR TOUTE CONFECTION
DE RIDEAUX!**

Nos magasins vous proposent de
souples voilages et de superbes
rideaux. N'oubliez pas d'apporter
les dimensions exactes
(largeur et longueur finies).

Nous pourrons ainsi coudre vos
rideaux et vous faire profiter du
rabais actuel de 30%.

ARCIONI
Tél. 027/23 53 23

Occasions expertisées

Peugeot 104 SR
(luxe) 1981, 77 000 km, Fr. 4900.-

VW golf GTi
1981, 107 000 km, Fr. 7250.-

VW Jetta
1979, 147 000 km, Fr. 3500.-

Opel Kadett D
1981, 84 000 km, Fr. 5250.-

Opel Kadett GTE
183, 81 000 km, Fr. 8750.-

Mitsubishi Caravan
1982, 73 500 km

Suzuki Cabrio SJ 413
1985, avec hard-top, 88 000 km, Fr. 10 500.-

Suzuki SJ 410
1984, agricole, 20 000 km, Fr. 13 000.-

Suzuki Alto
1981, 66 000 km, Fr. 4500.-

Suzuki Swift GTi
12.1986, 27 000 km, Fr. 11 500.-
36-528626

A vendre
Toyota Hi-Lux 4WD
pont neuf, 74500 km.
Tél. (027) 58 17 29.
36-435312

A vendre
Mitsubishi Colt turbo
1984, 64 000 km, expertisée,
Fr. 6000.-
Tél. (027) 65 20 10.
36-110267

A vendre
VW Jetta GLi 82
92500 km, exp. fév. 89, équ. été-hiver sur jtes, 1re main, Fr. 5800.-
Tél. (028) 67 52 41.
30-460078

Toyota Hiace
Pick-Up 79, Fr. 6800.-.
Tél. (028) 46 56 87.
036-528013

Fiat 900 T
bus, Fr. 3700.-.
Tél. (028) 46 56 87.
036-528007

A vendre
Maserati Merak
moteur neuf, voiture impeccable. Prix à discuter.
Tél. (025) 65 20 25.
036-100175

A VENDRE
four-cabine de peinture
Tél. (025) 71 22 56

A VENDRE
Audi coupé GT 1985
BUS VW Combi 9 places
VW Golf C 1984
Expertisées, garantie, crédit
Tél. (025) 71 22 56

GARAGE du NORD
Tél. 027/22 34 13 - Avenue Ritz, Sion

Occasion leasing

	Par mois (48 mois)	Cpt
Talbot Rancho	151.-	5 500.-
Mercedes 230 TE	515.-	18 700.-
Audi 100 CD	349.-	12 700.-
Lancia HPE 2,0	300.-	10 900.-
Renault 25 GTS	270.-	9 800.-
Renault 25 V6	612.-	22 700.-
Renault 21 Nevada	383.-	13 900.-
Renault 18 GTS	159.-	5 800.-
Fiat Uno 70 SL	245.-	8 900.-

+ 30 autres modèles

Expertisées + garantie OR
Exposition couverte
Le samedi ouvert jusqu'à 16 heures

Vente:
Bernard Bruttin, Sion (027) 22 50 16
Manuel Portela, Savièse (027) 25 22 81
Michel Savioz, Saint-Léonard (027) 31 18 53

RENAULT
36-528627

Distance mercil
SKS

GARAGE MAILLARD FRÈRES

Les llettes MONTHÉY (025) 71 65 75

	km	Fr.
Toyota Tercel 1300 de Luxe	81 119 000	3 200.-
Ford Taunus GL	78 129 000	3 500.-
Subaru Sedan	80 108 000	5 200.-
Ford Fiesta	82 89 000	5 300.-
Renault 5 GL	83 64 000	5 800.-
Peugeot 205	84 70 000	7 200.-
Subaru Justy	12.84 81 000	7 800.-
Audi 80 CD	82 99 000	8 700.-
Volvo 245 GLi	82 135 000	9 200.-
Subaru Justy, 3 portes	85 40 000	9 200.-
Ford Escort XR3i	83 70 000	10 300.-
Opel Corsa GT	87 29 000	10 800.-
Audi 100 CS	83 111 000	10 900.-
Seat Ibiza équip. hiver	88 11 000	11 700.-
Daihatsu diesel	84 18 000	12 800.-
VW Golf Gti	86 75 000	14 900.-
Toyota MR2	86 28 000	18 900.-
Subaru Station	88 22 000	19 200.-
Subaru Super Station	88 32 000	19 800.-
Subaru Super Station turbo	87 32 000	20 500.-
Subaru Super Station	88 6 500	20 800.-
Ranger Rover inj.	86 110 000	30 000.-
Rover 825 Sterling aut.	87 22 000	34 000.-
Range Rover Vogue inj.	86 75 000	39 000.-

Toutes nos occasions sont vendues expertisées et garanties.
36-528625

GARAGE du NORD
Tél. 027/22 34 13 - Avenue Ritz, Sion

SUBARU

Terre des hommes

VALAIS
LA MAISON ACCUEIL C.C.P. 19-9340-7

NOUVEAU A MONTHEY!

Dès le samedi 11 mars, dans le bâtiment La Plaza, OUVERTURE du magasin de musique



Vente-réparation instruments de musique, guitares électriques, acoustiques, claviers, batteries, partitions.



Prochainement: inauguration officielle

A vendre

12 cuves métalliques

rondes, de 1800 à 2000 l, revêtement impeccable, Fr. 3000.- la pièce.

Tél. (027) 55 02 96.

036-836388

Détectives privés:

Kuhn Gilbert A.I.D.E.
Agence internationale de détectives experts

Déviations d'appels gratuite

Martigny - Tél. (026) 22 74 75

17-300598

Je suis donneur de sang!



prêt comptant

Discret. Simple. Rapide.
Dans toutes les BPS.

Appelez-nous simplement.

Pour des dépenses imprévues ou pour franchir un cap difficile, le prêt comptant de la Banque Populaire Suisse est une aide rapide et efficace. Appelez-nous ou passez nous voir!

► Pour plus de sécurité: une assurance solde de dette est comprise.

La banque proche de chez vous.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Localité	Téléphone	Interne
Sion	027 211181	268
Sierre	027 553244	16
Martigny	026 23923	16
Crans	027 411305	19
Montana	027 411043	5
Verbier	026 70181	30
Zermatt	028 674042	
Lausanne	021 493572	70/71
Montreux	021 9635361	218
Vevey	021 9210541	24
Villeneuve	021 9604242	25
La Tour-de-Peilz	021 9444431	12

Champex-Lac

Dimanche 12 mars 1989

Descente populaire de la Broya

Renseignements au (026) 83 20 77 ou (026) 83 20 08.

Patronage:



36-090278

Vous avez de la peine à maîtriser votre nouvel ordinateur? Vous désirez utiliser pleinement vos programmes? Alors suivez nos

COURS D'INFORMATIQUE

sur COMPATIBLES PC:

cours de base, MS-DOS, GEM, traitement de textes, bases de données, Framework, programmation.

sur ATARI ST:

cours de base, GEM, traitement de textes, bases de données, programmation.

Cours en privé ou en groupe, à domicile ou dans nos locaux. Possibilité de cours sur mesure.

Renseignements au (026) 22 64 19.

36-090273

A louer aux Mayens-de-Sion

4 pièces meublé

de 80 m², dans chalet sur 2 niveaux. Loyer Fr. 600.-. Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. (027) 22 85 77.

036-528612

A louer à l'année à quelques minutes de Martigny, calme et vue

petit mazot

confortable à personne soigneuse, dès 1er avril. Tél. (022) 96 69 86 à partir de 18 heures.

18-304379

Cherche à acheter région vallée Sierre-Sion

chalet

4 - 5 pièces avec confort, évent. à rénover.

Ecrire sous chiffre 22-470641, Publicitas, 1401 Yverdon.

22-470641



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Vouvry

grand appartement

de 4 1/2 pièces en duplex, Fr. 1150.- charges comprises, libre tout de suite.

Tél. (021) 964 13 90.

Cherche terrain

équipé pour placer chalet mobile de 10 m sur 3,5 m ou ancien chalet, même sans confort, altitude maximum: 1000 m, Bas-Valais.

Ecrire sous chiffre E 17-085046, Publicitas, 1701 Fribourg.

17-085046

Dame

possédant certificat de cafetier-restaureur cherche à reprendre

café ou bar

sans restauration, région Martigny-Sierre.

Ecrire sous chiffre S 36-300381, Publicitas, 1951 Sion.

036-300381

Troistorrents

à la Grande Salle, le samedi 11 mars 1989 à 20 heures

Théâtre

La Troupe théâtrale DILEMME SUR PLANCHES interprète une pièce comique en 3 actes

« 13 à table »

de M.G. Sauvajon

Dès 23 heures: **BAL** conduit par l'orchestre **Saphirs**

36-100169

HONDA ACCORD: UNE CARRIÈRE DE BATTANT.



Fortes de qualités exceptionnelles, la Honda Accord est vouée au succès. Un destin qu'elle assume avec un dynamisme digne de ses ambitions.

Qu'il s'agisse de la Sedan ou de l'Aerodeck, la Honda Accord EX 2.0i (83 kW/113 ch DIN) a tout pour atteindre ses objectifs: système de freinage antiblocage ALB pour la sécurité, suspension indépendante à double triangulation pour la tenue de

route, injection électronique PGM-FI pour la sobriété, lève-glaces électriques pour le confort et installation HiFi pour l'ambiance. Une carte de visite qui lui ouvre vraiment toutes les portes.

Quant à l'Accord Sedan DOHC 2.0i-16 (98 kW/134 ch DIN) avec 16 soupapes et double arbre à cames en tête, nul doute qu'elle est promise à un avenir tout aussi brillant.



Le futur en mouvement.

Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

IDÉAL MÉDICAL URGENT!
Mandatés par l'un de nos clients à Sion, nous cherchons

un physiothérapeute diplômé
pour un remplacement de 6 semaines environ.
Entrée en fonction: immédiate.
Appelez F. Deppierraz-Glassey.

35, av. de la Gare
1950 Sion

idealjob
Conseils en personnel

21 31 11

Une entreprise de pointe des secteurs Energie et Transport - 750 spécialistes dans la mécanique et l'électronique appliquée - Deux usines en Suisse romande. Une présence mondiale.

Nous cherchons, pour le département production de notre usine de VILLENEUVE, un

SERRURIER
ou équivalent

chargé du stockage de la préparation et de la distribution des pièces destinées à la production.

C'est avec un grand plaisir que nous recevons votre candidature, qui est à adresser aux

VEVEY
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS
MÉCANIQUES DE VEVEY SA
Département du personnel
1800 VEVEY Tél. 021/925 71 11

VAL ALIMENTATION

MAGRO S.A., VALALIMENTATION

Nous sommes une entreprise en expansion, et pour compléter notre équipe, nous engageons

un acheteur

Profil souhaité:
- âge: de 25 à 35 ans
- expérience dans le secteur alimentaire
- bonnes connaissances d'allemand
- sens de l'initiative et des responsabilités

un employé de commerce
pour service de comptabilité.

Profil souhaité:
- âge: de 25 à 30 ans
- expérience dans la comptabilité
- bonnes connaissances d'allemand et d'informatique

une employée de bureau
pour divers travaux sur ordinateur.
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.
Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photo (récente), à:
MAGRO S.A. VALALIMENTATION
Service du personnel
Case postale 527
1951 SION. 36-528656

VALAIS CENTRAL
Pour postes fixes ou missions temporaires, nous cherchons

mécaniciens méc. gén. mécaniciens de précision
avec CFC ou quelques années de pratique ainsi que des aides.

35, av. de la Gare
1950 Sion

idealjob
Conseils en personnel

21 31 11

PERROUD
cherche
pour son secteur étanchéités, isolations

un conducteur de travaux

Nous demandons:
- formation de l'école de contremaître ou de chef de chantier ou technicien ETS
- apte à la conduite des équipes et capable d'assumer des responsabilités
- maîtrise des métrés et de la gestion de chantier
- âge idéal: 25 à 40 ans, quelques années de pratique.

Nous offrons:
- place stable et bien rétribuée en fonction des références
- véhicule de l'entreprise à disposition
- travail intéressant et très varié.

La formation d'un jeune candidat motivé peut être envisagée.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres, avec documents usuels, à:
ENTREPRISE PERROUD S.A.
à l'attention de Raymond Saudan,
avenue de la Gare 37, 1950 Sion.

FICOBA S.A.
CONSEILS EN PERSONNEL

Spécialistes du placement de personnel administratif et bancaire, nous cherchons des

collaborateur(trice)s
de langue maternelle allemande

Nous offrons à des personnes qualifiées munies d'un CFC l'opportunité d'améliorer leur français et de poursuivre à Genève leur carrière professionnelle.

Nous vous renseignerons avec plaisir au (022) 28 42 04.
Nationalité suisse ou permis C.

Dame avec certificat cafetiers/hôtelliers, cherche

bar à café ou café
(maximum 50 places), dans le centre du Valais.

Tél. (027) 31 42 40 heures des repas.
036-072869

Nous cherchons

une employée de commerce
pour travaux de réception, secrétariat, aide-comptable.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Faire offre à:
Maurice Turrian S.A., fiduciaire,
1884 Villars s/Ollon.
Tél. (025) 35 31 71/72. 22-16782

Nous engageons

dessinateurs en génie civil
Suisse, permis B ou C.
Tél. (027) 213 111. 036-527093

Martigny
Nous engageons pour tout de suite et date à convenir

infirmières assistantes aides-infirmières
tous les jours y compris samedis et dimanches 2 à 3 heures par jour, le matin.
Faire offres sous chiffre P 36-90256, Publicitas, 1920 Martigny. 036-090256

Société cherche pour propriété privée

couple
lui jardinier et chauffeur, et entretien général, elle gouvernante pouvant assumer l'entière responsabilité de trois enfants lorsque les parents voyagent. Bonnes connaissances d'anglais. Logement dans propriété. Non-fumeurs de préférence. Permis de conduire, permis de travail valable, et excellentes références exigés.
Répondre sous chiffre U 54820-44 c/o TRISERVICE S.A., chemin Maisonneuve 7, case postale, 1219 Châtellaine-Genève, qui transmettra. 18-604775

Paragon Resort S.A.
L'Alpe des Chaux
cherche

secrétaire
Français-anglais (all. un atout), entrée à convenir.
Renseignements: (025) 68 15 61. 036-836355

Couple cherche

quelques heures de nettoyages
à partir de 18 h 30, région: entre Sion, Sierre et Martigny.
Tél. (027) 25 23 35, entre 12 h 30 et 15 h et dès 18 h 30. 036-300391

Portugais 24 ans
sans permis, cherche travail comme **manceuvre** ou autre.
Tél. (027) 22 95 08, heures des repas. 036-300388

Carrosserie Maillard frères, Monthey S.A.

Les llettes
cherche pour tout de suite ou à convenir

un peintre en carrosserie
- avec CFC
- expérience souhaitée
- ambiance de travail agréable
- travail indépendant
- salaire en fonction des capacités
- prestations sociales d'une entreprise moderne

Tél. (025) 71 65 75. 036-528488

Nous engageons

étancheurs
Suisse, permis B ou C.
Tél. (027) 213 111. 036-526990

Etude de notaire à Crans-Montana
cherche

secrétaire
Faire offres sous chiffre E 36-072832, Publicitas, 1951 Sion. 036-072832

Moulin de Roche, Aigle
cherche
apprenti meunier
Tél. (021) 960 31 26. 036-072506

à prix exceptionnels

Jus d'orange
Nectar 4 x 1 litre les 4 litres **3.90**

Limonade Arkina Citro
litre **-80**

Pâté de foie Le Parfait «Dyna»
tube 200 g **2.60**

Thon rosé Suprême
bte 200 g **1.40**

Vinaigre aux herbes «Kressi»
litre **2.10**

Papier W.-C. Hakle
3 couches 2 rouleaux à 150 coupons **1.60**

Pré-wash liquide
avec pistolet doseur 500 ml **6.20**

la source

Hôtel des Cheminots, Monthey, tél. (025) 71 22 08,
cherche
jeune cuisinier
sommelière
036-072847

Nous cherchons

mécanicien
ayant si possible l'habitude de travailler sur machines agricoles.
Entrée: tout de suite ou à convenir.

Marcel VÉROLET S.A., 1920 Martigny
Tél. (026) 22 12 22. 036-528613

X Procrédit-mon prêt personnel discret

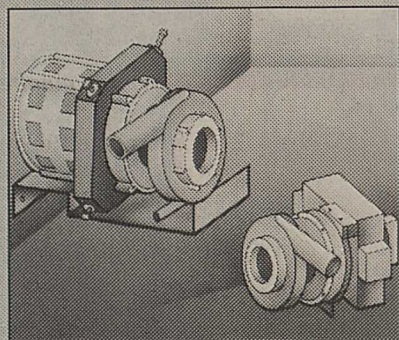
Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

3/NOU/10/ME

On ne fait pas plus «feutré» qu'un lave-vaisselle «éco» Bauknecht!

- 49 dB(A) seulement
- 21,3 litres d'eau seulement en programme normal
- moins 30% de détergent
- programme rapide de 35 minutes
- Commande pratique par touches



Deux fois plus silencieux - c'est possible

Bauknecht a suspendu le moteur sur des tampons amortisseurs de caoutchouc. Comme les moteurs d'automobiles. Le boîtier du lave-vaisselle ne peut donc plus faire «caisse de résonance». Et comme la caisse est encore capitonnée, sur les six faces, par un épais gainage bitumineux et une isolation de laine minérale, il est quasiment inaudible.

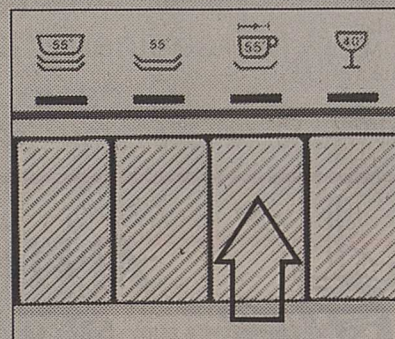


MUBA:
STAND 225, HALLE 301

Bauknecht
connaît vos désirs, Madame

Le programme rapide de 35 minutes avec 13,9 litres d'eau

Avec un programme normal de 65 minutes, ils prennent déjà la tête des lave-vaisselle. Et ils font mieux encore. En cas d'urgence, ils vous proposent maintenant le programme rapide. Une vaisselle impeccable en 35 minutes.



Coupon-information

Je désire Attestation d'expertise IRM

Prospectus sur les lave-vaisselle «éco»

Nom, prénom:

Rue, no:

NPA, localité:

Bauknecht SA, 23, route de Prilly 36
1023 Crissier, téléphone 021 634 40 46

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

phenix ASSURANCES
cherche
une jeune employée de bureau
si possible issue de la branche assurances.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offre manuscrite à:
PHENIX Assurances, M. Jean-Bernard Pitteloud, agent général, case postale 695, 1951 Sion.
36-072826

Constructions métalliques - Serrurerie MICHEL ZUFFEREY
cherche
serrurier de construction
ou
serrurier constructeur avec GFC
apprenti serrurier-constructeur
Tél. (027) 55 72 28.
036-072699

Maison de transports cherche
chauffeur-livreur
permis poids lourds. Martigny et environs.
Ecrire sous chiffre P 36-90272, Publicitas, 1920 Martigny.
036-090272

Café-bar le Ticino à Sion cherche
sommelière
Sans permis s'abstenir.
Tél. (027) 22 38 08.
036-072818

Hôtel du las de Cheville
café - restaurant
cherche
sommelières
Date d'entrée à convenir.
Tél. (027) 36 51 51, demander M. Zara.
36-528603

Pour les dix jours de Pâques on cherche, à Champex

serveur(euse)

Suisse(ssè) ou permis valable.

Tél. (026) 83 16 40.
36-072863

Jeune homme avec permis de conduire pour machines agricoles ainsi que de l'expérience dans la taille des arbres

cherche travail

Tél. (027) 55 99 73.
36-435315

Fille de salle

cherche place à mi-temps dans tea-room + heures extra à partir du 1er avril 1989. Région Sion.

Tél. (027) 22 09 56 (dès 20 heures).
36-435321

Hôtel Anniviers à Vissoie engage

sommelière

Tél. (027) 55 62 01.
36-110273

Motel du Soleil à Saint-Léonard cherche

sommelière

Entrée tout de suite.
Tél. (027) 31 28 68.
036-528580

Restaurant Pizzeria Romana Vevey, cherche tout de suite ou à convenir

sommeliers

Tél. (021) 921 61 10.
036-836386

Jeune femme, permis B

cherche emploi

durant la journée.

Tél. (027) 58 19 01.
036-836398

Boulangier

cherche place avec responsabilités, à Sion ou environs, pour le 1er avril 1989.

Tél. (027) 36 36 58, heures des repas.
036-300360

Café-boulangerie à Sallion cherche dame ou jeune fille comme

serveuse-vendeuse

Horaires d'ouverture de 6 à 19 heures 7 jours sur 7.

Tél. (027) 86 55 24.
036-072820

Collombey - Le Foyer. Jeune dame cherche à

garder enfants

à son domicile.

Tél. (025) 71 97 18.
036-425168

Jeune Portugaise

parlant bien français, cherche place comme

serveuse

ou autre, pour le début mai.

Tél. (027) 83 19 20.
036-300382

Peintre indépendant

entreprind tous travaux à la tâche ou à l'heure.

Tél. (027) 55 55 86.
036-435323

Vous lisez cette annonce. Tout comme vos clients lisent vos propres annonces.

Pour assurer notre développement, nous cherchons

un(e) responsable pour notre service véhicules à moteur

- âge idéal: 30 à 35 ans

une téléphoniste-réceptionniste

avec différentes tâches de secrétariat - bonnes connaissances français-allemand

une secrétaire

possibilité de travailler à 50%

un(e) gestionnaire de sinistre

- expérience dans le règlement des sinistres - connaissances de l'allemand

un inspecteur de direction pour les branches choses

soutien technique de notre service externe - connaissance du GT - bilingue français-allemand

inspecteurs d'acquisition

Régions: Sion, Sierre, Monthey, Haut-Valais

un(e) aide de bureau

pour son service des archives. Travail à la demi-journée.

Les offres, avec curriculum vitae, sont à transmettre à:



AGENCE GÉNÉRALE PIERRE GASSER
1950 Sion - Avenue de France 10 - (027) 23 25 25

36-528264

ANNONCES DIVERSES

Chrïsse
Couture sur mesure
Cours de couture
Rue de Bourg 39
Aigle
Renseignements et inscriptions:
(025) 26 30 07
36-072829

La meilleure recette
Pour la **RÉNOVATION** de votre cuisine, choisissez
MAJO CUISINES
Tél. (026) 44 35 35
1907 SAXON
Apportez-nous les dimensions de votre cuisine. Si vous le désirez, un spécialiste «Majo» se rendra sur place pour vous conseiller sans engagement.

Parfumerie Ariane

Rue des Vergers, Sion Tél. 027 / 22 39 68

VOTRE PARFUMEUR - CONSEIL



boutiques «FAUVE»

Nouvelle collection de printemps

Mode: Scherrer - BBR - Sakoun
Apostrophe

Maroquinerie: Lancel

Cadeaux

Grand-Pont 6 - SION - (027) 23 50 13



ANTIQUITÉS

SPÉCIALITÉS de MEUBLES
ET
OBJETS VALAISANS

MICHEL SAUTHIER

TANNERIES 1 & 17

TEL. 027 22 25 26

LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT ET JOUETS TECHNIQUES



HOBBY-CENTRE

PLACE DU MIDI 48 SION TEL. (027) 22 48 63

Belles sans limite
de tailles chez

La Cordee

Une mode italienne
qui pense enfin à vous,
Mesdames!
(jusqu'à la taille 48)

Boulangerie-Pâtisserie

ANDRÉ HESS

1950 Sion

Rue de Conthey 8
Tél. (027) 22 16 20

Réparation soignée

de chaussures et sacs
Talons minute
Supports sur mesure
Transformations orthopédiques
Pose de fermeture éclair sur veste de cuir
et veste motard
Pose de pressions sur vêtements

Babecki

& Fils
La Croisée, SION
Tél. (027) 22 48 62

Collection PLAGE 1989



BOUTIQUE
Rue des Vergers 13 - SION
Tél. (027) 23 59 23

CONCOURS

UN WEEK-END A PARIS
POUR DEUX PERSONNES

*** et chaque mois, de nouveaux prix à gagner ***

offerts par le GROUPEMENT DES COMMERÇANTS DU CŒUR DE SION

1er prix: un bon d'achat de Fr. 100.- offert par l'Horlogerie-Bijouterie Titzé,
rue de Lausanne 13

2e prix: un bon d'achat de Fr. 75.- offert par Hobby-Centre, place du Midi 48

3e prix: un bon d'achat de Fr. 50.- offert par Au Croissant d'Or, André Hess,
boulangerie-pâtisserie, rue de Conthey 8A l'issue des dix manches, tirage au sort du prix principal, val. Fr. 1000.-, soit
un week-end à Paris pour 2 personnes.

QUESTION: parmi les annonces des commerçants du Cœur de Sion qui figurent
dans cette double page, il en est une qui a été volontairement truquée. Un peu
de perspicacité vous permettra facilement de la retrouver. Bonne chance à
tous!Résultat du concours du 8 février 1989: il fallait trouver, dans l'annonce de la
BOUTIQUE OFELIA: en exclusivité, huile de coude pour vos nettoyages de
printemps.

Ils ont gagné:

1er prix: 1 bon d'achat de Fr. 100.- offert par la BOUTIQUE SISLEY:

Georges Udry, Sion.

2e prix: 1 bon d'achat de Fr. 75.- offert par ESPACE BEAUTÉ:

Marthe Roserens, Sion.

3e prix: 1 bon de Fr. 50.- offert par la DROGUERIE DE LA MAJORIE:

Lucien Cotty, Saint-Martin.

- Quel est le nom de l'entreprise dont la publicité comporte quelques
«coquilles» et quelle est cette erreur?

Règlement

1. Le concours est ouvert à tous les lecteurs du «Nouvelliste et FAV» à l'exception des collaborateurs du NF, de Publicitas et les membres du GICS.
2. La question subsidiaire, voir le tirage au sort, devant notaire, départagera les éventuels ex aequo.
3. Les gagnants sont priés de retirer leur bon auprès de M. Dominique Mercuri, rue de Lausanne 65, Sion; toute autre correspondance ou recours par voie juridique sont exclus.
4. Le jeu se déroulera en dix manches, trois prix seront distribués après chaque manche. Le prix principal sera tiré au sort à l'issue des dix manches parmi toutes les réponses exactes.
5. Les réponses sont à retourner jusqu'au mardi 28 mars 1989, sur cartes postales uniquement à: Groupement des commerçants du cœur de Sion par Dominique Mercuri Rue du Rhône 3, 1950 SION.

Auffrère Bernard & Co

Location et entretien de tapis
antialissures, dès Fr. 30.- par mois1950 SION
(027) 22 06 001964 CHÂTEAUNEUF
(027) 36 40 75

Nouveau
«Une révolution... qui
annonce la couleur»
et le procédé le plus rapide
et le plus économique
XEROX - 1005
LA PHOTOCOPIE

COPY-SERV
minut
RANK XE
AU CŒUR
DE SION

studio camera REG
sion GR
TEL

MODE FEMME ET FEMME

benetton

RUE DE LA PORTE-NEUVE 25 - (027) 22 70 71

RUE DE LA PORTE-NEUVE 21 - (027) 22 70 72

012

benetton

MODE ENFANTS

VOLETS EN ALUMINIUM

Volets à rouleaux en aluminium, thermolaqué, stores à lamelles, stores en toile. Notre service de réparation et d'entretien.

Plus de peinture, plus d'entretien

Nos volets en aluminium sont thermolaqués par voie électrostatique et cuits à une température de 200° C. Gamme de couleurs à votre choix.

Pour nouvelle construction, ancien bâtiment et rénovation.

CHARLES IMHOF STORES ET VOLETS A ROULEAUX
SION, rue de Conthey 2
Tél. (027) 22 66 38

1886

un siècle d'excellence

Titze

horlogerie - bijouterie - optique

13, rue de Lausanne, 1950 Sion

Notre bureau... est notre métier!

Librairie
Papeterie
Meubles de bureau

Amacker

SIERRE: av. du Général-Guisan 18
Tél. (027) 55 88 66

SION: rue de Lausanne 12
Tél. (027) 22 12 14

vosre droguiste recommande:
Pour la détente et calmer les nerfs.

demonatur
dragées calmantes Isoval

Faites confiance à la force naturelle des plantes médicinales, vous serez bien conseillés!

Dragées calmantes Isoval

emballages à 50 dragées

DROGUERIE de la Majorie

Bernard Constantin
Sommet du Grand-Pont
Tél. (027) 22 73 66
1950 Sion



ROUCHERIE Chevaline

A. Pellissier-Zambaz
Rue du Rhône 5 Sion
tél. 027/22 16 09

rumsteak entier
kg 20.-

charbonnade
fondues chinoise
et bourguignonne



DROGUERIE de la Majorie

Bernard Constantin
Sommet du Grand-Pont
Tél. (027) 22 73 66
1950 Sion

Enfin... l'entrecôte «Café de Paris» vous attend également

LE DIMANCHE A MIDI
au Restaurant



Grand-Pont 10 - SION
(derrière l'Hôtel de Ville)
Tél. (027) 22 65 70

Jacqueline et son équipe pour vous servir

AU BAR: Marlyse et son équipe vous attendent tous les soirs, de 17 h à 24 h

boutique TSARINE

Chaussures dames et messieurs

Rue de Conthey 5
SION

Les nouvelles collections printanières



La grande spécialité du coin:
LA PAELLA
mijotée sur votre table

Nous vous accueillons jusqu'au samedi 18 mars à 15 heures

Pour cause de rénovation de la cuisine et des sanitaires l'établissement sera fermé jusqu'au matin du 17 avril

CAFÉ-RESTAURANT
Au Cheval Blanc
Grand-Pont 23 - SION
Réservation des tables au (027) 22 18 67
Olga et Alain Grosjean

OPTIQUE

Le spécialiste sait combien il est important d'avoir une bonne vue lorsque les jours se font plus courts et les conditions de visibilité plus difficiles. Que vous soyez au volant de votre voiture, en train de lire, faisant du bricolage ou regardant la télévision, nous trouverons la solution à votre problème. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

P. GAILLARD
HORLOGERIE BIJOUTERIE
GRAND-PONT 9 SION

Boutique **Ofelia**

«Espace nature et bien-être»

Tout pour votre salle de bains

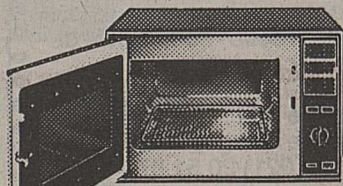
La Grenette
Grand-Pont 22
SION

Tél. (027) 22 28 28
Béatrice Mercuri

- Huiles, baumes et bains traitants
- Assortiment coordonné de LINGES, PEIGNOIRS, TAPIS, dans 30 coloris différents

Miele
Dégeler ou cuire plus vite?
L'extraordinaire four à micro-ondes Miele.

A la minute, tous vos plats sont prêts - vitamines et saveur parfaitement préservés.



Clément Savioz
Grand-Pont 14 - Sion
Tél. (027) 23 10 25

M

CLAUDE MASSEREY

- Articles religieux
- Souvenirs

Grand-Pont 11
Sion

MARIE-PAULE RODUIT

Terres cuites de Provence

BOUTIQUE CADEAUX
LISTE DE MARIAGE

GRAND-PONT 17, PRÈS DE LA FONTAINE
1950 SION TEL. 027/22 93 67

pompes funèbres
DANY BARRAS

Grand-Champsec 12 - SION

Tél. (027) 314 400

privé: Grand-Pont 17

Le numéro 1 des magasins spécialisés en TV - Vidéo - Hi-Fi
Grand choix de disques compacts



Pour image et son
REDIFFUSION
TV - Vidéo - Hi-Fi

Rue du Rhône 25

Sion

Tél. (027) 22 04 22

Jusqu'au 31 mars venez «ciseler» votre silhouette chez

SISLEY Elegance

Rue du Rhône 3 - Tél. (027) 23 48 84

Au «marteau-piqueur» Résultats sans pareils

Café des Châteaux

Patrick Gille
Rue des Châteaux 3
SION
(027) 22 13 73
(fermé le dimanche)

N'oubliez pas nos petites salles (1er étage) pour RÉUNIONS, BANQUETS (10-20 pers.)
Dimanche de Pâques: OUVERT
Pensez déjà à réserver
Demandez-nous conseil
Carte avec d'innombrables suggestions
★ Toujours nos spécialités de poissons ★

Depuis plus de 25 ans

adidas

fait confiance au spécialiste du sport **EL CANATCH**

EL CANATCH Rue du Rhône 13
1950 SION
027/22 10 71

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

L'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux AVHPM
cherche

assistant(e) social(e)
et
animateur(trice)
pour la région de Monthey

Les taux de travail peuvent faire l'objet d'un arrangement. Nous exigeons un diplôme d'assistant social et d'animateur d'une école sociale reconnue. Nous offrons des conditions de travail selon le statut des fonctionnaires d'Etat; ainsi qu'un emploi varié, avec responsabilité et autonomie. Date d'entrée: à convenir. Prière de faire offres écrites avec curriculum vitae à: M. Georges PARVEX, Directeur, AVHPM, rue St-Guérin 3, 1950 Sion, jusqu'au 23 mars 1989

036-072695

UN CUISINIER
compétent, stable et disponible, ayant le sens des responsabilités,
est recherché à Monthey

Outre la préparation des menus, il doit être à même de composer repas de noces et banquets.

M.-C. DUCRET et C. TORREGROSSA attendent volontiers vos appels.

MULTI PERSONNEL
Tél. (021) 921 27 15
Av. du Général-Guisan 26 - 1800 Vevey

Jean Sacco & Cie, Chippis offre deux postes d'apprentissage

installateur sanitaire ferblantier en bâtiment
Entrée: printemps-été 1989. S'adresser pendant les heures de bureau au tél. (027) 55 26 04.

036-525841

Restaurant de montagne cherche **filles de maison** à la saison ou à l'année.
Tél. (027) 86 41 41.

036-072819

Couple de restaurateurs avec expérience cherche **gérance de magasin** alimentation ou autres, région Montana-Crans.
Faire offre sous chiffre G 36-072854, Publicitas, 1951 Sion.

036-072854

Wullimann S.A., 1966 Ayent (VS)
Etablissement horticole de jeunes plantes
cherche **horticulteur**
Entrée tout de suite ou date à convenir.
Tél. (027) 38 18 50 ou 38 35 71.

036-071938

Petite entreprise cherche ● **serrurier CFC et aide sachant souder** ●
Suisses ou permis valable.
Tél. (027) 23 49 23.

036-528353

Sierre Famille avec 2 enfants cherche **jeune fille**
Tél. (027) 55 78 28.

036-110270

Pharmacie de Chally, Lausanne, cherche une **aide en pharmacie**
Entrée le 1er mai 1989 ou à convenir.
Faire offre écrite à: M. Rey, pharmacien, case postale 241, 1000 Lausanne 12.

22-350881

Jean Sacco & Cie, Chippis cherche **installateur sanitaire qualifié.** Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser pendant les heures de bureau au tél. (027) 55 26 04.

036-525840

Entreprise Velatta Frères S.A. à Sion cherche **installateur sanitaire** ainsi qu'un **appareilleur** pour son service de dépannage.
Tél. (027) 31 45 25.

036-072732

Entreprise de transports routiers à Martigny cherche, tout de suite ou à convenir **un jeune chauffeur poids lourds** avec permis remorque, pour divers travaux à responsabilités.
Pour tout renseignement, s'adresser au (026) 22 98 28.

036-528404

Nous engageons, tout de suite **jeune homme** 18-20 ans, comme aide d'atelier. Etranger seulement en possession du permis B. Garage Hediger, Batassé, Sion
Tél. (027) 22 01 31.

036-528635

Cherchons **un mécanicien un apprenti**
Entrée immédiate ou à convenir.
Garage Cycles et Motos du Chablais valaisan. Tél. (025) 81 19 15.

036-100184

Un job pour vous: jeunes dynamiques ambitieux
Voiture requise, travail sympa, salaire sympa, pour notre nouvelle succursale séduisante.
Tél. (021) 944 61 12.

036-072872

ecco
Nous cherchons **menuisiers charpentiers**
Suisses ou permis B ou C.
Votre conseiller: **André Buchilly.**
1870 Monthey, place Tübingen 5
Tél. (025) 71 76 37.

36-2252

Municipalité de Sion
Mise au concours

La Municipalité de Sion met au concours le poste suivant:

un(e) secrétaire
à mi-temps pour la chancellerie municipale.

Conditions:
- formation commerciale ou administrative (maturité fédérale, diplôme de commerce ou formation jugée équivalente);
- langue maternelle française;
- connaissances informatiques et expériences pratiques sur ordinateur personnel (PC) souhaitées;
- intérêt pour le domaine de la micro-informatique avec possibilités de formation;
- faculté de s'intégrer dans un groupe.

Autres conditions et traitement: selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et échelle des traitements de la Municipalité de Sion.

Domicile: sur le territoire de la commune de Sion.
Entrée en fonctions: à convenir.

Les candidat(e)s peuvent recevoir toutes les informations à la chancellerie municipale, Hôtel de Ville, 1950 Sion, tél. (027) 21 21 91.
Les offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et certificats doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 - Sion jusqu'au 15 mars 1989 au plus tard.

L'Administration
Sion, le 28 février 1989.

036-528102

ecco
TRAVAIL TEMPORAIRE
SION

Nous cherchons, pour postes stables et missions temporaires,

maçons menuisiers ferblantiers inst. sanitaire monteurs en chauffage serruriers mont. électriciens dessinateurs bâtiment dessinateurs génie civil aides manœuvres
Suisses ou permis B ou C.

Votre conseiller: **A. Casarini.**
1950 SION, place du Midi 29 - Tél. (027) 22 30 44

Horaire de travail à la carte

- Vous ne pouvez avoir une activité à plein temps
- Vous souhaitez avoir une activité supplémentaire
- Vous désirez travailler dans votre région

alors contactez-nous

Nous vous offrons: une formation pratique et théorique un soutien constant une rémunération motivante une réelle possibilité de faire carrière.

Veillez vous présenter ce jour: Rue Saint-Martin 26, 5e étage, 1005 Lausanne, ou téléphoner au (021) 20 51 87.

22-582730

MIGROS VALAIS

cherche pour sa succursale de Sierre **vendeuses-caissières qualifiées**

pour une activité à plein temps ou à temps partiel.

Salaire et prestations sociales propres à une grande entreprise.

Les candidates sont invitées à prendre contact directement avec **M. Berclaz, gérant du magasin,** tél. (027) 55 24 42, ou à adresser les offres par écrit à la

36-527432

Société coopérative Migros Valais
Tél. 026/2 35 21
1920 Martigny

M

GARAGE OLYMPIC

Nous cherchons

- **mécaniciens auto** logement à disposition
- **1 manœuvre de garage**

Adresser offres écrites ou téléphoner à la direction du GARAGE OLYMPIC Agences VW-AUDI Corbassières - 1950 SION
Tél. (027) 23 35 82.

36-2832

Important grossiste en pièces détachées automobiles
de la place de Sion cherche

vendeur de talent

Formation: magasinier branche automobile.
Rémunération avec fixe élevé + primes d'intéressement.
Ce poste pourrait convenir à un mécanicien ou électricien automobile voulant progresser.
Ecrire sous chiffre H 36-527751, Publicitas, 1951 Sion.

036-527751

Vifor
Produits pharmaceutiques Société du groupe Galenica

cherche, pour son unité de Crissier spécialisée dans les produits de perfusion, un **responsable de fabrication**

pour mener une équipe d'environ cinquante collaborateurs.

La fonction est axée sur les tâches:
- conduite du personnel
- développement de la productivité
- gestion de la qualité.

Nous demandons notamment au candidat:
- une formation dans le domaine de la pharmacie ou de la chimie ou de la biochimie
- une expérience dans l'activité de production.

Le candidat devra être disposé à travailler dans la journée suivant un horaire en deux équipes.

Il est offert:
- une activité motivante et variée au sein d'une équipe dynamique
- des contacts avec des technologies modernes de fabrication
- des prestations sociales d'une grande entreprise.

La date d'entrée est à convenir.

Si vous êtes intéressés par ce poste, veuillez faire vos offres manuscrites et joindre vos certificats ainsi qu'un curriculum vitae à **VIFOR S.A., département du personnel, route de Sorge 9, 1023 Crissier.**

22-581905

la Source

Nous engageons, pour nos magasins de Noës, Sion et Savièse, **vendeuses responsables** comme gérantes

Entrée à convenir.

Veillez faire vos offres en retournant le talon ci-dessous, dûment rempli, à l'administration La Source, rue des Vergers 14, 1950 Sion ou prenez contact par téléphone au (027) 22 12 54.

Je m'intéresse à la place de:

à:

Nom: Prénom:

Adresse:

Localité:

Date de naissance:

Tél.:

36-528529

DERNIÈRE NOUVELLE: SWISSAIR VOLE SANS ARRÊT!

Swissair assure de plus en plus de vols non-stop au départ de Genève-Cointrin. Pour Copenhague, Hambourg et Stockholm par exemple. Egalement pour Munich. Et à partir du 27 mars, Genève-Vienne sans escale. Pour ne citer que 5 des 25 destinations européennes que Swissair dessert sans escale au départ de Genève. Vous les trouverez toutes dans notre nouvel horaire. Swissair ou votre agence de voyages IATA sont à disposition non-stop pour vous le remettre.

Afin de renforcer notre équipe de montage nous engageons

Monteur en stores

pour la pose de stores et portes de garage.

Nous demandons des gens avec bonne expérience des travaux du bâtiment. Des serruriers, menuisiers, mécaniciens pourraient être mis soigneusement au courant.

Nous offrons une activité indépendante, très variée, bien rémunérée, avec des prestations sociales d'avant-garde.

Les intéressés sont priés d'appeler:

GRIESSER

Iles Falcon, 3960 Sierre, tél. 027/55 07 54

Société immobilière des Alpes vaudoises cherche

vendeur(se) dynamique

Nous demandons:

- connaissance de la branche
- trilingue (français, allemand, anglais).

Nous offrons:

- place stable et indépendante
- rémunération au-dessus de la moyenne (fixe + commission).

Faire offres à la société PROCOVAC S.A., 1884 Villars.
Tél. (025) 35 15 33.

22-161140

Palefrenière-écuyère

cherche place à mi-temps évent. ¼ temps, si possible dans écurie privée (10 ans d'expérience).

Ecrire sous chiffre M 36-320048, Publicitas, 1951 Sion.

036-320048

Dans une station de montagne, nous cherchons

un couple de concierge

pour plusieurs bâtiments, Suisse ou permis C. Il s'agit d'un travail à plein temps, appartement assuré.

Ecrire sous chiffre MY OFA 5111, Orell Füssli Publicité, case postale, 1870 Monthey.
036-836268

Commune de Sion

La Municipalité de Sion met au concours le poste de

collaborateur administratif

au service des sports.

Conditions:

- formation commerciale ou administrative (diplôme d'une école supérieure de commerce ou certificat de fin d'apprentissage)
- sens des responsabilités
- connaissances d'utilisateur en informatique souhaitées
- expérience de gestion souhaitée
- attrait pour les domaines touchant le sport
- âge souhaité: dès 30 ans
- autres conditions et traitement selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et échelle des traitements de la Municipalité de Sion.

Domicile: sur le territoire de la commune de Sion.

Entrée en fonctions: dès que possible.

Les candidat(e)s peuvent obtenir toutes les informations auprès du service communal des sports, rue des Remparts 6, 1950 Sion, tél. (027) 21 21 91.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et certificats, doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 Sion, jusqu'au 15 mars 1989.

L'administration

36-526500

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre
un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- une formation diversifiée et rémunérée
- un horaire hebdomadaire de 40 heures
- des soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service.

JEUNES FEMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le 31 mars 1990
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ
GENDARMES

Emploi ouvert aux
femmes et aux hommes
SALAIRE ÉGAL



JEUNES HOMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le 31 mars 1990
- êtes incorporés dans l'élite avant le 4 septembre 1989
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ
GENDARMES

Délai d'inscription:
lundi 20 mars 1989

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:
Bernard Ziegler

**GENDARMERIE
GENEVOISE**

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____ NOU

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
Pour tous renseignements: tél. 022/42 12 80 - 022/27 51 11

Françoise - Viviane

15 AGENCES MATRIMONIALES
suisse/françaises

Cherche pour SION

une personne dynamique

désirant faire partie de notre chaîne de franchising
- clientèle de départ
- matériel fourni
- formation assurée.
Capital indispensable: Fr. 18 000.-.

GENÈVE - Tél. 022/45 76 66

Halbtagsstelle

Tüchtige Mitarbeiterin per sofort gesucht, perfekt in Wort und Schrift deutsch u. französisch, ab 30 J. für unser Büro in Sion. Sie sollten sehr gute Schreibmaschinenkenntnisse haben, redigiert sein und Freude im Umgang mit Menschen haben. Arb.-Zeit tägl. v. 15-20 Uhr, Sa. v. 10-15 Uhr. Bewerbung unt. Tel. 0049 761/83081.
03-572669

Entreprise de transports du Valais central cherche

chauffeur

avec permis camion-remorque. Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-110272, Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons

Chef de partie

Ayant de bonnes connaissances de cuisine classique et nouvelle

faire offre avec C.V.
au Motel - Rôtisserie
St Christophe
Mauro CAPELLI
1880 BEX

NOUS ENGAGEONS

50
JEUNES ROMANDS



Garde-frontière

Vous intéressez-vous à une activité exigeante, exercée en plein air et en contact avec le public? Demandez notre documentation en envoyant le talon ci-dessous à l'une de nos directions d'arrondissement des douanes à:

4010 Bâle
8201 Schaffhouse
7001 Coire
6901 Lugano
1001 Lausanne
1211 Genève 11

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
VS-2

Contacts enseignants-parents

L'APE sonde et rassure



Contacts parents-enseignants: un dossier sierrois aujourd'hui apaisé.

SIERRE (apm). — A la suite de diverses plaintes émanant de parents sierrois, l'APE (Association de parents d'élèves, groupement de Sierre, Noës et Granges) lançait cet hiver un sondage auprès de ses 345 cotisants.

Parmi les devoirs de l'enseignant figure, notamment, celui d'entretenir un contact parental durant le premier trimestre de l'année scolaire. Or, plusieurs familles n'avaient toujours pas, au début de l'hiver, été contactées.

Forme contestée

La forme utilisée pour cette enquête devait toutefois choquer plus d'un parent. Dans sa circulaire, l'APE précisait en effet que de nombreux enseignants ne respectaient pas l'obligation régie par l'article 13 du plan de scolarité.

Aucune sanction n'ayant été émise par les autorités scolaires, l'association se proposait alors de dénoncer haut et fort auprès du public tout contrevenant. Un questionnaire joint à la missive invitait les parents à dénoncer les fautifs mais sous le couvert de l'anonymat, ce qui, aux yeux de bien des familles, aurait pu engendrer des abus.

Lors de l'assemblée de l'APE, tenue lundi soir à Sierre, le président Pascal Rey venait cepen-

nant rassurer ses membres. « Il n'appartient pas à notre association de dénoncer les manquements d'un enseignant. Mais toute situation non conforme aux prescriptions communales ou tout état de fait abusif seront dénoncés. »

« Cela étant, nous pouvons vous donner l'assurance qu'aucun nom ne sera rendu public. »

Craintes étouffées

Les réunions parents-enseignants peuvent s'organiser collectivement ou individuellement. La majorité des maîtres sierrois a toutefois opté pour des rapports plus ciblés, ce qui, au demeurant, implique pour eux un travail préparatoire plus intensif.

« Dans l'ensemble (la région regroupe 118 classes), la situation est aujourd'hui satisfaisante », remarquait encore lundi M. Rey. Ces réunions se déroulent normalement et nos craintes initiales sont heureusement annihilées.

L'APE se propose actuellement de soumettre une proposition aux autorités scolaires, à savoir organiser, en octobre, une réunion collective. Une seconde phase viendrait compléter cette approche globale des problèmes scolaires et verrait l'organisation de contacts individuels, davantage ciblés sur chaque enfant.

Calomnie

Faisant suite à ce rapport apaisant, M. Paul Germanier, directeur des écoles, tenait, pour sa part, à relever l'aspect « peut-être diffamatoire ou calomnieux revêtu par le texte de l'APE. »

« Aucun enseignement ne mérite une sanction. Ce questionnaire peut inciter quiconque à la dénonciation, à la délation, voire à la farce, sous le couvert de l'anonymat. Faites confiance aux enseignants », concluait M. Germanier.

Statutaire, cette assemblée entérinait par ailleurs deux nominations, celles de Mme Elisabeth Julien, nouvelle vérificatrice des comptes en remplacement de Mme Marie-Jeanne Zufferey, et de M. Henri Ebnegger, suppléant.

L'APE annonçait également l'attribution désormais de deux sièges au sein de la commission scolaire.

Puis, M. Maurice Dirren, psychologue en orientation professionnelle, venait entretenir l'assemblée du travail scolaire, plaçant son propos sous le titre souriant de « Cris et chuchotements dans les chaumières! », un exposé tendant à mieux faire comprendre la dynamique des travaux de l'enfant à domicile et à envisager ainsi plus sereinement l'ouverture du fameux « carnet de leçons ».

Exposition Savoca

Variations sur la poire

CRANS-MONTANA (gez). — La Galerie de l'Etrier accueille ces jours des huiles et des dessins de Santino Savoca. Cet artiste, qui vit à Lausanne, se consacre exclusivement au dessin et à la peinture depuis trois ans. Durant les week-ends, il sera régulièrement présent sur les lieux de l'exposition, avec son chevalet et ses crayons. Une manière vivante et originale d'animer la Galerie de l'Etrier.

Cette exposition se clora le 31 mars prochain. Le vernissage aura lieu samedi 11 mars, dès 18 heures.

Peintre de l'insolite

Surréalistes, les toiles et les dessins de Savoca: « La rose-poire » de Magritte l'a fortement marqué. Savoca joue aussi avec la forme « piroïdale », revêtue ici par une ville, là par une femme.

Surréaliste, mais pas seulement... Par sa technique, il flirterait plutôt avec l'impressionnisme. En fait, Savoca, qui se défend d'avoir aucun maître, s'est engagé dans une voie bien à lui, insolite, voire provocante. Femmes-paires, femmes-îles... l'évocation du corps féminin laisse libre cours à sa fantaisie et à son imagination. Les îles du sud de l'Italie, elles, rappellent les origines de cet artiste.

L'humour, la farce grinçante plutôt, n'est pas absent de cette œuvre. A preuve, « Le triptyque pour salle à manger » qui raconte une histoire de grosse « bouffe ». Présente aussi, l'actualité, le 200e anniversaire de la Révolution française en particulier, représenté sous la forme d'une Marianne reconnaissable à son bonnet phrygien.

On découvrira aussi à Crans un homme-oreille, des études de têtes et de personnages, auxquelles Savoca se consacre de plus en plus.

Samedi à l'ASLEC Bourse aux ordinateurs

SIERRE (gez). — Le club informatique de l'ASLEC organise samedi 11 mars une journée consacrée à l'informatique. Cette bourse aux ordinateurs intéressera par exemple ceux qui désirent vendre un appareil ou ceux, grands ou petits, qui désirent acquérir du matériel d'occasion et qui ne possèdent peut-être qu'un budget limité. Mais on pourra aussi échanger des informations avec des connaisseurs de l'informatique.

Ceux qui souhaitent vendre un appareil sont attendus samedi, à l'Aslec, entre 9 heures et midi. Ceux qui veulent en acheter un ou désirent tout simplement obtenir un conseil pourront s'y rendre de 14 à 17 heures.

Rendez-vous donc samedi 11 mars, à l'avenue du Marché 6-8. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler l'Aslec au 55 65 51.

Cours pour élèves conducteurs

SIERRE. — La Société suisse des troupes sanitaires organisera prochainement, à Sierre, un cours de premiers secours à l'intention des élèves conducteurs. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au numéro de téléphone (027) 561471.

Fidélité récompensée



CRANS (apm). — Récemment, un hôtel du Haut-Plateau tenait à fêter dignement l'anniversaire de deux de ses hôtes. Le couple londonien ainsi remercié fêtait précisément ses vingt années de fidélité à la station de Crans, où il séjourne d'ailleurs ponctuellement, et ce dans le même établissement hôtelier.

Le directeur des lieux, M. Gédéon Barras, remettait à cette occasion, un plateau souvenir à M. et Mme Derek Lubell.



Conférences à Chalais Les adolescents et la drogue

CHALAIS (gez). — « Les adolescents et la drogue », tel est le thème de la soirée de demain jeudi organisée par l'Association des parents de Chalais.

La population de Chalais et des environs, jeunes et adultes, est invitée à participer à cette rencontre qui se déroulera dès 20 h 15 à la grande salle du collège du village.

Cette soirée sera animée par deux conférenciers, MM. Daniel Cordonier, psychopédagogue, de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies, et Macdonald Rey, éducateur, du centre Contact de Sierre.

Adultes souvent démunis

Le sujet de cette conférence interressera sans doute bien des adultes. La consommation de la drogue par les adolescents inquiète en effet. Parents, enseignants et éducateurs se sentent souvent démunis face à ce problème. Ils ont un rôle de prévention important à

jouer mais, parfois mal informés, ils ne savent comment s'y prendre.

Qu'est-ce qu'une drogue? Quelles sont les caractéristiques des différentes substances? A partir de quand devient-on dépendant d'une drogue? Quelle est la situation actuelle en Valais et en Suisse? Les conférenciers du jour s'attacheront à répondre à ces interrogations notamment et aux questions des participants.



Elections cantonales du 12 mars Bureaux de vote à Lens

LENS. — L'assemblée primaire de la commune de Lens est convoquée aux bureaux de vote à:

Lens: bâtiment communal;
Flanthey: école de Flanthey;
Crans: centre de congrès Le Régent.

Motif: renouvellement des membres du Conseil d'Etat (2e scrutin).

Ouverture des bureaux de vote

A Lens: seulement le vendredi 10, de 18 à 19 heures.

A Lens, Flanthey, Crans: le samedi 11, de 17 à 19 heures; le dimanche 12, de 9 heures à

11 h 30.

Vote anticipé

Les citoyennes et citoyens empêchés de participer au scrutin ordinaire peuvent remettre leur bulletin de vote au président de la commune, dans la forme prévue à l'article 22 de la loi cantonale sur les élections et les votations du 17 mai 1972, et ses modifications du 17 novembre 1983 (art. 7 de la loi fédérale sur les droits politiques), selon l'horaire ci-après: le mercredi 8, de 10 à 12 heures; le jeudi 9, de 10 h à 12 heures; le vendredi 10, de 10 à 12 heures.

L'administration communale

Premier championnat de ski alpin des officiers du Valais romand

Mis sur pied par le comité de la SOVR, le 1er championnat de ski alpin des officiers du Valais romand se déroulera à Crans-Montana, sur les pentes de la piste Nationale, le samedi 11 mars, dès 14 h 15.

Les dossards et les abonnements pourront être retirés dès 12 heures, au Restaurant du Téléphérique, à Crans.

Les participants classés en cinq catégories d'âge se mesureront au cours d'un slalom géant (une manche) qui permettra de couronner le meilleur temps absolu de la journée, ainsi que les vainqueurs de chacune des catégories.

La distribution des prix ainsi qu'un apéritif mettront un terme à cette journée de rencontre sportive entre camarades officiers.

Les inscriptions se prennent par téléphone (027) 432514 ou par bulletin d'inscription jusqu'au samedi 4 mars.

Invitation cordiale à tous les camarades officiers du Valais romand.

Tribunal de Sierre

Escroc condamné

SIERRE (apm). — Il n'est plus tout jeune, mais compte un passé chargé en escroqueries diverses. P.G. a la fâcheuse habitude de faire miroiter à ses pigeons de microbolantes affaires. Il avance des qualités de vendeur qui n'ont pour but que de déléster ses victimes. Féminines, parfois, telle cette dame qui crut au mariage et à sa position monégasque. P.G. se retrouve ainsi notamment nanti d'argent de poche hebdomadaire.

Aujourd'hui reconnu coupable de vol et d'escroquerie, il est condamné à douze mois de réclusion, sous déduction de la détention préventive subie, et mis au bénéfice du sursis durant un délai d'épreuve de quatre ans.

Le Tribunal de Sierre, présidé par M. de Preux, révoque le sursis octroyé le 15 septembre 1986 à Sierre. La peine (six mois d'emprisonnement) est dès lors mise à exécution.

P.G. devra encore payer à une dame de La Sage (elle désirait vendre un immeuble et lui remit des avances sur commissions) un total de 19000 francs, avec intérêts à 5%.

Il dédommagera, par ailleurs, les différents hôteliers de Sion et de Sierre à qui il doit un total de près de 3000 francs. Les autres prétentions civiles (loyer impayé à Crans et manteau subtilisé à Sierre) sont renvoyées au for civil.

CEREC

Ecole supérieure européenne de communication & de relations publiques SÉANCES D'INFORMATION

Le CEREC, Ecole supérieure européenne de communication & de relations publiques, qui ouvre ses portes à Monthey ce mois-ci, a tenu sa première séance d'information à Sion, le mercredi 1er mars.

Offrant une formation à plein temps ou en emploi, en trois langues (français - allemand - anglais), le CEREC s'est fixé l'objectif de former les communicants de haut niveau pour l'Europe de demain.

Cours de relations publiques, publicité, marketing, vente, média, encadrés par deux stages à l'étranger... vous en saurez beaucoup plus en venant assister aux prochaines séances d'information que le CEREC organisera pour vous, à 19 heures, aux dates et endroits suivants: mercredi 8 mars à Sierre (Hôtel Atlantic), vendredi 10 mars à Brigue (Hôtel du Pont) et jeudi 16 mars à Martigny (Hôtel de la Porte-d'Octodure).

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

IMPORTANTE CAISSE-MALADIE

cherche pour **MONTHEY**

un agent de section

- pour reprendre l'administration et le développement de la section, suite au départ du gérant actuel.

Nous demandons:

- une personne dynamique, si possible professionnelle de l'assurance et ayant de bonnes connaissances MALADIE.

Nous offrons:

- un fixe mensuel pour bureau et gestion administrative
- frais divers en rapport avec l'activité de développement.

Faire offres avec photo, curriculum vitae, à PUBLICITAS MONTHEY, sous chiffres B 36-528226.

ATELIER 75 Architecture S.A.
cherche tout de suite

1 architecte 3 dessinateurs(trices)

Horaire et salaire à discuter.

Tél. (024) 24 34 12
Adresse: En Chamard, 1442 Montagny.

22-15090

Positions supérieures

Adjoint/e

à la division principale de l'informatique Dép. II, section des systèmes décentralisés (IK 34). Structurer et diriger le groupe spécialisé de l'exploitation et de la maintenance des réseaux informatiques. Organiser et gérer un centre PTT de management et de communication des réseaux, éditer des directives pour la coordination de services décentralisés assurant le management des réseaux informatiques internes des PTT. Formation technique supérieure (ingénieur / informaticien/ne EPF/ETS ou formation équivalente) avec de bonnes connaissances des réseaux informatiques (LAN/WAN), des moyens d'exploitation et de test ainsi que des protocoles internationaux normalisés. Expérience de responsable de projets, talents d'organisateur et de négociateur. Aptitude à planifier, organiser, coordonner et diriger un service exigeant qui comprend des réseaux de transport de données étendus. Connaissances d'au moins une deuxième langue officielle et de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Adresse: Direction générale des PTT, direction du personnel, 3030 Berne, ☎ 623056


Un/une chef de section

Direction de la Section Chemins pour piétons et chemins de randonnée pédestre à l'Office de l'environnement, des forêts et du paysage. Contrôle de tâches de la Confédération, coordination des préavis internes de la Confédération sur les plans sectoriels cantonaux relatifs aux chemins pour piétons et aux chemins de randonnée pédestre et élaboration des bases nécessaires à l'application. Collaboration avec les cantons et les organisations privées. Participation dans les questions d'aménagement du territoire dans le domaine de la protection de la nature et du paysage et coordination de celles-ci. Etudes universitaires en sciences naturelles ou dans le domaine de l'aménagement du territoire, év. diplôme ETS avec études complémentaires dans ce dernier domaine. Plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'application de la protection du paysage. Habileté à mener des négociations. Langues: le français et l'allemand.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, service du personnel, 3003 Berne

Un/une chef de section

Diriger la section signalisation, règles de la circulation et ordonnance sur les chauffeurs. Responsable de la législation et des affaires courantes dans le domaine de la signalisation routière, des règles de la circulation routière des routes de grand transit et de la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles. Traitement du droit international correspondant à ce domaine. Etudes universitaires complètes de droit ou de sciences économiques. Qualités de chef. Apte à saisir les

 **Coop Vaud**
Chablais Valaisan

Pour assurer l'expansion de notre société, notre département technique souhaite engager

UN(E) DESSINATEUR(TRICE) EN BÂTIMENT

appelé(e) à collaborer étroitement aux études d'implantation de nos nouveaux centres commerciaux.

Ce poste permet de concevoir et de réaliser des projets d'exécution par ordinateur DAO et comporte également les appels d'offres et devis.

Nous assurons une formation complète sur notre système DAO à tout(e) candidat(e) intéressé(e) par ces nouvelles méthodes de travail.

Nous offrons un cadre agréable dans de nouveaux locaux, au sein d'une petite équipe de professionnels motivés, un emploi stable, une rémunération adaptée à l'expérience, **5 semaines de vacances** et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

N'hésitez pas à contacter **M. Raemy, architecte EPF, pour toute information complémentaire, ☎ (021) 631 61 11.**

Vos offres peuvent être adressées au **département du personnel, chemin du Chêne 5, 1020 Renens (réf. 620).**

Une entière discrétion vous est assurée.

Pizzeria-Cernier (NE)
cherche **cuisinier et aide de cuisine**

Tél. (038) 53 50 36.

28-078926

UNIQUE!

Dans la branche MATRIMONIALE. Devenez indépendant(e). Nous cherchons dans votre canton **un(e) correspondant(e) exclusif(ve)** pour l'exploitation d'un centre de rencontres, pouvant être exploité à temps partiel depuis votre domicile, sans personnel.

Mise à disposition de moyens importants et efficaces à personne capable et motivée. Petit capital nécessaire.

Sous chiffre 1 V 22-582030, Publicitas, 1002 Lausanne.

MONTREUX
cherche **chauffeurs taxi**

avec permis B 1
Fixe ou temporaire.
Tél. (021) 963 36 37.

22-120-51-12

Entreprise vaudoise cherche pour chantier région Fribourg **chef d'équipe coffreur**

Tél. (022) 61 47 32

22-582605

Envie de connaître les Suisses-allemands avant de les juger?

envie de vous exprimer à votre gré en dialecte ou bon allemand, en français et anglais?
envie de travailler avec la France, Grèce, la Belgique et quelques autres pays?
envie de vous intégrer dans une équipe sympa?
envie d'orienter votre carrière vers un secteur high-tech dynamique de la région saint-galloise?

Je cherche une collègue romande de formation commerciale qui, après mise au courant, prendra la responsabilité de la France vers la fin de l'année...
Libre demain ou dans 3 mois?

Appelez Line au 071/53 45 06 (7.30-11.30 et 12.30-17.00), pour plus de détails.

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/232323), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 28 fr. pour 6 mois et 35 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

problèmes techniques. Des expériences dans le domaine de la circulation, notamment dans la législation, sont souhaitées. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la police, service du personnel, 3003 Berne, ☎ 614206

Un/une juriste

Activité auprès de la Division I ou II de la législation. Etude de problèmes délicats en matière de droit public et administratif. Collaboration à des travaux législatifs relevant de la compétence des divers départements. Rédaction d'avis de droit concernant l'interprétation des textes de lois. Activité liée à l'actualité et variée au sein d'un petit groupe dynamique. Etudes de droit complètes; habile négociateur/trice; intérêt pour les problèmes de législation; capacité de pénétrer rapidement dans de nouveaux domaines du droit et de proposer des solutions. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue officielle. Eventuellement répartition en deux postes à temps partie.

100% ou 2 x 50%

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la justice, services centraux, 3003 Berne, ☎ 614121

Un/une fonctionnaire spécialiste

Chef du service «Voyages et ordres de mission à l'étranger». Traiter les modalités de tous les ordres de mission à l'étranger, y compris ceux comportant une longue durée; assister les collaborateurs stationnés à l'étranger; collaborer dans le domaine de la formation et dans celui des cours de perfectionnement avec, comme secteur prioritaire, l'instruction dispensée à l'étranger. En relation avec l'introduction de l'automatisation des travaux de bureau (all-in-one), il est prévu d'employer le/la titulaire comme «Super-User» au niveau de la division. Apprentissage complet d'employé/e de commerce ou formation équivalente. Sens de la collaboration; goût pour les relations humaines; disposé/e à fournir un travail de haute qualité; à assimiler de nouvelles connaissances et à les transmet-

tre. Expérience de l'informatique souhaitée mais pas indispensable.

Lieu de service: Berne
Adresse: Groupement de l'armement, division du personnel et de l'administration, Kasernenstrasse 19, 3000 Bern 25

Professions administratives

Un/une responsable du matériel d'instruction

géré par l'Office fédéral de la protection civile. Régler toutes les questions se posant dans ce domaine; correspondre oralement et par écrit avec les destinataires du matériel. Tenir l'inventaire au moyen de l'informatique. En cas d'aptitude, assumer la suppléance du chef de groupe. Formation commerciale de base avec expérience professionnelle ainsi que pratique du TED (en tant qu'utilisateur). Sens technique. Langues: l'allemand, avec de très bonnes connaissances orales et françaises, ou inversement. Des connaissances d'italien seraient un avantage.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la protection civile, service du personnel, 3003 Berne, ☎ 615153

Personne compétente en matière de gestion des documents

Activité indépendante dans un domaine de la gestion de documents. Tenue des contrôles à l'aide de moyens TED. Travaux de secrétariat de tout genre y compris la rédaction autonome de correspondance. Certificat de fin d'apprentissage d'administration ou commercial ou encore formation équivalente, expérience professionnelle. Mobilité intellectuelle, vif d'esprit, aptitude à négocier, intérêt pour les relations et l'organisation militaires. Facilité à s'exprimer oralement et par écrit. Langue: l'allemand écrit et parlé, le français parlé.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral des troupes de transmission, service du personnel, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire d'administration

Dactylographe de la correspondance, des rapports et des publications scientifiques en allemand, en français et en anglais. Exécuter des travaux généraux de secrétariat. Diplôme de fin d'apprentissage de commerce ou d'administration ou formation équivalente, avec expérience professionnelle. Expérience de l'utilisation d'ordinateurs personnels (PC) (WORD 4) indispensable. Sens de la collaboration. Langues: le français ou l'allemand avec de très bonnes connaissances de l'autre langue. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Lieu de service: Liebefeld-Berne
Adresse: Station de recherches laitières, 3097 Liebefeld, ☎ 598401

Un/une fonctionnaire d'administration

Un/une secrétaire dans une section commerciale et collaborateur/trice au service d'état-major OIS (système d'information opérationnel). Dactylographie de correspondance, contrats et commandes en allemand, en français et en anglais sur un système de traitement de textes à écran de visualisation. Saisie et introduction des données OIS dans le système. Surveiller l'observation des délais. Formation commerciale complète; goût pour le travail aux systèmes modernes à écran de visualisation (la mise au courant sera assurée par nous); rapidité d'assimilation; disposé/e à collaborer d'une manière constructive dans une équipe.

Lieu de service: Berne
Adresse: Groupement de l'armement, division du personnel et de l'administration, Kasernenstrasse 19, 3000 Bern 25

Un/une fonctionnaire d'administration

Secrétaire de la Section de chimie agricole. Dactylographe de la correspondance sous dictée ou selon manuscrit, ainsi que de rapports scientifiques écrits en allemand, français et parfois en anglais. Traitement de textes CEO. Autres travaux de secrétariat et de chancellerie. Entrée au service: le 1^{er} mai 1989.

Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Zurich-Reckenholz
Adresse: Station de recherches de Zurich-Reckenholz, Reckenholzstrasse 191/211, 8046 Zurich-Reckenholz

Un/une secrétaire

de l'Office fédéral de l'organisation. Le champ d'activité comprend des travaux de secrétariat en général, dactylographie de la correspondance, des rapports, procès-verbaux etc. sur un système de traitement de texte à écran (Philips 5003). Certificat de capacité d'employé/e de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle souhaitée. Langues: le français ou l'allemand,

très bonnes connaissances de l'autre langue. Engagement limité dans le temps.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de l'organisation, 3003 Berne

Professions techniques/artisanales/exploitation

Collaborateur/trice TED

Assistant/e du responsable du groupe Informatique de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins à Nyon; contrôle et maintien du fonctionnement du système informatique, détection de pannes et mise en marche (hardware et software), updating du système d'exploitation et de WIDAS, backups, mise à jour de la documentation, participation à la préparation et la réalisation des cours internes; installation de nouveau matériel en ce qui concerne l'adaptation éventuelle du câblage (liaison réseau) et adaptation des logiciels; programmation en relation avec le développement d'applications WIDAS et de routines de transfert, développement de routines de transfert de données d'appareils, de données entre appareils de mesure et ordinateurs, développement de sous-routines en BASIC, PASCAL et F77; remplacement du responsable du groupe. Formation pratique ou diplôme d'ingénieur ETS.

Lieu de service: Nyon
Adresse: Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, 1260 Nyon

2 assistant(e)s techniques

pour la section du génie civil et celle des nouvelles lignes ferroviaires, à Lausanne. Exécuter des relevés de terrain simples ainsi que les plans cotés correspondants, élaborer, adapter et modifier les dessins de génie civil et de constructions ferroviaires: plans de situation, profils en long et en travers, plans de canalisations, etc. Diplôme de fin d'apprentissage de dessinateur/trice en génie civil; quelques années d'expérience et des connaissances d'allemand seraient un avantage.

Lieu de service: Lausanne
Adresse: Division des travaux I, service du personnel, case postale 345, 1001 Lausanne, ☎ 021/422221, M. Durussel

Collaborateur/trice

pour le groupe de test automatisé et d'environnement. Traitement de programmes de test. Développement et réalisation de circuits d'adaptation. Recherche et élimination de dérangements dans les systèmes. Diplôme de fin d'apprentissage d'électronicien/ne ou de laborant/e en physique. Connaissances des techniques digitale, analogique et de mesure requises, de même que des connaissances d'anglais.

Lieu de service: Emmen
Adresse: Fabrique fédérale d'avions, service du personnel, 6032 Emmen, ☎ 041/594203, S. Gerber

Lignes régulières par autobus

Conférence internationale à Loèche-les-Bains

LOÈCHE-LES-BAINS (It). - Réunissant les organismes intéressés d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, la Conférence internationale des lignes régulières par autobus tient actuellement ses assises annuelles à Loèche-les-Bains. Il s'agit d'une organisation présidée par le Suisse Max Fischer, dont le but consiste à octroyer les droits de transports pour des lignes comme Brigue-Domodossola par

le col du Simplon ou Martigny-Aoste par le tunnel de Saint-Bernard, par exemple. Et, lorsque ces droits existent, coordonner les horaires et les tarifs.

Les débats s'étendent sur quatre jours. Mardi, ils ont été honorés par la présence du conseiller d'Etat Bernard Bornet, chef des Départements des travaux publics et de l'environnement, ainsi que

par celles de MM. Otto-G. Loretan, président de la commune et de la bourgeoisie de Loèche-les-Bains, et Joseph Zehäuser, directeur de l'Office du tourisme local.

A l'issue des délibérations, M. Bernard Bornet s'est plu à présenter à l'assistance une image aussi réelle que possible de ce Valais qui n'a pas seulement le droit mais

également le devoir de revendiquer de meilleures communications avec le reste du pays, tout en se déclarant prêt, de par sa polyvalente activité, à jouer le rôle que l'on attend de lui dans le domaine des relations européennes de demain. En rompant une lance en faveur du ferroutage, le chef du Département de l'environnement a clairement expliqué à son auditoire les raisons qui incitent les Suisses à faire appel au rail pour le transit helvétique des poids lourds.

M. Otto-G. Loretan a profité de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux participants et leur démontrer tout à la fois le rôle que jouent les transports publics dans une commune comme la sienne, où, seul et unique en son genre dans le pays, un service de car assure gratuitement le transport des touristes à travers la localité. Onéreuse opération certes, mais l'essentiel est que la clientèle s'en déclare satisfaite.

en vrac du haut-pays

- En visite officielle en Suisse dans le courant du mois prochain, le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Helmut Kohl, se rendra notamment à Rarogne, sur la tombe de l'écrivain Rainer Maria Rilke. La présence de l'illustre visiteur dans cette partie du Haut-Valais ne va pas manquer de susciter beaucoup d'intérêt.
- A Erschmatt, les élections communales de décembre dernier conservent encore toute leur actualité. La présidence est contestée par le PDC du lieu, son candidat ayant échoué pour cinq voix au profit du candidat chrétien-social. Un recours en bonne et due forme a d'ailleurs été déposé auprès de l'autorité compétente, aux fins de savoir si ces élections se sont bien déroulées dans toutes les règles de l'art. Certains prétendent effectivement qu'elles seraient entachées d'irrégularités.
- Suite aux importants investissements effectués au cours des années précédentes d'une part, ainsi que d'une charge supplémentaire, relative au service des intérêts, le budget de la commune de Loèche-les-Bains préconise de strictes mesures économiques pour les années à venir.
- L'Association haut-valaisanne des chasseurs a tenu son assemblée générale samedi, à Môrel, en présence du conseiller d'Etat Richard Gertschen, chef des Départements de justice et police et militaire ainsi que de M. Narcisse Seppy, chef du service cantonal de la pêche et de la chasse, et du président central des chasseurs, M. Peter Furger. Toutes les décisions importantes prises au cours des débats seront transmises au comité cantonal concerné.
- Suite au récent décès du conseiller communal de Kippel, M. Franz Ebener, le corps électoral de la commune, après deux tours de scrutin, a désigné M. Karl Ebener pour succéder au disparu.
- Ainsi que le conseiller d'Etat l'avait demandé en raison de certaines irrégularités constatées lors des élections présidentielles de décembre dernier, les électeurs de Greniols ont confirmé M. Anton Imhof (d.c.) comme premier citoyen de la localité.



On reconnaît, de gauche à droite, MM. Mossu, directeur adjoint de l'Office fédéral des transports, Bernard Bornet, conseiller d'Etat, Max Fischer, président de l'assemblée, Loretan, président de la commune, Bruggmann, secrétaire d'Etat de la République fédérale d'Allemagne, Unger, chef de la délégation d'Autriche, et Mme Janus, déléguée d'Autriche.

Viège en vrac

- Dans le cadre de l'équipement du centre «La Post», la cage de la scène sera exhaussée de trois mètres. L'ensemble du projet a dû être modifié et un crédit supplémentaire de 480 000 francs sera nécessaire pour mener à bien le projet.
- Le parking souterrain Überbiel aura plusieurs étages en profondeur. Il est prévu de procéder à la vente de 77 places de parc au troisième sous-sol. La décision définitive sera prise lors de la prochaine assemblée primaire.
- Le 2 juin prochain l'oratorio «Belzasan» de Haendel sera présenté à Viège. La commune met une somme de 15 000 francs à disposition des responsables de la mise sur pied de cette importante oeuvre musicale.
- M. Paul Halter a été confirmé dans ses fonctions de responsable de la commission tutélaire lors de la réunion des membres et représentants du dizain des deux Vièges.

- Le Birkenkanal, amenée d'eau importante depuis le nord des voies CFF pour le quartier de la Kleegärtenstrasse, sera recouvert sur toute sa longueur.
- Sincères félicitations à la maison Bringhen S.A. de Viège qui peut fêter les trente ans de sa création!
- Vendredi 10 mars se déroulera à Viège l'assemblée de la Chambre valaisanne du commerce tout comme celle de la fondation «Adolf Fux».
- Prochainement vont débiter les travaux de correction de la Kleegärtenstrasse, notamment en ce qui concerne les deux plus importants croisements, tout comme la construction du passage inférieur nord. Le montant prévu pour ces travaux est de 349 684 fr. 50, dont 70% à la charge de l'Etat et 30% pour la commune.
- Lors de la foire du 11 mars, de nouvelles dispositions seront prises pour avoir un trafic routier plus «coulant» à travers Viège. Espérons que cet essai sera concluant! M.M.

Place de la Gare à Brigue

La cote d'alerte



Une vue de la place de la Gare atteignant chaque week-end la cote d'alerte.

BRIGUE (It). - Le fait n'est certes pas nouveau. Il se renouvelle effectivement chaque week-end, mais il n'est pas superflu d'y re-

venir. D'autant plus que le temps n'est maintenant plus éloigné où, n'étant plus en mesure de digérer l'intense trafic qui s'y déroule, la place de la Gare de Brigue sera complètement paralysée.

La preuve en a été à nouveau faite à la fin de la semaine dernière lorsque des milliers de personnes, gagnant ou délaissant stations de vacances, s'y sont croisées, au risque de bloquer les en-

trées et sorties de la gare principale. Ceci a provoqué un gigantesque embouteillage dans les passages sous voies, et jusque sur la chaussée principale.

Et dire qu'il faudra attendre des années avant que ce problème ne soit définitivement résolu, par un ouvrage d'importance nécessitant de gigantesques travaux qui viennent de débuter, et qui s'étendront sur plusieurs saisons.

AIR CALL

Alpha.
Le message qu'il vous faut, quand il le faut!

Protection des plantes
Arboriculture

Pou de San José
Le temps doux de ces derniers jours est favorable pour la reprise d'activité du pou de San José. Il faut donc commencer les traitements à l'huile minérale à 3,5%.
Rappel des conditions pour une bonne efficacité:
- temps calme et relativement doux. Ecouter les prévisions météorologiques: les jours où l'on annonce des températures proches de 10°C, hors de période de risque de fort gel (-3° à -5°C);
- application soignée: bien mouiller l'ensemble de la couronne, éviter des angles morts; en traitant au turbo, passer deux fois dans la même ligne, en traitant en montant et en descendant; 2000 lt/ha; n'oubliez pas les autres plantes hôtes du pou de San José (voir communiqué précédent).

Psylles du poirier (rappel)
Les pontes des psylles progressent, il faut donc, où ce n'est pas encore fait, effectuer le traitement aux huiles jaunes dès que les conditions météorologiques le permettent (6° à 7°C) (voir communiqué du 20 février).

Journées d'information (rappel)
13 mars, 13 h 30 à 16 h 30, cultures maraîchères: maladies, ravageurs et problèmes techniques.
15 mars, arboriculture, 9 à 12 heures: problèmes techniques arboricoles; 13 h 30 à 16 h 30: protection contre maladies et ravageurs.

A. Schmid, Station cantonale pour la protection des plantes

Protection de l'environnement

La pollution de l'air sous contrôle

Le 21 février a été inaugurée, à Grigerbad, la première des neuf stations fixes de mesure de la pollution atmosphérique.

Tout est parti, le 4 février 1985, d'une motion déposée au Grand Conseil visant à la création et à l'exploitation d'un réseau permanent de station pour le contrôle de la pollution de l'air dans la vallée du Rhône. Dès lors, le Conseil d'Etat confiait à un bureau d'ingénieur spécialisé et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne l'étude de la conception et de l'implantation de station de mesure. Cette étude mettait en évidence les particularités climatiques et topographiques valaisannes, et préconisait l'installation de neuf emplacements répartis de Monthey à Brigue.

Fort de ces conclusions, le Département de l'environnement mettait tout en œuvre pour réaliser cet ambitieux projet, dévisé à quelque 4,2 millions de francs.

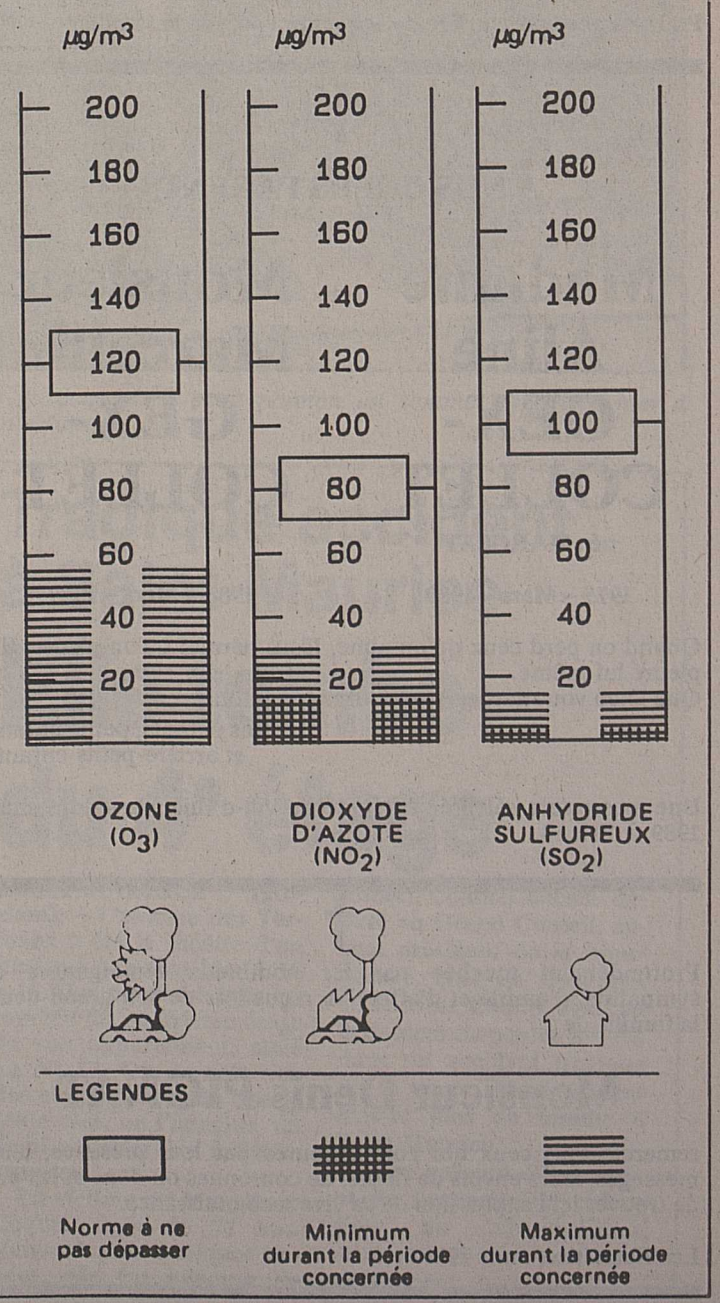
La forte industrialisation, la topographie, ainsi que les conditions particulières de vent dans le Haut-Valais, ont incité les responsables du Service de la protection de l'environnement à installer en priorité la station de Grigerbad.

Dans ce laboratoire, un équipement hautement qualifié analyse en continu, 24 heures sur 24, les polluants climatiques de l'air, les poussières, les pluies acides et la radioactivité. Un imposant système informatique transmet au fur et à mesure les résultats à la centrale de Sion, qui se charge de les traiter et d'en tirer les statistiques.

Les premiers résultats enregistrés à la station de mesure de Grigerbad figurent sur le graphique ci-dessus. Il ressort des premières investigations que tant le dioxyde d'azote que l'anhydride sulfureux et l'ozone respectent les normes de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air. Toutefois, il faut noter que depuis la mise en exploitation de la station, la situation météorologique était très favorable à la dispersion des polluants; d'autre part, les concentrations maximales ont été enregistrées par vent remontant la vallée, alors que les minima le sont par vent d'amont.

Le chef du Département de l'environnement Bernard Bornet

SNURFEUR COMMUNIQUE
Etat de la pollution
BRIGERBAD
Du 22 fev au 1er mars



AIR-CALL VALAIS
(026) 44 31 34
(027) 22 12 19



Son épouse:
Emma DONNET-MONAY-DUBOSSON, à Troistorrents;

Ses enfants et petits-enfants:
Monsieur le chanoine Roger DONNET-MONAY, curé d'Aigle;
Constant et Jeanne DONNET-MONAY-BELLON et leurs enfants, à Troistorrents;
Marie-Lucie et Gaby BELLON-DONNET-MONAY et leurs enfants, à Troistorrents;

Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces:
La famille de feu Adrien et Ludiwine DONNET-MONAY-BELLON;
Angèle PREMAND-DONNET-MONAY, à Troistorrents, et famille;
Léonie et Pierrot DUBOSSON-DONNET-MONAY, à Troistorrents, et famille;
Marie ROULLER-DONNET-MONAY, à Monthey, et famille;
Noëlie DONNET-MONAY-BELLON, à Troistorrents, et famille;
Ernest et Emma DONNET-MONAY-ROULLER, à Troistorrents, et famille;
La famille de feu Céline et Joseph DONNET-DONNET-MONAY;
Joseph et Jeanne DONNET-MONAY-TAGAN, à Troistorrents, et famille;
La famille de feu Gustave DUBOSSON;
La famille de feu Léon DUBOSSON;
La famille de feu Alice POUSAZ-DUBOSSON;

Ses filleuls, cousins et cousines;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alphonse DONNET-MONAY

survenu à l'Hôpital de Monthey, le mardi 7 mars 1989, à l'âge de 86 ans, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Troistorrents le jeudi 9 mars 1989, à 10 heures.

Le défunt repose à la crypte de Troistorrents où sa famille sera présente aujourd'hui mercredi 8 mars, de 19 à 20 heures.

Domicile de la famille: Le Village, 1872 Troistorrents.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'entreprise Bellon Frères S.A. à Troistorrents

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Alphonse DONNET-MONAY

beau-père de M. Gaby Bellon, son directeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



A NOS CHERS PARENTS

Madame et **Monsieur**
Aline et **Marcellin**
GEX- et **GEX-**
COLLET et **COLLET**

née MARCLAY

1975 - Mars - 1989

1988 - Mars - 1989

Quand on perd ceux qu'on aime, Jésus permet qu'on pleure. Il a pleuré lui-même.
Que Dieu vous garde. Avec tout notre amour.

Vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée à l'église de Val-d'Illiez, le jeudi 9 mars 1989, à 19 h 30.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'amitié et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Denis PIGNAT

remercie tous ceux qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes ou dons et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Evouettes, mars 1989.

Madame Cécile GUEX, à Chesières;
Monsieur et Madame Pierre-Alain GUEX-AMBRESIN et leurs fils, à Villars;
Mademoiselle Micheline GUEX, à Chesières;
Madame et Monsieur René GIRARD-GUEX et leurs filles, à Chesières;
Madame Julia GUEX, à Chesières;
Madame et Monsieur Ami CUTTELOD-GUEX, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Maurice THEUBET-GUEX et leur fils, à Bevaix;
Madame Madeleine Ernest PAUL-GUEX, à Lutry;
Monsieur et Madame Roger GUEX-PUTALLAZ et leurs enfants, à Vétroz;
Madame Olga GUEX-GERBER, ses enfants et petits-enfants, à Villars;
Mademoiselle Antoinette CROPT, à Huémoz;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre GUEX-CROPT

leur très cher époux, papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, décédé le 5 mars à l'Hôpital d'Aigle dans sa 70^e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec un grand courage.

L'ensevelissement aura lieu à Villars aujourd'hui mercredi 8 mars.

Culte à l'église de Villars à 14 heures.

Départ et honneurs à 14 h 30.

Domicile mortuaire: Hôpital d'Aigle.

Domicile de la famille: Le Raidillon à Chesières.

Le chagrin qui est dans le cœur de l'homme l'accable mais une bonne parole le réjouit.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa fidèle servante

Mademoiselle Augustine ABBET

tertiaire de saint François

décédée le 7 mars 1989 à l'Hôpital de Martigny, dans sa 91^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine:

Sa sœur:
Léonie ABBET, à Etiez;

Ses neveux et nièces:
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louise PERRIN-ABBET;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de Joséphine ROSERENS-ABBET;
Les enfants et petits-enfants de feu Hortense COLLOMBIN-ABBET;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée le jeudi 9 mars 1989, à 15 heures, à l'église paroissiale de Vollèges.

La défunte repose à la crypte Saint-Michel de Martigny-Bourg où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 8 mars, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Nous avons le pénible devoir de faire part du décès de notre ancien et cher collaborateur

Monsieur Simon CORBAT

agent général retraité à Delémont, survenu dans sa 80^e année à la suite d'une longue maladie.

M. Corbat a toujours fait preuve à la tête de l'agence générale d'une large ouverture d'esprit, de dynamisme et de grandes qualités humaines. Par son engagement exemplaire, il contribua de manière décisive au développement de notre compagnie. Nous lui serons toujours reconnaissants des précieux services qu'il rendit pendant plus de vingt-six ans à la Bernoise Assurance.

Nous perdons en M. Corbat un collaborateur fidèle et estimé dont nous garderons le meilleur souvenir.

Direction générale
de la Bernoise Assurance.

La cérémonie funèbre aura lieu aujourd'hui mercredi 8 mars 1989, à 15 h 30 à l'église de Vétroz.



A LA MÉMOIRE DE

Samuel ROH



Mars 1988 - Mars 1989

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de la Sainte-Famille, à Erde, le jeudi 9 mars 1989, à 19 heures.

● GENÈVE (ATS). - «Plusieurs problèmes fortement controversés» restent encore à résoudre avant la conclusion d'un traité international sur la limitation et le contrôle du transport des déchets dangereux, a admis hier à Genève le docteur Mostafa K. Yolba, directeur exécutif du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ce traité devrait être signé le 22 mars prochain à Bâle dans le cadre d'une conférence plénière organisée par les autorités suisses.



La Résidence Saint-Sylve à Vex

fait part du décès de

**Madame
Alexandrine
SIERRO-DAYER**

notre pensionnaire et grand-maman de Rita, notre fidèle employée.



Ses beaux-frères et belles-sœurs:
Germaine COUTAZ-LOLLI, ses enfants et petits-enfants, à Genève;
André et Antoinette COUTAZ-ROUGE, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants, à La Tour-de-Peilz et au Grand-Lancy;
Maurice POCHON-COQUOZ, à Vouvry, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg, Saint-Gingolph et Evionnaz;

Ses filleuls, cousins et cousines;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Rose COUTAZ

née COQUOZ

survenu à Saint-Maurice le mardi 7 mars 1989, à l'âge de 77 ans.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Saint-Maurice, le jeudi 9 mars 1989, à 15 h 30.

L'incinération suivra à Vevey, sans suite et sans cérémonie.

La défunte repose à la chapelle ardente de la Clinique Saint-Amé à Saint-Maurice où l'on est prié de ne pas faire de visites.

En lieu et place de fleurs et couronnes, pensez à une œuvre de bienfaisance de votre choix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le chœur d'hommes La Cécilia de Troistorrents

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Alphonse DONNET-MONAY

frère d'Ernest Donnet-Monay, son membre actif et dévoué, beau-frère de Pierrot Dubosson, ancien directeur, et oncle de plusieurs de ses membres.

La société se réunira sur la place du village aujourd'hui mercredi 8 mars 1989, à 19 heures, pour une visite à la chapelle mortuaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

Monsieur André POT

tient à dire de tout cœur à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil combien leurs témoignages d'affection et de sympathie, leurs dons, lui ont été reconfortants en ces jours d'épreuve.

Monthey, mars 1989.



La famille de

Mademoiselle Léonie RICCIO

tient à remercier tous ceux qui se sont manifestés par leurs visites, leur participation à la messe de sépulture, leurs lettres de sympathie, leurs dons de messes et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Conthey-Bourg, mars 1989.

Election du Conseil d'Etat, second tour

A défaut d'élection tacite...

Deux candidats, MM. Hans Wyer et Bernard Comby, pour deux sièges encore vacants au Conseil d'Etat, telle est l'équation, sans inconnue, à résoudre, ce prochain week-end, par l'électorat valaisan. Une situation aussi limpide n'incitera guère, et c'est regrettable, les électrices et électeurs de ce canton à se déplacer aux urnes. Et, pourtant, puisqu'ils ont pris la liberté de provoquer un ballottage partiel, ils devraient avoir assez de sens civique et d'honnêteté pour assumer leurs responsabilités jusqu'au bout, c'est-

à-dire participer, d'une manière ou d'une autre, au second tour. Et si l'électorat refuse dans sa grande majorité d'user de ce droit fondamental, il serait peut-être temps d'envisager de le supprimer, parce qu'inutile. D'autres cantons l'ont fait en introduisant l'élection tacite lorsque le nombre de candidats est égal au nombre de sièges à pourvoir. Puisque la Constitution et la loi sur les élections et les votations ne prévoient pas expressément cette possibilité, elle est exclue. Le législateur l'a voulu ainsi.

L'opinion du président du parti majoritaire



M. Pierre Moren, président du PDC cantonal.

(Haut, Centre, Bas) une représentation au gouvernement. Le système proportionnel, avec un seul collège électoral, supprimerait cette garantie. Pour assurer cette représentation régionale, les citoyens d'une région devraient, tous partis confondus, renoncer à leur appartenance politique et voter pour des candidats régionaux. Ce serait contraire à l'essence même et à la justification des partis politiques. La régionalisation de la politique serait le plus mauvais service que nous rendrions au canton. Manque de choix, argumentent les partisans du changement. Quel que soit le système, ce seront toujours les mêmes comités et délégués qui désigneront les candidats, et cela dans tous les partis. Le choix est-il plus grand au Grand Conseil ou au Conseil national? Certainement pas, puisque l'on re-

trouve dans tous les partis des listes fermées. Pas le fait du hasard Ce n'est pas un hasard si tous les cantons, sauf le Tessin et Zoug, connaissent l'élection au système majoritaire. Berne vient d'ailleurs de refuser l'introduction de la proportionnelle. Le rôle d'un Conseil d'Etat est de se placer au-dessus des partis. L'action, qui est le propre d'un gouvernement, doit être inspirée par un seul but, l'intérêt général. Le système majoritaire permet au peuple d'élire une équipe animée de cette même volonté de réaliser le bien commun. Le système proportionnel va à l'encontre de cette conviction librement consentie. Il signifie la juxtaposition obligatoire, au sein d'un gouvernement, d'hommes de partis. Un tel système convient au Grand Conseil (discussions, délibérations, confrontations d'idées, d'opinions) mais pas à un exécutif, chargé d'assurer la bonne marche de l'Etat. Qu'on le veuille ou non, avec le système proportionnel, les candidats ne sont pas élus par l'ensemble du peuple mais par la fraction du peuple à laquelle ils appartiennent.

Mais ce système réserve des surprises plutôt antidémocratiques. En effet, il y a quelques années, un conseiller d'Etat tessinois avait démissionné. Le premier des viennent ensuite ayant décliné une élection, ce sont les parrains de la liste qui ont «élu» le conseiller d'Etat. Quel choix ont eu les électeurs? Est-ce cela une élection démocratique? Comparaison n'est pas raison Les exécutifs communaux sont pourtant élus au système proportionnel. Et cela marche bien, non? La comparaison ne résiste pas à une étude objective. Les conseillers communaux sont appelés à gérer une portion de territoire très restreinte où les intérêts

régionaux n'entrent pas en ligne de compte. Les compétences personnelles des conseillers sont, d'autre part, plutôt réduites. Seul le président a des pouvoirs étendus. Or, précisément, le président de commune est élu au système majoritaire. - C.q.f.d.? - Oui, et j'ajouterai que ce n'est pas le système d'élection qui fait la valeur d'un gouvernement mais la qualité des hommes qui le composent. Les qualités de MM. Hans Wyer et Bernard Comby étant indiscutables, les Valaisannes et les Valaisans ne leur feront pas l'affront de les élire au rabais. Alors, aux urnes ce prochain week-end, puisque nous ne pouvons leur témoigner notre confiance... tacitement.

Entretien Roland Puipe

A qui la faute? - Que pense le président du parti majoritaire, M. Pierre Moren, de cette situation anachronique? - Tout d'abord, je voudrais préciser que cet état de fait, cette année, est dû à l'attitude du Parti socialiste qui, en renonçant au second tour, oblige électrices et électeurs à se rendre aux urnes... pour rien ou presque. Puisque le Parti socialiste prétend qu'un citoyen sur cinq a voté socialiste, il se devait de participer au second tour. Mais, il s'est certainement rendu compte de l'inexactitude de son affirmation. En effet, un citoyen sur cinq a voté... Peter Bodenmann. La nuance est de taille. D'ailleurs, cette nuance est confirmée au Grand Conseil: 14 sièges sur 130, cela correspond à une force de 10,7%. On est loin des 20% recueillis par Peter Bodenmann. Cette attitude socialiste n'estelle donc pas égoïste? - Je dirai qu'elle repose sur une crainte, celle de remettre en cause le «succès» du premier tour. Cela étant, j'approuverai pleinement une initiative visant à instaurer une élection tacite. On ne dérange pas le peuple, déjà suffisamment appelé à contribution, pour une élection acquise, sans enjeu véritable.

Importante réunion à Saint-Maurice Chambres de commerce: un pas décisif

SAINT-MAURICE. - Les présidents et directeurs des chambres de commerce de la Suisse occidentale (Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura) se sont réunis hier à Saint-Maurice en séance extraordinaire. L'objet principal de cette rencontre a consisté à établir le bilan de la collaboration entre chambres de commerce et à faire un pas décisif vers une coopération encore plus poussée. En effet, à côté de leurs tâches de représentation et de défense des entreprises et de l'économie en général, les chambres de commerce s'affirment de plus en plus comme des sociétés de services à disposition de leurs membres. Dans cette optique, un pas décisif a été franchi à Saint-Maurice pour offrir une palette de services nouveaux et mis à jour régulièrement, ayant comme support les moyens

modernes de télécommunications. C'est ainsi que la décision a été prise de créer un centre d'information et de services des chambres de commerce de la Suisse occidentale. Ce nouveau centre a pour objectif premier la promotion de l'économie de la Suisse occidentale à travers diverses activités, parmi lesquelles il faut citer la création et l'exploitation d'une banque de données informatisée sur l'industrie et le secteur tertiaire. Les présidents et directeurs des chambres de commerce ont profité de cette rencontre pour échanger leurs points de vue sur différents problèmes d'actualité, tels que la nouvelle transversale ferroviaire alpine et le futur régime financier de la Confédération, affirmant ainsi leur volonté de faire valoir également leur conception de l'économie.



Les participants à cette réunion au sommet organisée hier à Saint-Maurice.

En marge de l'affaire Kopp La curée

La démission de Mme Kopp a tourné la page d'un feuilleton douteux pour en ouvrir un autre. Son départ du Conseil fédéral sanctionne l'offensive des médias et la crise de confiance qui s'est instaurée dans l'opinion. Après la responsabilité politique, viennent les sanctions de droit privé: le retrait de M. Hans Kopp d'un certain nombre de conseils d'administration et surtout la perspective de poursuites pénales contre l'ex-conseillère fédérale, après la levée de son immunité parlementaire. ● Hier, vers 11 h 55, M. Christian Gillioz, né en 1968, domicilié à Riddes, circulait au volant de sa voiture sur la route des Ronquois, à Sion, en direction d'Aproz. Au moment où il parvenait au débouché sur la rue de la Piscine, une collision se produisit entre l'avant de son véhicule et le flanc gauche de la voiture conduite par M. Michel Balabeau, né en 1944, domicilié à Genève, qui bifurquait à gauche, en direction de Sion. Blessés, les deux conducteurs ont été hospitalisés. M. Balabeau a dû être transféré au CHUV.

La démocratie gagne en clarté ce que l'amitié perd en fidélité, si l'on en juge par le flot de critiques et le nombre de procureurs, quelquefois recrutés ailleurs que chez les adversaires habituels de Mme Kopp. Mais le courage à soutenir les amis dans l'adversité est une rare vertu. En observant les ravages de la pusillanimité, Mme Kopp en fait le douloureux constat. C'est cher payé pour des «maladresses, graves, certes», selon l'ancien conseiller fédéral Max Petitpierre, chargé du poids des ans et de l'expérience qu'il confère et qui ajoute: «Je vois là plutôt de la naïveté que de la malhonnêteté...» Mais c'est cher payé à un second titre, qui pourrait coûter plus cher encore aux amis politiques de Mme Kopp: aujourd'hui, ses détracteurs ne se contentent plus de réclamer sa mise en accusation pénale; ils récusent globalement son action au DFJP, en particulier sa politique d'asile. Et, dans la foulée, ils exigent la démission du délégué aux réfugiés Peter ArbENZ.

L'Association Suisse-Israéli CONFÉRENCE-DÉBAT par M. David CATARIVAS le mercredi 8 mars 1989 à 20 h 15 à la salle de conférence du Crédit Suisse avenue de la Gare 23, Sion Cordiale invitation!

Un droit superflu et coûteux - La suppression d'un tel droit ne serait-elle pas antidémocratique? - Non, car c'est le peuple lui-même qui doit décider une telle suppression. Je sais les Valaisans hostiles à toute restriction de leurs droits. Exemple: le référendum obligatoire. Mais, dans ce cas précis, il s'agit d'un droit que je juge inutile, superflu et coûteux. Le contribuable veut-il se payer ce luxe? - Coûteux, dites-vous! Pouvez-vous chiffrer le coût de cette fantaisie? - A coup sûr plusieurs centaines de milliers de francs. Le scrutin du premier tour a occasionné, pour la seule ville de Sion, une dépense de 20 000 francs. Sans compter l'impression des listes à la charge du canton et la mobilisation du personnel de l'Etat. Par ailleurs, les finances des partis s'en ressentiront également. Ce n'est pas le système d'élection qui fait la valeur d'un gouvernement - A défaut d'élection tacite, cette situation ne plairait-elle pas en faveur d'un changement de système, proportionnel par exemple? - Je suis farouchement opposé, depuis toujours, à une élection d'un exécutif cantonal au système proportionnel, pour plusieurs raisons. La Constitution assure à chacune des trois régions du canton

Tragique accident à Saint-Maurice Elle tombe du 4^e étage

SAINT-MAURICE (gibelem). - L'avenue des Terreaux a été le théâtre d'un tragique accident hier à 12 h 15. Une personne âgée est tombée du quatrième étage de son appartement, situé au N° 17. On ne sait rien des circonstances du drame qui a créé, on l'imagine, un émoi considérable à Saint-Maurice. La victime est Mme Rose Coutaz, âgée de 77 ans. Veuve depuis quelques années, elle fut l'épouse de Pierre Schäffer

Robert Coutaz, ancien député au Grand Conseil, ancien président de la bourgeoisie, chef de train aux CFF. Mme Coutaz avait eu la douleur de perdre son fils dans un accident tragique de la route. Mme Coutaz n'avait plus de famille à Saint-Maurice. A sa parenté d'Evionnaz et de Lausanne, la rédaction du «Nouvelliste» adresse ses sincères condoléances.

Un office du tourisme sort ses atouts

Le Jura de la douceur de vivre

spécial jura

Le plus jeune des cantons suisses sera cette année l'invité de Sion-Expo. Sur un stand de 80 mètres carrés, le Jura va présenter les atouts touristiques dont il dispose. Et prouver, si besoin est, que ce ne sont pas tant des Béliers, mais bien plutôt des chevaux, qui paissent librement dans la nature jurassienne.

On reproche souvent aux étrangers de n'avoir, de la Suisse, qu'une vision faite de clichés éculés. Passés la carte postale du Cervin, le fromager dont le produit est plein de trous et le coucou mécanique qui montre ponctuellement le bout de son bec, les ressources touristiques de notre pays sont souvent ignorées.

Il en va un peu de même pour bien des Confédérés quand il s'agit du Jura. Un canton dont l'image se réduit trop souvent à celle d'une lutte exemplaire pour son indépendance.

Jura, j'en rêve

L'idée même du tourisme est relativement récente pour ce canton qui a jeté toutes ses forces dans la lutte pour sa liberté. Dix ans après sa création, la république et canton du Jura entend bien mettre en valeur les richesses de son patrimoine. En lançant une offensive de charme auprès des Confédérés basée sur le slogan «Jura, j'en rêve».

La première impression qui s'impose, c'est celle de la douceur. Douceur des courbes d'un relief raboté par les ans, douceur d'une population pour qui le mot accueil a gardé

un véritable sens. Douceur de vivre, enfin, qui contraste avec l'agitation des grandes villes.

Il serait faux, cependant, de croire que des séjours dans un des trois districts du canton sont réservés aux seuls retraités en mal de quiétude. Le Jura se prête également aux vacances actives, en famille, et à des prix tout à fait abordables.

Delémont, capitale cantonale, fête cette année son 700e anniversaire. Un séjour en ses murs permet d'apprécier l'harmonie de cette ville marchande de 12000 habitants. Elle abrite en particulier le Musée jurassien qui, à côté du Vorbürg, de l'hôtel de ville ou du château, mérite le détour.

Bijou d'architecture

Porrentruy, ancienne capitale d'une principauté du Saint-Empire, est dominée par la masse imposante de son château. Les archives de l'ancien évêché de Bâle, la bibliothèque et le jardin botanique ont tout pour ravir les amoureux d'art et de culture. Les amateurs qui ne manqueront pas de franchir les quelques kilomètres qui séparent Porrentruy de Saint-Ursanne. Là, lové au bord du Doubs, se cache un des bijoux de l'archi-



Saint-Ursanne sur le Doubs: un détour obligatoire.

ture religieuse qui ne peut laisser indifférent le plus insensible des incroyants.

Bâtie entre le XIIe et le XIIIe siècle, et restaurée avec infiniment de délicatesse, la collégiale de Saint-Ursanne est le témoin d'une ferveur religieuse admirable. Loin des élans de gigantisme des bâtisseurs de grandes cathédrales gothiques, la collégiale et son cloître aux subtiles proportions plonge le visiteur dans une atmosphère d'harmonie, de paix et d'intimité inoubliable.

Loisirs actifs

Troisième district, celui des Franches-Montagnes mise avant tout sur un tourisme sportif, grâce en particulier à son centre des loisirs. Courses de ski de fond sur les 250 kilomètres de pistes balisées, balades en traîneau et randonnées à skis derrière des chevaux sont quelques exemples des possibilités offertes pendant la saison d'hiver. En été, c'est le royaume des marcheurs, des cavaliers, des amateurs de balades en roulettes au rythme des sabots sur la terre battue. Et de tous les amis du cheval qui ne manqueraient pour rien au monde le fameux marché-concours de Saignelégier.

Ce goût de la simplicité et de la nature se retrouve dans les nombreux hôtels, auberges-relais et gîtes ruraux du canton. Point de grands palaces, point de luxe, mais des établissements confortables et accueillants où les prix pratiqués ne donnent pas de maux de tête. La cuisine est généralement simple, quoique parfois un peu lourde. Mais la digestion est assurée par un petit verre de damassine, une eau-de-vie de prune qui fait la fierté légitime des Franches-Montagnards.

Vitraux et Ferrari

Paysages de cartes postales où la verdure des prés n'a d'égale que leur blancheur en hiver, le Jura a décidément tout pour plaire. En particulier au touriste des villes qui y trouvera une nature généreuse et intacte. Et à tous ceux qui aiment, au détour d'un chemin, découvrir une chapelle aux vitraux flamboyants. Ou, comme à Muriaux, un musée automobile riche d'une cinquantaine de Ferrari, Jaguar, Cadillac et autres Aston-Martin.

Pour apprécier à sa juste valeur ce paradis de verdure, le visiteur est invité à emprunter les chemins de fer du Jura. Et à prolonger son trajet en louant une bicyclette à la gare. Pour ceux qui préfèrent la

voiture, il est bon qu'ils sachent que le Jura détient un record national enviable: il ne compte en effet que deux «feux rouges» sur tout son territoire!

Jean-Cosme Zimmermann



Delémont: une capitale à dimension humaine.



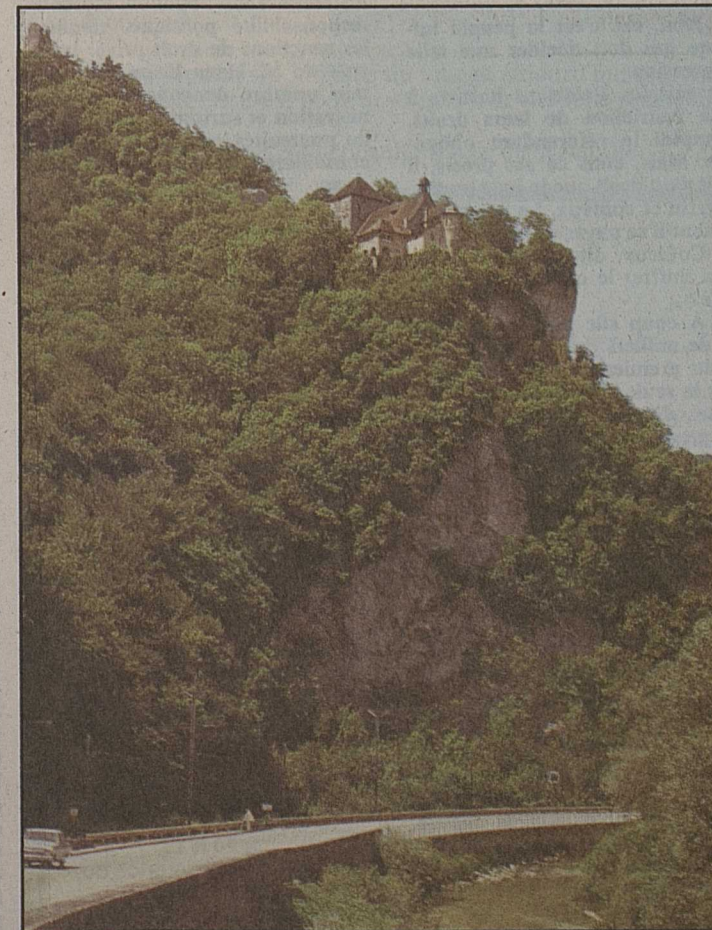
10 ANS

Bons anniversaires

La venue à Sion-Expo du Jura, du 28 avril au 7 mai, est placée sous le signe des anniversaires. Cette année marque en effet le 700e de la ville de Delémont, le dixième de la République et canton du Jura et le dixième de Sion-Expo. Quant à Radio Martigny, qui assurera tous les jours des retransmissions en direct des bulles séduisantes, et sa consœur Radio Fréquence Jura, elles fêteront plus modestement leurs cinq années d'existence.



Un vitrail de Coghuf dans l'église de Soubey.



Le Vorbürg, refuge de paix et de fraîcheur.

mercredi

SPÉCIAL SALON : que choisir?

Ave Bébel : César malgré lui

Dick Marty : le héros et l'héroïne

Marathon : la grande soif du Hoggar

au kiosque

Le bureau de l'égalité hommes - femmes

Une nécessité

BERNE (AP). — Le bureau de l'égalité entre femmes et hommes correspond à un réel besoin. Le nombre de questions, de lettres de demandes de conseils en tous genres, venant non seulement de femmes, mais aussi d'hommes, témoigne du grand nombre d'inégalités qui subsistent dans les différents domaines de la vie. C'est le bilan dressé, hier à Berne, par les responsables du bureau après deux mois d'activité.

«Les femmes ont une conscience accrue de la place défavorable qui est la leur au sein de la société. Le bureau a pour tâche de les encourager à revendiquer le droit à l'égalité et de les soutenir dans leur action», soulignent ses responsables.

Pour 1989, le bureau s'est fixé comme objectif prioritaire l'égalité dans la vie professionnelle, en particulier en ce qui concerne les salaires. Autres buts: un engagement accru des hommes dans les travaux à l'intérieur de la famille et à caractère social, des propositions en vue d'un langage non sexiste et des actions contre la publicité et les annonces misogynes.

Le bureau envisage encore l'élaboration d'un guide pour la promotion des femmes dans les entreprises ainsi que des directives sur le droit à un salaire égal pour un travail égal. Enfin, il dispensera ses conseils car des projets de création d'un bureau de l'égalité sont à l'étude dans une dizaine de cantons. De tels bureaux existent déjà dans les cantons du Jura, de Saint-Gall et de Genève.

Nombreuses questions soumises au bureau

La plupart des questions soumises au bureau depuis le début de l'année concernent le monde du travail et l'activité du bureau. Les autres thèmes évoqués sont

les assurances sociales, le droit du mariage et de la famille, la politique, le langage et la culture.

S'agissant de l'activité professionnelle, les questions prioritaires se rapportent à l'égalité des salaires, aux mesures de promotion de la femme et à la protection contre les licenciements.

En matière d'assurances sociales, de nombreuses personnes se plaignent de problèmes liés au droit aux prestations de l'AVS-AI et au 2e pilier. Dans le domaine de la politique, les mesures de promotion et la question des quotas arrivent en tête des préoccupations, relèvent les responsables du bureau.

La majeure partie des questions adressées au bureau viennent de représentantes de divers groupements et de collaboratrices d'organisations féminines. Elles concernent surtout les problèmes rencontrés dans le monde du travail. Les hommes s'intéressent le plus souvent aux questions touchant les assurances sociales, le droit de la famille et le bureau de l'égalité.

Les institutions, les communes, les cantons, les organisations, les associations professionnelles ont surtout abordé le bureau pour des questions touchant à l'usage d'un langage non sexiste et aux mesures de promotion.

A la suite du postulat déposé en 1981 par le conseiller national Helmut Hubacher et demandant la création d'un organe de la politique de la condition féminine, la Commission fédérale pour les questions féminines présentait quatre ans plus tard un projet de création d'un «état-major de l'égalité entre femmes et hommes». La chef du bureau de l'égalité entre femmes et hommes a été nommée le 1er septembre 1988. Les collaboratrices du bureau sont entrées en fonctions le 3 janvier dernier.

Croissance économique

On regarde toujours vers le haut

ZURICH (ATS). — La conjoncture économique suisse repose sur un fondement solide et les indicateurs laissent prévoir une poursuite de la croissance. Si le danger de renchérissement a augmenté, une politique monétaire plus restrictive ne devrait pas provoquer de risque de récession, écrivait hier le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie dans un bulletin conjoncturel.

La production globale poursuit son expansion et les entrées de commandes connaissent une

évolution positive. Les capacités sont utilisées à plus de 90%, un taux qui n'a plus été atteint depuis quinze ans, écrit le Vorort. Sur le marché du travail, l'offre de personnel qualifié demeure néanmoins insuffisante.

La situation s'est toutefois détériorée en ce qui concerne les prix, surtout ceux à l'importation qui ont augmenté suite au renchérissement des matières premières et des agents énergétiques. L'indice des prix de gros était en augmentation au mois de janvier, une évolution qui se

répercute généralement sur les prix à la consommation avec un certain décalage.

Les exportations soutiennent toujours la conjoncture. Elles ont progressé de 8,6% l'an dernier pour totaliser 68,4 milliards de francs. La demande intérieure, qui demeure importante, a provoqué une augmentation de 9,9% des importations qui ont atteint 77,2 milliards de francs. Si l'évolution des prix peut être maîtrisée, l'élévation du revenu disponible des ménages contribuera à soutenir la demande dans les prochains mois.

Les paysans suisses en faveur de la TVA

LAUSANNE-BRUGG (ATS). — Parmi les quatre variantes proposées par le Département fédéral des finances pour le nouveau régime financier, le comité directeur de l'Union suisse des paysans (USP) accorde sa préférence à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Un système d'imposition rigoureux mais équitable, qui prévoit l'élimination de la taxe occulte, mentionne l'agence Cria, citant l'USP. Un système qui a l'avantage de s'aligner sur ce qui

se fait déjà en Europe.

L'USP s'est engagée en faveur d'un système d'imposition qui, dans l'intérêt de la compétitivité de toutes les branches économiques assujetties à l'impôt, prévoit l'élimination totale de la taxe occulte, mais aussi l'imposition de toutes les branches de l'économie.

Pour les paysans, la variante comportant la TVA correspond le mieux à ces exigences. Il s'agit d'un système simple et juste. De

plus, ce système est déjà appliqué dans la plupart des pays de la Communauté européenne, constate l'organisation paysanne.

La taxe occulte sur les biens d'investissement et les moyens d'exploitation serait éliminée en faveur d'une TVA pour les produits et les services à toutes les phases de la production et de la commercialisation. La compétitivité des produits indigènes face aux produits importés s'en trouverait améliorée.

Les consommatrices partent en guerre

BERNE (ATS). — La Fédération romande des consommatrices (FRC) part en guerre contre les «loteries par avance» organisées par des maisons de vente par correspondance. Une plainte pénale et une action civile ont été intentées contre la société Kurfürstwarens-Versand, à Baar (ZG). Dans un communiqué diffusé hier la FRC précise qu'en janvier, la maison a envoyé aux ménages une publicité «particulièrement agressive et trompeuse» laissant croire à son destinataire qu'il était le grand

gagnant d'une loterie dont le tirage était déjà effectué.

La première correspondance était intitulée «Appel urgent au gagnant de 25 000 francs, proclamation officielle et définitive». La formulation faisait croire au destinataire qu'il avait tiré le gros lot, dont l'attribution était en fait déjà connue de la maison zougnoise, précise la FRC. Quelques jours plus tard, un deuxième envoi maintenait l'équivoque et incitait le destinataire à passer commande

auprès de la maison. Pour la FRC, Kurfürst a trompé les consommateurs.

«Nous n'avons jamais reçu autant de courrier qu'après ce concours», a déclaré Mme Pascale Erbeia, juriste au bureau consommateurs-informations à Genève. Des dizaines et des dizaines de lettres de consommateurs «choqués» sont parvenues à la FRC. Il semble que certaines personnes, croyant de bonne foi avoir gagné 25 000 francs, ont dépensé par avance des sommes importantes.

Kaiseraugst

Pas de référendum

BERNE (ATS). — Il n'y aura pas de référendum lancé contre la décision de verser 350 millions de francs à la société Kaiseraugst S.A. au titre d'indemnisation. C'est ce qu'a annoncé hier la Conférence suisse pour l'arrêt des centrales nucléaires (GK), après amples consultations auprès des mouvements et organisations qui lui sont rattachés.

Le mouvement antinucléaire entend mettre toute son énergie au service de la lutte pour l'arrêt de la centrale de Mühleberg et de Superphénix à Creys-Malville, et pour œuvrer dans le domaine de l'entreposage de déchets nucléaires, des déversements de déchets en mer. Le mouvement souhaite en outre se concentrer sur la préparation de la votation sur les initiatives antinucléaires.

Une victoire, en cas de référendum, n'aurait qu'un caractère symbolique, estime la GK. En outre, les milieux économiques nucléaires auraient la

possibilité de reporter leurs pertes sur le prix du courant, ce qui pénaliserait les couches de la population les moins favorisées.

Aux yeux des antinucléaires, il n'y a pas lieu de justifier l'indemnisation — qui sert les intérêts d'un lobby atomique au sein d'une majorité pronucléaire du Parlement — du point de vue moral ou juridique. Mais ce qui scandalise les opposants à l'énergie nucléaire, c'est que ces fonds reviennent à des gens qui, au lieu de tirer les conclusions nécessaires de la débâcle nucléaire, vont utiliser ces 350 mil-

lions pour «se refaire une santé» (financière). Ce détournement de l'argent des contribuables pour l'indemnisation d'investissements «spéculatifs» constitue un dangereux précédent, regrettent les antinucléaires.

La conférence annonce par la même occasion son soutien, dans le cadre de la campagne de Contratom, du WWF et d'autres organisations de protection de l'environnement contre le Superphénix français, à la plainte déposée au tribunal administratif de Grenoble contre la remise en marche du surgénérateur français.

Les Suisses

Tout en douceurs

BERNE (AP). — Les Suisses sont toujours aussi friands de douceurs. Par tête d'habitant, la consommation de biscuits s'est élevée en 1988 à 6,6 kg et celle de bonbons et gommés à mâcher à 3,1 kg. Elle est restée stable par rapport à 1987. Les ventes totales ont progressé grâce à la demande toujours animée en Suisse et à l'étranger pour les spécialités des deux branches, a indiqué hier l'Union suisse des fabricants de biscuits et de

confiserie (Biscofa).

Les ventes totales de biscuits et de produits de confiserie ont augmenté de 37 millions de francs, soit de 6,8%, s'inscrivant à 547 millions. Le volume des ventes a atteint 57 164 tonnes, soit une progression de 1272 tonnes ou de 2,2%.

Les ventes de biscuits, en Suisse et à l'étranger, ont totalisé 35 000 tonnes en 1988, soit 4,2% de plus

que l'année précédente. Pendant la même période, le chiffre d'affaires a augmenté de 9,0% pour atteindre 353 millions de francs.

En Suisse, les ventes de biscuits ont progressé de 2,7% en volume pour s'inscrire à 29 700 tonnes et de 8,7% en valeur, atteignant 303 millions de francs. Toutes les catégories de produits ont élargi le volume de leurs ventes à l'exception des «produits du genre boulangerie».

Le Conseil des Etats a levé l'immunité de M^{me} Kopp

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a son tour, hier, décidé à l'unanimité de lever l'immunité de Mme Elisabeth Kopp, comme l'avait fait auparavant le Conseil national. Cette levée était demandée par le procureur spécial Hans Hungerbühler, et Mme Kopp la souhaitait également. Ainsi, mercredi prochain 15 mars, l'Assemblée fédérale pourra élire un procureur général extraordinaire qui décidera de la poursuite de l'instruction pénale contre l'ancienne conseillère fédérale.

La proposition de lever l'immunité a été faite par la commission des pétitions unanime, dont le président, M. Carlo Schmid (d.c., AI), avait fait distribuer un rapport écrit.

Daté du 27 février, ce rapport est pratiquement identique à celui de la commission des pétitions du Conseil national. Après un rappel des faits, il constate qu'il y a présomption de violation du secret de fonction et que l'article 14 de la loi sur la responsabilité est applica-

ble: la poursuite de magistrats pour des infractions pénales en rapport avec leur activité ou leur fonction officielle est subordonnée à une autorisation des Chambres fédérales.

Vu les indices qui lui sont parvenus à l'appui des présomptions, la commission est parvenue à la conviction que les éléments objectifs de la violation du secret de fonction sont réunis. Elle estime aussi que des soupçons suffisants existent quant aux éléments subjectifs. Et la commission juge les faits suffisamment graves pour justifier la levée de l'immunité de Mme Kopp: l'intérêt qu'a le public à une instruction approfondie prime l'intérêt lié à la protection de l'institution gouvernementale.

La commission juge extrêmement grave l'accusation de violation du secret de fonction, d'autant plus que les actes reprochés à la conseillère fédérale touchent des rapports internes de l'administration relatifs au recyclage de gains provenant du trafic illicite de la

drogue. La commission juge incompréhensible que, après l'indiscrétion du 27 octobre, Mme Kopp ait décidé de ne pas informer ses collègues du Conseil fédéral, laissant ainsi le champ libre aux manœuvres d'étouffement.

Ce rapport n'a pas suscité de discussion et le Conseil des Etats a tacitement décidé de lever l'immunité de Mme Elisabeth Kopp.

Un pilote de parapente se tue en Appenzell

WASSERAUEN (ATS). — Peu après avoir pris le départ, un pilote de parapente s'est tué hier matin dans le massif de l'Alpstein, en Appenzell Rhodes-Intérieures. Pour des raisons encore inconnues, le parapente a soudain perdu de l'altitude et le pilote s'est écrasé au sol. Un médecin, rapidement arrivé sur place, n'a pu que constater le décès.

Sommet de l'AELE

Un tremplin vers 1992

La coopération entre les pays de l'AELE et ceux de la Communauté européenne a été essentiellement pragmatique. Une politique commerciale coordonnée a permis le démantèlement des droits de douane pour les produits industriels. Mais le défi de la coopération européenne est devenu beaucoup plus vaste.

Les six pays de l'AELE partagent un objectif commun: participer aussi pleinement que possible à la substance du marché unique, sur la base de la réciprocité. Face à la communauté, puissante des potentialités d'un marché de 320 millions de consommateurs, l'AELE ne pèse pas lourd — du moins en apparence. En réalité, la communauté réalise avec les pays de l'AELE un excédent commercial appréciable. C'est-à-dire que les pays de l'AELE représentent pour la communauté ses principaux partenaires extérieurs.

Progrès déjà réalisés

La coopération AELE-CE s'est déjà matérialisée dans l'élimination de ce que l'on nomme «les obstacles techniques au commerce». Il n'y a plus qu'un seul document douanier pour que les marchandises traversent les frontières européennes. Il sera bientôt transmis par ordinateur. Les programmes de normalisation sur les qualités des produits sont en voie d'informatisation: qualité des appareils électriques, matériaux de construction, instruments de télécommunication. Dans l'Europe de 1992, tous ces produits devraient être compatibles dans les différents pays. Des accords ont été passés pour simplifier les règles d'origine — produits de l'ingénierie, par exemple; un appareil pourra être produit par des composants fabriqués dans différents pays tout en facilitant la tâche des différents services douaniers.

L'ouverture des marchés publics à toutes les entreprises européennes serait la bienvenue. La Suède l'applique déjà depuis 1987. Pour la Confédération, ce serait possible; mais cela pose des problèmes aux cantons et aux communes.

L'AELE et la CE ont déjà procédé à des échanges réciproques concernant les aides publiques à certaines industries. Le

but est d'éviter que les règles de la concurrence ne soient faussées. C'est le cas, entre autres exemples, quand le Gouvernement français verse dix milliards à la Régie Renault pour couvrir ses pertes.

Les télécommunications constituent l'un des grands marchés de l'avenir. L'AELE et la CE ont identifié des domaines d'ouverture possibles, guère compatibles avec le monopole des PTT.

On n'oublie pas les difficiles dossiers agricoles. Pour l'instant, les deux «zones» ont élaboré des règles spéciales concernant les produits agricoles transformés, qui permettent de compenser les différences de prix des matières premières.

Une harmonisation de la fiscalité indirecte est-elle possible? Des experts se sont déjà penchés sur la question qui se pose lors de démantèlements ou de l'importation temporaire de biens. On n'en est pas encore aux taxes sur l'essence!

L'importance du secteur financier

L'importance des services finan-

ciers dans le processus de la coopération européenne n'est plus à démontrer. Peut-on parvenir à des accords concernant la présentation et le contenu des comptes présentés par les banques, les fonds propres, les réserves? A cela s'ajoute la libre concurrence entre les assurances. Les entretiens préparatoires ont déjà commencé, et notre pays se trouve en première ligne.

Il en va de même pour les dossiers des transports routiers, de l'aviation civile, des mouvements de capitaux, des échanges de services et de nouvelles techniques, de l'environnement, de la recherche.

Un dossier doit retenir toute l'attention de M. Delamuraz, c'est celui de la coopération dans le domaine de l'instruction publique, de la formation professionnelle et des reconnaissances de diplômes universitaires. La jeunesse suisse y compte bien.

La réunion d'Oslo, au niveau des chefs de gouvernement, sera suivie le 20 mars d'une autre rencontre à Bruxelles, où la réponse des pays de l'AELE aux propositions Delors sera donnée. Tout va très vite. P.-E. Dentan

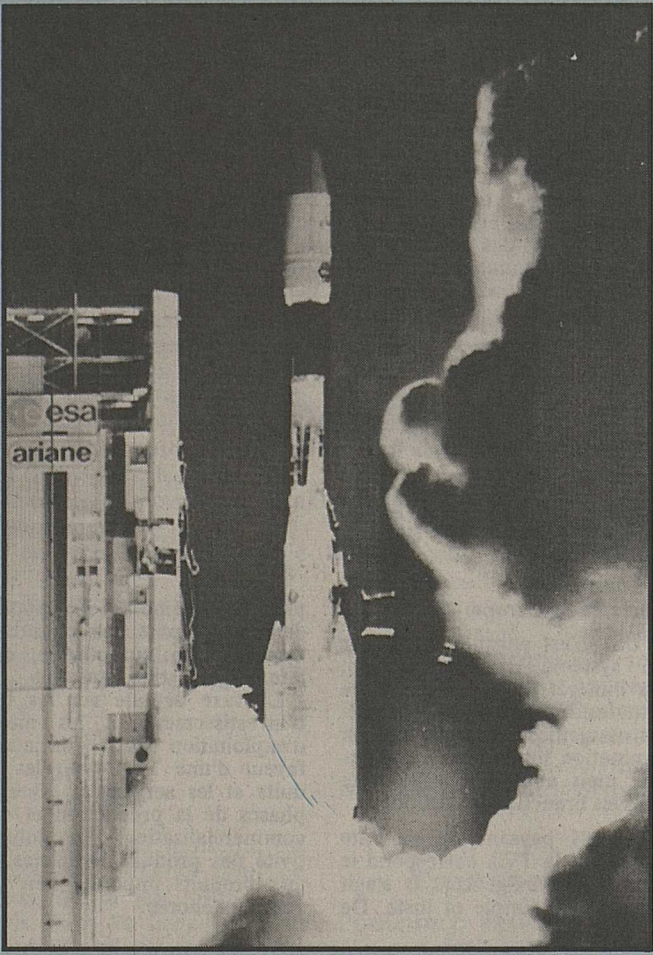
La proposition Delors

Nous avons jusqu'à présent cheminé avec l'AELE sur la voie du renforcement continu d'une coopération pragmatique. Au fur et à mesure que nous avançons, la voie devient plus raide. Nous approchons du sommet où le grimpeur songe à souffler et à s'arrêter pour se demander: est-ce la bonne direction, sommes-nous bien outillés pour continuer sur ce sentier?

Deux voies s'ouvrent alors. Soit continuer dans le cadre des rapports actuels, essentiellement bilatéraux, pour aboutir finalement à une zone de libre échange englobant la Communauté européenne et l'AELE. Soit rechercher une nouvelle forme d'association qui serait plus structurée sur le plan institutionnel, avec des organes communs de décision et de gestion afin d'accroître l'efficacité de notre action. Ce serait aussi souligner la dimension politique de notre coopération dans les domaines de l'économique, du social, du financier, voire du culturel.

Fusée Ariane: onzième lancement

RÉUSSI



KOUROU (ATS/AFP). – Pour son 29^e vol et deuxième lancement de l'année 1989, la fusée européenne Ariane 4 a réussi la mise sur orbite de transfert géostationnaire du premier satellite de télécommunications japonais, JCSAT 1, et du satellite météorologique européen Météosat MOP 1.

Au centre spatial de Kourou, en Guyane française, toutes les opérations successives, jusqu'au largage des satellites, ont été « nominales », ce qui, dans le jargon des techniciens, signifie que tout s'est déroulé exactement à la seconde prévue, avec un lancement réussi à l'heure H, à 00 h 29 (heure suisse).

La fusée européenne a placé les deux satellites sur une orbite de transfert de 200 km de périgée et 36 060 km d'apogée, inclinée à 7 degrés par rapport à l'équateur. JCSAT 1, qui pèse 2280 kg, devra ensuite atteindre son orbite géostationnaire à 36 125 km d'altitude et 150 degrés de longitude est, à hauteur de la Nouvelle-Guinée, dans le Pacifique.

De son côté, Météosat MOP 1, dont le poids atteint seulement 681 kg, sera placé sur orbite géostationnaire à 36 000 km au-dessus de l'équateur et à 0 degré de longitude est, au niveau du golfe de Guinée (Afrique de l'Ouest).

Pour Ariane, c'est le 11^e lancement réussi d'affilée, après toutefois deux reports, le premier, dû à une grève inopinée des techniciens de Thomson-CSF à Kourou, le second, samedi dernier, à la suite d'un incident technique sur le portique de lancement.

Iran - GB: c'est la rupture

LONDRES-TÉHÉRAN-PARIS (ATS/AFP/Reuter). – Mettant sa menace à exécution, l'Iran a rompu totalement hier ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, dans une démarche qui vise à placer Téhéran, à une semaine de la conférence islamique de Ryad, à l'avant-garde de la défense d'un monde musulman outragé par les « Versets sataniques » de l'écrivain Salman Rushdie.

Mais cette mesure, prévisible, a été accueillie avec flegme et fatalisme par la Grande-Bretagne, qui a indiqué qu'elle fera connaître sa réponse « en temps voulu », sans doute après consultations avec ses alliés européens, qui doivent se réunir le 20 mars à Bruxelles, pour décider des suites à donner à cette affaire.

Après la condamnation à mort de l'écrivain britannique d'origine indienne, les douze pays de la CEE avaient décidé le rappel des ambassadeurs et le gel des visites à haut niveau. Téhéran avait répliqué le lendemain par une mesure similaire.

Hier, à l'expiration de l'ultimatum d'une semaine adressé à Londres de retirer sa caution au « blasphémateur » Salman Rushdie, l'Iran, dans une nouvelle escalade, a annoncé la « rupture totale » de

ses relations avec la Grande-Bretagne, précisant dans un communiqué que « chargé d'un devoir divin et légal », il agissait « en tant qu'exécutant de la politique étrangère de l'Iran, mais plus largement comme soutien de la politique étrangère du monde islamique contre le blasphème ».

« Qu'il en soit ainsi », a rétorqué le Foreign Office. Mais cette réponse, faite d'un mélange de désignation face aux imprévisibles variations politiques de Téhéran et de détermination à l'égard de ses exigences, masque mal le désappointement de Londres qui voit ainsi rayé d'un trait de plume des mois de laborieuses tractations, en vue de la normalisation des relations anglo-iraniennes, d'une part, et de la libération des trois otages britanniques au Liban, d'autre part.

Hier après-midi les chancelleries occidentales n'avaient pas réagi à la décision iranienne. Mais la journée a apporté son lot quotidien de prises de positions des partisans ou adversaires de l'écrivain d'origine indienne.

A Genève, plus de 900 scientifiques sur les 3500 travaillant au Centre européen de recherche nucléaire (CERN) ont signé une lettre demandant que les Nations Unies aident à la protection de Salman Rushdie et que des sanctions économiques soient prises à l'encontre de l'Iran.

Au Canada, l'Université d'Edmonton, (ouest du Canada), qui organise aujourd'hui un débat sur les « Versets sataniques » a reçu une menace d'attentat à la bombe, entraînant la fermeture de deux bâtiments de l'université pendant deux heures et demie.

Le monde islamique, pour sa part, envisage de donner une « riposte collective » à propos de la affaire Rushdie. Téhéran a indiqué qu'il portera cette affaire devant les assises islamiques à Ryad.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères pakistanais a annoncé hier que les ministres des Affaires étrangères des 45 pays islamiques qui se réuniront du 13 au 16 mars dans la capitale saoudienne établiront une réponse collective au livre « blasphématoire ».

D'autre part, alors que Moscou s'était jusqu'à présent abstenu de commenter l'affaire Rushdie, le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, qui participe à Vienne à la conférence sur les forces conventionnelles en Europe (CFCE), a déclaré hier qu'il regrettait la décision iranienne.

S.O.S. pour la couche d'ozone

LONDRES (ATS/AFP). – La conférence internationale Sauver la couche d'ozone a abouti hier à Londres à un « remarquable consensus » sur la nécessité d'une action globale pour protéger la couche d'ozone menacée par les chlorofluorocarbures (CFC), selon M. Nicholas Ridley, ministre britannique de l'Environnement, qui présidait la conférence.

Le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a souligné dans son discours de clôture qu'il fallait « mettre fin à la production et à la consommation de CFC avant la fin du siècle » et appelé « tous les pays » à signer le protocole de Montréal.

Elle s'est félicitée que pendant la conférence, qui s'était ouverte dimanche dans la capitale britannique, vingt nouveaux pays aient rejoint les premiers signataires du protocole, dont la première réunion d'actualisation se tiendra du 2 au 5 mai à Helsinki.

Mme Thatcher a par ailleurs affirmé qu'elle ne voyait pas la nécessité de créer de nouvelles institutions internationales pour régler les problèmes liés à l'environnement mais qu'il fallait « renforcer » celles qui existent déjà. Le

premier ministre a donné l'exemple, en annonçant que la Grande-Bretagne allait doubler sa participation au programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à hauteur de 3 millions de livres (5,2 millions de dollars).

De son côté, M. Mostafa K. Kolba, directeur général du PNUE, s'est félicité que cette conférence ait permis de reconnaître que la destruction de la couche d'ozone et les changements de climats dus à l'effet de serre constituent des menaces pour « la totalité de la planète ». Menaces qui risquent, selon lui, d'aboutir à une catastrophe « équivalente à une guerre nucléaire ».

« Enfin la sonnette d'alarme a retenti suffisamment fort pour que le grand public ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement l'entendent », a-t-il dit. Faisant allusion au discours d'ouverture du président kenyan, M. Daniel Arap Moi, qui s'inquiétait de « la guerre faite aux écosystèmes de la terre », M. Kolba a affirmé : « Ici à Londres nous avons clairement affirmé notre intention de marquer une trêve dans l'assaut de l'atmosphère. »

Travailler à l'unisson

Le bouclier atmosphérique qui représente la couche d'ozone mobilise depuis quelques mois l'attention de toutes les sphères politiques et scientifiques internationales.

Les effets engendrés par la destruction progressive de cette « protection naturelle » sont pourtant connus par les industriels et les chercheurs depuis plusieurs années. Cependant, aujourd'hui seulement le cri d'alarme prend une dimension planétaire, alors que l'on commence à prouver statistiquement et matériellement les premiers dégâts tangibles dus à la disparition partielle de la couche d'ozone.

Les nations semblent devoir exiger des preuves scientifiques irréfutables avant d'agir concrètement, à l'instar de l'URSS qui demande qu'il « soit scientifiquement établi que les CFC sont néfastes à l'ozone » avant de prendre des mesures radicales et efficaces. Fallait-il un Tchernobyl pour apprécier à sa juste valeur le danger potentiel d'une usine nucléaire dépourvue d'un système de sécurité acceptable ?

La mauvaise foi qui anime certains choix politiques et économiques confine dans le cas présent à l'inconscience totale. Pour reconstituer l'ozone déjà détruite, il faudrait plus de cent ans. Dès lors, la seule et unique mesure qu'il convient de prendre actuellement est l'interdiction des CFC et l'introduction systématique de produits de substitution. La rapidité d'exécution sera déterminante, sous peine d'hypothéquer sérieusement la vie sur la terre durant le troisième millénaire. Le monde occidental semble avoir amorcé le virage, mais qu'en sera-t-il des pays en voie de développement ou de certains pays de l'Est ? L'effort n'aura de résultat positif qu'à un niveau planétaire. Il y a donc encore un travail notable à accomplir sur le plan de la concertation internationale. Mais la voie est ouverte maintenant.

Jean-Marc Theytaz

France: décès de Roger-Patrice Pelat

PARIS (AP). – Roger-Patrice Pelat, l'industriel ami du président Mitterrand qui avait été inculpé dans le cadre de l'affaire Péchiney, est mort subitement hier après-midi d'un arrêt cardiaque à l'Hôpital américain de Neuilly où il avait été admis lundi dernier pour une embolie pulmonaire.

« M. Roger-Patrice Pelat est entré à l'Hôpital américain de Neuilly le 27 février pour une embolie pulmonaire. Il est décédé aujourd'hui 7 mars 1989 d'un arrêt

cardiaque et tous les efforts de réanimation ont été vains. » Tel est le communiqué qui a été publié hier peu après 20 heures par la direction de l'Hôpital américain.

L'état de santé de l'industriel s'était pourtant amélioré ces derniers jours au service de cardiologie où il avait été admis, indiquent-on de bonne source. M. Patrice Pelat s'est soudain effondré dans sa chambre.

Le président Mitterrand s'est aussitôt rendu à l'hôpital pour s'incliner devant le corps de son ami de quarante ans.

C'est le 20 février que Roger-Patrice Pelat avait été inculpé de « recel de délit d'initié » par le juge d'instruction Edith Boizette de Paris. Il avait versé une caution de 4,5 millions de FF pour rester en liberté.

Il était accusé d'avoir bénéficié d'informations confidentielles sur le rachat de la société américaine American National Can par Péchiney.

Le corps de Philippe Freymond retrouvé à Chamonix

CHAMONIX (ATS/AFP). – Le corps de Philippe Freymond, âgé de 27 ans, skieur suisse tué samedi dernier dans une avalanche dans la Vallée-Blanche, a été retrouvé hier, apprenait-on auprès du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix (Haute-Savoie).

Philippe Freymond, bûcheron aux Diablerets, avait été emporté par une avalanche en effectuant une descente en solitaire. Des employés du téléphérique de l'Aiguille-du-Midi avaient tenté de l'en dissuader en l'obligeant à acheter un billet aller et retour.

Accident de Glasgow Il brûle un feu rouge...

LONDRES (ATS/AFP). – La collision ferroviaire entre deux trains de banlieue qui a fait deux morts lundi à Glasgow (Ecosse) est due « selon toutes les indications » à une erreur humaine, a déclaré hier le ministre britannique des Transports, M. Paul Channon, à la Chambre des communes.

M. Channon a ajouté que les Chemins de fer britanniques allaient réaliser sur certaines lignes une expérience pilote d'arrêt automatique des trains en cas de risques de collision, grâce à un système informatisé. Lundi soir, le ministre s'était déclaré prêt à envisager un tel système, dont le coût pour tout le réseau national est estimé à 200 millions de livres (environ 600 millions de francs), si British Rail le lui proposait.

Le conducteur du train responsable de la catastrophe qui a fait cinq morts samedi à Purley (banlieue sud de Londres) a reconnu avoir brûlé un feu rouge, rappelle-t-on. Et, selon un document interne de British Rail cité par la presse, 800 cas de non-respect de feux rouges sont enregistrés chaque année.

● **CARACAS (ATS/AFP).** – Le Comité pour les disparus, une organisation humanitaire vénézuélienne, a présenté hier à Caracas une liste de 41 personnes portées disparues à la suite de la répression par l'armée des actes de violence, qui s'étaient produits du 27 février au 3 mars derniers au Venezuela. Selon le dernier bilan officiel publié lundi, les troubles ont causé 256 morts et 1831 blessés, la plupart par balles.

Rencontre Baker-Chevardnadze

Du bon travail

VIENNE (ATS/AFP). – Le dialogue américano-soviétique a repris hier dans une atmosphère de grande franchise à Vienne, où le secrétaire d'Etat James Baker a rencontré pour la première fois son homologue soviétique Edouard Chevardnadze.

La rencontre a ouvert la voie à un sommet entre le président George Bush et le numéro 1 soviétique Mikhail Gorbatchev dont la date devrait être fixée ultérieurement, la nouvelle administration américaine « ne s'y étant pas encore préparée », a déclaré M. Baker.

Les deux ministres qui ont décidé de se revoir « dans la première quinzaine de mai » à Moscou ont manifesté leur satisfaction après leur entretien de deux heures qu'ils ont qualifié de « très utile » et « encourageant » pour l'avenir.

Des divergences sont certes apparues sur les principaux sujets, désarmement, conflits régionaux (Proche-Orient et Amérique centrale) qui ont été abordés au cours de ce premier échange de vues, qui est demeuré général, mais le ton a été « positif ». Il ne fallait de toute façon pas s'attendre à une percée dans les problèmes de désarmement vu la brièveté de l'entretien.

Lundi déjà, les deux camps occidental et de l'Est avaient étalé leurs divergences de vues concernant les moyens de parvenir à un accord dans la nouvelle négociation sur le désarmement conventionnel (CFE) lancée à Vienne.

M. Chevardnadze a d'autre part pressé son homologue de reprendre « en mai ou en juin » les négociations START de Genève sur la réduction de moitié des arsenaux stratégiques. M. Baker ne s'y est pas opposé, mais a indiqué que l'administration « terminerait fin avril » de passer ce dossier en revue.

Cette rencontre vedette a éclipsé quelque peu les interventions des autres ministres, notamment de MM. Roland Dumas pour la France et Hans Dietrich Genscher pour la RFA.

Le ministre français des Affaires étrangères a insisté sur la nécessité d'inscrire les négociations qui s'ouvrent à Vienne dans « la perspective politique plus générale » d'une « Europe réconciliée ».

Il s'est déclaré favorable à leur extension aux 35 pays de la CSCE. « La décision (...) pourrait être prise par une prochaine réunion de la CSCE, par exemple à Helsinki en 1992. »

M. Dumas a rejeté la proposition formulée la veille par M. Chevardnadze de créer des couloirs semi-démilitarisés au contact des deux alliances et dont seraient notamment exclus les missiles nucléaires tactiques.

Loi martiale à Lhassa

LHASSA-PÉKIN (ATS/Reuter). – La Chine a proclamé hier la loi martiale à Lhassa afin de rétablir l'ordre dans la capitale tibétaine après trois jours d'émeutes séparatistes qui ont fait au moins douze morts et plus de cent blessés. Malgré cette mesure, les Ti-

bétains ont l'intention de poursuivre, même sans armes, leur action pour l'indépendance, selon un correspondant de Reuter à Lhassa.

Le Conseil d'Etat, organe suprême de la Chine, a publié un décret portant la signature du premier ministre Li Peng, initiative

sans précédent selon des responsables chinois. La Radio chinoise a précisé que la loi martiale entrerait en vigueur mardi à minuit (17 heures suisses) dans la ville de 130 000 habitants « parce que les perturbations constantes d'une petite minorité de séparatistes ont mis en péril l'ordre social ».

Selon l'agence Chine Nouvelle, le Gouvernement tibétain a fait savoir que tous rassemblements, défilés, grèves et pétitions seraient interdits sous le régime de la loi martiale. Des postes de contrôle seront mis en place et les étrangers ne pourront se rendre sans autorisation dans les secteurs bouclés par les forces de l'ordre.

Selon un diplomate occidental en poste à Pékin, des responsables chinois ont noté que la loi martiale n'avait jamais été techniquement appliquée en Chine précédemment.

La télévision chinoise a diffusé hier les premières images des émeutes, où apparaissent des foules de Tibétains en colère rassemblés dans les rues de Lhassa. On a ainsi vu des jeunes gens jetant des pierres sur un poste de police, des bâtiments officiels sacagés, les restes calcinés de chaînes stéréo ou de bicyclettes et des pompiers luttant contre un incendie.

Les autorités chinoises font état de 12 morts, dont un policier, dans les émeutes. Les Tibétains estiment le bilan à plus de 60 morts et les médecins parlent d'une trentaine de morts.

● **NICOSIE (AP).** – Le banquier et homme d'affaires libanais Roger Tamraz, impliqué notamment dans l'affaire Péchiney et qui aurait été victime d'un rapt corançon, a téléphoné à son bureau parisien pour annoncer sa réapparition dans un ou deux jours.